

Bulletin trimestriel
de la Fondation Auschwitz n° 69
OCTOBRE-DÉCEMBRE 2000

Table des Matières

BARON PAUL HALTER :

Editorial 3

YANNIS THANASSEKOS :

Singularité exemplaire et universalité de la Shoah 5

VALÉRIE-BARBARA ROSOUX :

Mémoire et résolution des conflits :

La nécessaire reconnaissance des victimes 15

JEAN-CLAUDE METRAUX :

Aux temps de la survie, le droit au silence 43

FRANCK SCHWAB :

Le déporté face aux élèves ou de l'intérêt pédagogique d'un certain type

de témoignage dans l'enseignement de l'histoire au collège 51

MILENA SANTERINI :

Auschwitz à l'école : mémoire et projets éducatifs 59

Poésie :

MARIE LIPSTADT-PINHAS :

A mes libérateurs 71

Informations : 75

- In Memoriam : Simon Lubitz
- Voyage d'étude à Auschwitz-Birkenau
- Concours de dissertation
- Séminaires 2001
- Cahier international
- Appel aux rescapés
- Site internet
- Legs et donations

Dernières acquisitions et comptes-rendus. 83

BARON PAUL HALTER

Président de la Fondation Auschwitz

Editorial

Les contributions de ce 69^{ème} numéro de notre Bulletin trimestriel poursuivent essentiellement les réflexions déjà largement entamées dans nos dernières parutions.

L'article de notre Directeur, Yannis Thanassekos, aborde le débat passionné et passionnant de la question de la «singularité exemplaire» ou de l'«universalité» de la Shoah. C'est une question qui ne cesse de préoccuper aussi bien les survivants que les héritiers de la mémoire qui militent pour la préservation et la conservation de la mémoire des crimes et génocides nazis. C'est une question complexe qui renvoie aux représentations du passé aussi bien par l'histoire comme discipline que par la mémoire comme rapport vivant au passé.

Nous avons le plaisir d'accueillir dans ce numéro la contribution de Valérie-Barbara Rosoux, candidate au Prix de la Fondation Auschwitz pour l'année académique 1998-1999. Son étude nous fait voir, avec beaucoup de rigueur mais aussi de sensibilité, les difficiles et complexes problèmes que posent la gestion et les usages de la mémoire dans la résolution des conflits. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette contribution qui élargit les horizons et donc les perspectives pour l'avenir.

De son côté, Jean-Claude Métraux, pédo-psychiatre, explore les limites de l'approche clinique des personnes en situation de stress

post-traumatique. Analysant les conséquences psychologiques du deuil vécu en situations extrêmes, l'auteur développe le concept de «deuil congelé». Celui-ci se caractérise par une phase de fermeture indispensable, préalable nécessaire au retour, si possible, du plaisir de vivre.

Franck Schwab, Professeur d'histoire-géographie, renouvelle aussi sa contribution à notre précédente livraison en répondant à deux questions essentielles : pourquoi faire spécialement appel, en milieu scolaire, à des déportés et pas à d'autres acteurs témoins de conflits plus récents ? Et quelle dimension particulière apporte le témoin des crimes et génocides nazis à l'enseignement de l'histoire ?

Milena Santerini, dans la foulée, nous expose le fruit d'expériences pédagogiques menées en Italie s'agissant de la problématique de la transmission de la mémoire d'Auschwitz en milieu scolaire. Les divers projets pédagogiques et éducatifs expérimentés permettent en effet de délimiter les paramètres et les résultats possibles des actions éducatives menées. Mais avant tout, pourquoi enseigner Auschwitz à l'école ? Quelle histoire pour quelle mémoire ? Comment aborder à l'école les notions et termes de sacralisation, d'historicisation, de banalisation ? Ou encore la question du mal radical ?

YANNIS THANASSEKOS

Directeur de la Fondation Auschwitz

Singularité exemplaire et universalité de la Shoah

Du 25 au 28 novembre 1998, le Forum de l'IFRAS, l'Institut Goethe de Nancy et la Fondation Auschwitz, tenaient à Nancy un important colloque sur le thème. «Histoire, mémoire et éthique : comment transmettre ?». Les nombreux orateurs invités¹ abordèrent le sujet sous plusieurs angles, variés et spécifiques, notamment du point de vue pédagogique. L'une des questions soumises à discussion était celle, épineuse, de la «singularité exemplaire» de la Shoah. Evidemment, depuis lors, les réflexions autour de cette thématique n'ont pas manqué de connaître de nouveaux développements et, bien que la virulence des polémiques de jadis semble s'éteindre, rien n'indique, à l'heure qu'il est, que ce débat est en passe de trouver une issue. Il resurgit régulièrement à l'occasion de nombreuses autres controverses qui lui sont connexes, comme celles autour de l'historicisation, des limites de nos représentations et des places respectives de l'historien, du juge et du citoyen. Il est vrai par conséquent que la reprise de cette discussion mériterait ici une certaine actualisation en intégrant des éléments plus récents - ainsi que certains déplacements du centre de gravité du débat -, mais, faute de temps, je me suis résolu à publier sans modifications ni ajouts ma contribution d'alors.

¹ Entre autres Heinz WISMANN, Denise MENDEZ, Meir WAINTRATER, Rony BRAUMAN, Emma SCHNUR, Eyal SIVAN, Véronique NAHOUM-GRAPPE, Jean-Pierre FAYE, Jacques WALTER et Josette ZARKA.

La question de la singularité exemplaire ou de l'universalité de la Shoah, occupe, depuis une bonne trentaine d'années maintenant, le centre d'un débat récurrent soulevant, au gré de publications et de prises de positions, des passions inouïes, des polémiques et des controverses sans fin. Sa persistance est, sous certains rapports, l'un des effets des difficultés que rencontre la conscience contemporaine - dans ses trois dimensions fondamentales : historique, politique et éthique - à intégrer le phénomène du III^{ème} Reich et, plus particulièrement, sa criminalité spécifique. Jamais événement ne semble avoir posé avec une telle acuité, avec autant d'antinomies, le difficile problème de l'articulation entre contextualisation historique, déterminations politiques et exigences mémorielles. Les protagonistes du débat sur la singularité ou l'universalité de la Shoah sont nombreux : d'une part les divers «milieux de mémoire», associatifs ou institutionnels, qui élaborent et diffusent les représentations collectives de l'événement et, de l'autre, une impressionnante pléiade d'intellectuels composée de philosophes, de théologiens, d'historiens, de sociologues et, de façon générale, de représentants de diverses disciplines des sciences humaines confrontées à la compréhension et à l'élucidation du phénomène. Débat donc à la fois mémoriel et académique mais aussi culturel puisqu'il participe de multiples façons à la formation de nos représentations collectives de l'événement.

Dans toute cette discussion passionnée et passionnante, je ne peux m'empêcher de constater qu'il y a quelque chose d'étrange : alors que la singularité des événements - de tout événement - ne pose à la discipline historique absolument aucun problème puis-

qu'elle constitue, dans l'ordre précis de son discours, une donnée qui ne fait appel à aucune démonstration - les problèmes épistémologiques de l'histoire se situent résolument ailleurs² -, s'agissant de la Shoah, cette même singularité devient, de façon vraiment étrange, objet de démonstrations laborieuses et de débats incessants et confus. En anticipant sur ce qui va suivre, je dirais, pour faire bref, que l'erreur consiste ici à vouloir faire passer pour une controverse historiographique un problème qui relève finalement d'un tout autre niveau de conceptualisation et de compréhension. Il me semble en effet que cette question, pour essentielle qu'elle soit, ne relève point de l'histoire, en tant que savoir, mais de la mémoire en tant que mère nourricière de notre rapport existentiel au passé, aux événements et au monde. C'est le télescopage de ces deux niveaux d'approche qui est à l'origine de biens des malentendus et de fausses controverses. Du point de vue historique tout événement est singulier et cette affirmation ne fait que stipuler l'unicité radicale de tout ce qui est advenu. Bien entendu ce postulat épistémologique n'exclut nullement au niveau de l'élaboration historique, des généralisations et des comparaisons fécondes par l'étude des similitudes et des différences entre événements et contextes. En revanche, lorsque la mémoire nous parle de singularité ou d'unicité, elle cherche par là à nous signifier toute autre chose en nous renvoyant précisément non pas au passé qui est l'empire de l'histoire et du singulier, mais au présent qui actualise à chaque instant notre conscience du monde et notre rapport existentiel au passé. Loin de s'enfoncer dans le passé comme on le croit d'habitude, la mémoire rode, affamée, autour du présent.

² Pour faire bref, ces difficultés ne se situent pas tant au niveau de la «phase documentaire» (et de la critique historique) du travail de l'historien qu'à celui, propre à toute connaissance médiata et conjecturale, de la «légalité» des schémas explicatifs quant aux enchaînements des événements et des modes de compréhension des contextes, largement empruntés aux sciences humaines.

Pour elle, le passé n'est pas, comme pour Clio, un texte à produire mais un prétexte pour revisiter ce passé comme un vécu toujours actualisé. Depuis que l'on étudie la mémoire individuelle et collective on sait que celle-ci n'est pas seulement une faculté humaine qui nous permet de restituer avec plus au moins de fidélité les événements auxquels elle se rapporte, mais qu'elle est aussi une activité complexe laquelle, selon les enjeux du présent, conserve, transmet, oublie, écarte, éjecte, détruit, sélectionne, censure et même sublime le passé. Le maître mot de cette activité, c'est l'identité. L'identité se nourrit de mémoire. J'y reviendrai.

Du point de vue historique, plusieurs arguments ont été avancés pour fonder en raison certains éléments qui singularisent radicalement l'événement «Shoah» par rapport à d'autres meurtres et massacres de masses qui ont jalonné l'histoire. Ces arguments peuvent être regroupés en deux grands faisceaux. Le premier se rapporte à une série de constats ayant pour pivot la modernité : la singularité de la Shoah serait liée au fait qu'elle s'est produite en plein XXème siècle, au coeur de la civilisation européenne, perpétrée par un État moderne, revendiquée par une idéologie et une criminalité étatiques affichées visant à l'extermination de la totalité des membres d'un peuple, réalisée enfin au moyen d'une technostucture avancée, rationnelle et performante, fille aînée de la modernité. Ces arguments - qui ont mis de côté certains critères évoqués jadis, notamment du point de vue *quantitatif* ou relativement à l'*intentionnalité* du programme criminel -, ne concernent évidemment que le passé. La question de leur validité aussi bien par rapport aux événements du présent que par rapport à ceux que l'avenir nous réserve, reste évidemment entièrement ouverte. Le deuxième faisceau d'arguments se rapporte quant lui à un tout autre niveau, sans doute plus fondamental. Il concerne

les immenses difficultés que rencontrent toutes nos démarches - y compris celles qui relèvent de la méthode et de la compréhension historiques - pour nous *représenter* l'événement, c'est-à-dire pour le ramener à nos catégories habituelles de pensée et d'analyse. La réduction de l'inconnu au connu, par quoi progresse toute science, se révèle ici particulièrement problématique sinon impossible en raison précisément de la singularité de l'événement. Au voisinage d'Auschwitz - au sens paradigmatique du terme - tout se passe comme si cette culmination de l'inhumanité dépassait le pouvoir d'imagination et de représentation des historiens eux-mêmes. Factuellement parlant, on peut considérer que le cours des événements est aujourd'hui largement éclairci, mais paradoxalement, plus on avance dans la connaissance factuelle des processus historiques concrets, plus la véritable énigme de la criminalité nazie semble se dérober à notre intelligence. L'historien de la «solution finale» serait à comparer à l'homme du mythe de la caverne qui, de la réalité, n'aperçoit que de simples ombres et des reflets. Il est possible aussi que la politique nazie d'extermination fondée sur la race échapperait à toute historisation en raison précisément des fondements mêmes de notre savoir historique. L'historien n'est pas seulement armé des techniques et des procédures de validation de ses assertions, il est aussi tributaire d'un savoir et d'un horizon intellectuel directement liés aux conditions de son émergence en tant que savoir historique précisément. En effet, l'histoire en tant que discipline à prétention scientifique - en ce sens qu'elle prétend émettre non pas des «opinions» ou des «propos» d'auteur mais des vérités dont elle sait bien par ailleurs le caractère toujours provisoire et lacunaire - émerge dans un contexte culturel plus vaste qui a érigé certaines catégories en horizon de pensée et en valeurs partagées comme l'absence d'interventions surnaturelles et extra-humaines

dans le cours de l'histoire, l'autonomie du sujet, l'ordre du possible et de l'impossible, du concevable et de l'inconcevable, du probable et de l'improbable, de la nécessité et de la contingence, etc. Or, dès lors que l'on approche de l'intérieur la criminalité nazie, toutes ces catégories - qui sont à la base et qui constituent les présupposés de notre savoir historique -, semblent frappées de nullité. Devant l'événement, aussi bien notre *sens commun* que nos *théories* les plus sophistiquées, se fissurent. La raison - et finalement c'est tout à son honneur -, se refuse de tenir pour possible, pour vrai, un tel événement. Les témoins nous avaient déjà prévenus : «Les hommes normaux ne comprennent pas que tout est possible» (David Rousset). Tout se passe comme si l'expérience historique de la criminalité spécifiquement nazie avait infligé une défaite patente au principe même de réalité. De même qu'il y aurait une consistance *non-juridique* au principe de vérité en tant que principe établissant la culpabilité, il y aurait aussi, s'agissant de l'étude de la criminalité nazie dans ses formes extrêmes, une consistance *non-historique* au principe de vérité comme principe régulateur de nos connaissances factuelles. Aucun autre événement ne présente cette structure atypique où connaissance historique et compréhension humaine se trouvent à ce point disjointes³. Pour beaucoup, comme George Steiner par exemple, «le monde d'Auschwitz» résiderait hors discours comme il résiderait hors raison.

Devant ces apories majeures du point de vue épistémologique, la tentation est forte d'ériger la Shoah en un phénomène surna-

turel, quasi-religieux, mettant en échec, de par sa nature, toute tentative d'explication et de compréhension. Même la sémantique utilisée pour désigner l'événement - «Holocauste» et «Shoah» - nous renvoie à la recherche d'un sur-sens qui puiserait des signifiants dans la religion ou dans la tradition légendaire afin de suppléer au cruel manque de sens qui semble frapper irrémédiablement l'événement. L'inflation caractérisée des qualificatifs tels que «inimaginable», «incompréhensible», «innommable», «irreprésentable», «impensable», «indicible», «irréductible» etc., pour évoquer l'événement, trahit elle aussi ces mêmes difficultés et contribue à projeter l'événement hors histoire, hors toute rationalité et contextualisation en lui conférant le statut d'un événement quasi irréel plombant dans l'impuissance toutes nos capacités d'intellection. Laisant la question du «comment» aux techniques des connaissances positives (histoire et sciences humaines), une telle perspective finit par interdire la question du «pourquoi» au motif que toute explication équivaldrait, en l'espèce, à une acceptation ou justification de l'événement. De la sorte, parce qu'incontournable, la question du «pourquoi» se trouve renvoyée, ipso facto, à une sorte de mystique seule susceptible de maintenir l'événement à distance par rapport à toute explication contextuelle, ce qui revient à lui garantir précisément une unicité et une singularité radicales et absolues. Une telle position du problème relève évidemment de la pensée religieuse - au sens large du terme - et fait appel à une attitude tout aussi religieuse face

³ Je crois qu'une véritable confrontation globale avec le contenu de cette expérience extrême exige de mettre à l'épreuve d'Auschwitz toutes nos connaissances, tous nos critères, y compris ceux de la validité de nos savoirs, toutes nos conceptions et perceptions, toutes nos normes de pensées et d'action, sans parler de nos jugements et préjugés. Une telle démarche n'est pas chose facile. Elle exige une sorte de crise cognitive au sens d'une *Krisis* de la pensée dont nous parle l'épistémologie. Sous ce rapport, on peut considérer «l'événement Auschwitz» comme un test crucial - méthodologique et épistémologique - pour l'ensemble des disciplines dans le champ des sciences humaines notamment pour ce qui est des frontières qu'elles ont cru pouvoir établir entre elles.

à l'événement devenu «mystère». Les commémorations et le souvenir ritualisé créent parfois ces espaces symboliques qui rendent possible cette «communion» qui seule donne accès au sacré et au sens caché des événements. Mais dans le site mémoriel d'Auschwitz, la ritualisation et la commémoration mobilisent massivement l'événement, non pas pour produire quelques effets de connaissance mais pour colmater l'effondrement du sens et du mental que celui-ci produit. Là où la connaissance trébuche, l'iconographie, si ce n'est l'hagiographie prend son envol et déploie toutes ses puissances suggestives. Alors, nous quittons le domaine de la connaissance et la discussion vire, inmanquablement, aux spéculations ontologico-théologiques qui ne sont finalement qu'autant de variantes actualisées du vieux débat sur la théodicée. Et comme chez Hans Jonas, à défaut de pouvoir sauver Dieu on s'ingénie, tant bien que mal, à «réviser» le concept de Dieu. Le terme même d'«Holocauste» joue ici un rôle fondamental en ce sens que l'événement pourrait être assimilé à une expérience «messianique», sorte d'inversion négative de l'élection positive divine. L'affirmation de l'unicité de la Shoah apparaît ainsi, dans un premier temps, comme la conséquence directe d'une saisie théologico-philosophique du phénomène qui considère comme accessoire toute contextualisation historique à prétention explicative.

Une telle perspective garantit certes la singularité et l'unicité absolues de l'événement mais, dans le même temps, elle signe l'abdication de la raison devant les «voies impénétrables du mal radical». Alors, ce qui, dans l'événement, résiste à l'intelligibilité rationnelle, nous incline à adopter une sorte de posture théologique, de désolation et d'effroi. Mais la question demeure, cruciale : *Qu'est-ce qui, en nous, sujet connaissant, résiste à une approche compréhensive du*

phénomène ? Éluder cette question c'est nous condamner à rester captif de la seule émotion, voire de la fascination qui ne produisent ni connaissance ni sens. Je pense au contraire qu'il nous faut impérativement penser l'événement contre son impensable même. Notre effort de compréhension ne peut être que le résultat d'une lutte de corps à corps contre ce qui, dans l'événement, défait en permanence cet effort lui-même, contre ce qui, dans cette expérience historique extrême, provoque l'effondrement de notre mental et paralyse nos facultés cognitives. Une telle approche du problème ne prétend pas tout pouvoir expliquer ni résoudre toutes les apories que l'événement soulève. Il s'agit au contraire d'une investigation tâtonnante, incertaine, fragile dans ses résultats mais qui aspire à produire quelques effets de connaissance sur «l'introuvable sens d'Auschwitz». Car si cette expérience ne débouche sur aucune connaissance *objectivable* et, en cela même *communiquable*, alors il faut vraiment désespérer : Auschwitz n'aurait signé aucune instruction pour l'avenir et sa «leçon» serait frappée de nullité.

Je crois qu'on comprendrait mieux l'enjeu des discussions autour de la singularité ou de l'universalité de la Shoah si l'on cessait de le concevoir comme un enjeu de connaissance - car il n'en est pas un à ce niveau - mais, plutôt, comme un enjeu lié aux revendications mémorielles, c'est-à-dire comme un enjeu lié aux usages existentiels et politiques de la mémoire. Une telle perspective non seulement ne diminue en rien l'importance cruciale du débat mais a l'avantage aussi de le situer sur un terrain qui lui est propre en l'émancipant d'une pseudo-discussion historique qui s'est avérée jusqu'ici stérile et paralysante. Du reste, cela permet également de restituer à la mémoire ses fonctions propres, notamment par rapport à l'histoire. Nous savons que pour diverses rai-

sons les intérêts et les objets d'étude de la communauté historique se déplacent non seulement en raison de la disponibilité ou non des fonds documentaires mais également sous la pression des contextes politiques, des traditions, de l'environnement culturel, voire des modes. Sous ce rapport la mémoire peut s'avérer un puissant stimulant, un véritable levier, pour orienter et aiguillonner le travail historiographique au point de l'obliger à repenser un événement en révisant le statut qu'il lui avait attribué jusque là. Tel fut d'ailleurs le sens précis des activations mémorielles de ces dernières années autour des crimes et génocides nazis : elles ont puissamment contribué à mettre sur le chantier des questions jusqu'alors négligées, voire carrément éludées par l'historiographie contemporaine. Mais s'il s'agit effectivement de revendications mémorielles, alors l'analyse de l'enjeu relatif à la singularité ou à l'universalité de la Shoah ne ferait plus appel à des procédures qui relèvent de l'enquête historique mais à des méthodes qui ont cours dans l'espace argumentatif propre à d'autres disciplines des sciences humaines, comme la sociologie ou l'anthropologie par exemple, plus appropriées me semble-t-il pour l'étude des groupes sociaux en tant que milieux porteurs d'expériences, d'aspirations, de croyances et de traditions spécifiques. Evidemment, dans une telle perspective, l'axe de la discussion se déplacerait dans la mesure où ce ne serait plus sur le registre de la «vérité» historique que s'opérerait la validation des assertions avancées mais sur celui de la légitimité ou non, de la recevabilité ou non, de la compatibilité ou non des divers *points de vues* exprimés et

revendiqués par les différentes «communautés» d'expérience et de mémoire.

La mémoire des crimes et génocides nazis est une catégorie trop vaste pour qu'elle puisse nous éclairer de façon précise sur les multiples enjeux qu'elle soulève. Non seulement cette mémoire est foncièrement plurielle mais en plus elle a évolué et s'est transformée considérablement depuis 1945. Ses transformations à travers le temps et sa pluralité intrinsèque constituent, depuis quelques années déjà, un champ de recherche particulièrement prisé par nombre de disciplines : histoire, sociologie, psychologie, sciences du texte, pédagogie etc. Impossible dans le cadre de cet exposé de présenter le bilan de toutes ces recherches qui ont donné déjà lieu à de nombreuses publications.

Nous avons démontré ailleurs que la mémoire des crimes et génocides, foncièrement plurielle et évolutive, peut se thématiser selon trois types : la mémoire nationale et patriotique, la mémoire politique universalisante et la mémoire communautaire juive. Il ne s'agit évidemment ici que d'archétypes. Dans la réalité, les choses sont beaucoup plus complexes dans la mesure où l'on y observe la présence de plusieurs combinaisons entre ces *idéal types*.

Depuis la libération, ces trois types de représentations ont connu des évolutions et des trajectoires propres mais avec des rythmes et des vitesses décalés. Leurs relations, d'une complexité qui défie toute simplification, n'ont pas toujours été amicales. Des alliances, des oppositions et des rivalités se sont manifestées tout au long de cette période, sans parler des stratégies hégémonisatrices mises en oeuvre par l'une ou par l'autre pour

⁴ «Milieux de mémoire : Survivants et formation des héritiers - bilan et perspectives», *Actes III* du Colloque international «Histoire et Mémoire des crimes et génocides nazis», Bruxelles, nov. 1992, *Bulletin Trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° spécial 40-41, janvier-février 1994, p. 5-28. Pour une version plus actualisée de cette problématique voir ma communication «L'avenir de la mémoire. Enjeux identitaires et mémoriels» au colloque international «L'avenir de la mémoire/Die Zukunft Der Erinnerung», tenu à Lyon les 25-27 novembre 1999, in *Bulletin Trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° spécial 66, janvier-mars 2000, p. 29-41.

conquérir les «places fortes» au sein de la mémoire collective. On peut certes le regretter, mais ce n'est pas sans raison qu'on parle, depuis des années déjà, d'une véritable bataille de mémoires qui se déroule, tambour battant, autour et sur les lieux de mémoire, tels les sites, les musées, les monuments et les diverses autres inscriptions et cristallisations de la mémoire. Ces lieux sont devenus des enjeux décisifs pour les représentations collectives qui y livrent de véritables luttes d'occupation et de marquage des «territoires» pour affirmer et faire reconnaître leur identité propre en mobilisant leurs pré-supposés, leurs références, leurs stéréotypes, voire leurs «intellectuels organiques».

Aussi, la question de la singularité ou de l'universalité de la Shoah doit être abordée comme l'expression de ce type d'enjeux identitaires qui se jouent à travers les rapports, les imbrications, les controverses, les rivalités et les concurrences entre les diverses représentations collectives de l'événement.

Bien que la mémoire patriotique et nationale joua jusqu'ici un rôle fondamental et à bien des égards hégémonique, je ne l'aborderai pas ici. Je mettrai plutôt l'accent sur les deux autres types de mémoire qui nous éclairent de façon significative et plus directe sur la question de la singularité exemplaire ou de l'universalité de la Shoah.

Le temps qui m'est imparti m'interdit d'approfondir ici les multiples aspects de la mémoire politique universalisante que j'ai eu l'occasion de développer ailleurs⁴. Pour aller à l'essentiel je dirais que pour ce type de mémoire, c'est la signification intrinsèque du contenu de cette expérience historique extrême qui détermine sa portée mémorielle. En effet, pour ce type de mémoire trop de l'humain a été enseveli en ces lieux - qui porte pour nom «camps de concentration et d'extermination» - pour que la signification de la déshumanisation subie ne puisse revêtir, de fait et de droit, une signification véritable-

ment universelle. En termes d'existence, de société et de civilisation, une strate trop profonde a été mortellement atteinte en ces lieux, et cette atteinte, parce que radicale et sans retour, ne peut qu'affecter tout être humain. Les victimes certes ne furent pas anonymes, mais à travers elles, c'est l'homme par l'homme qui a été mis à mort - précisément dans sa qualité d'être homme. La mémoire politique universalisante pourrait prendre à son compte la formule d'Adorno selon laquelle «*Le fait que dans les camps ce n'était pas l'individu qui mourrait mais l'exemplaire, doit nécessairement affecter aussi la façon de mourir de ceux qui échappèrent à la mesure.*» Pour la mémoire politique c'est par conséquent cette dimension universelle de ce qui a été si absolument nié dans cette expérience - la possibilité d'être homme - qui assure au souvenir des crimes et génocides nazis son plein impact sur la conscience contemporaine. C'est en grande partie cette universalisation de la signification du contenu spécifique de la criminalité nazie qui a été perçue par la mémoire communautaire juive comme une occultation délibérée de la spécificité du judéocide. Ajoutons que, combinées à certains aspects de la mémoire nationale et patriotique, les *formes partisans* de la mémoire politique occupaient, depuis la Libération jusqu'à une date relativement récente, une place quasi-hégémonique au sein des représentations collectives des crimes et génocides nazis.

Pour des raisons tout à fait légitimes - aussi bien sur le plan de la vérité historique que des représentations mémorielles - cette hégémonie ne pouvait être que très mal vécue par la mémoire communautaire juive, c'est-à-dire par la mémoire de cette communauté qui a subi tout à la fois la persécution la plus massive, l'anéantissement le plus systématique et la destruction immédiate pour ce qui est des centres de mise à mort (Treblinka, Sobibor, Chelmno et Belzec). Ici la mémoire-

re se fait pleine d'un destin collectif brutalement imposé, pleine de marques indélébiles d'une entreprise de destruction inexorable. Elle avance la question - cette question qu'elle s'est posée, hélas, à de si nombreuses reprises - : «*Pourquoi nous ?*» et comme seule réponse à cette question, elle reçoit celle qu'aucune rationalité ne peut contenir : «*parce que juifs*». C'est une situation inconnue de la mémoire politique. De fait, pour le déporté résistant, la question «*pourquoi moi ?*» ne pose absolument aucun problème. En revanche, la thématization de la mémoire juive se nourrit de cette aporie, de cette pensée, de cette question éternellement suspendue : «*Pourquoi nous ?*». Rapportée à l'échelle du génocide cette aporie prend évidemment des dimensions insoupçonnées. Elle occupe et hante littéralement toute la mémoire. Aussi, ce qui thématise et structure en priorité la mémoire juive, c'est davantage *l'appartenance* pour ainsi dire organique - par filiation, par tradition, par religion, ou par culture - à une communauté de destin - d'un destin brutalement imposé -, que n'importe quelle autre considération sur la signification générale de l'expérience ou sur l'intelligibilité des ses causes et contextes politiques. Si pour la mémoire politique le récit de la déportation et du vécu concentrationnaire ne prend sens que comme illustration exemplaire de la pertinence des explications avancées quant aux causes de l'événement, pour la mémoire juive en revanche le récit de captivité est plein de lui-même. Il se suffit à lui-même, il occupe, mobilise et épuise toute la mémoire. C'est le récit d'une communauté, d'une identité communautaire mortellement agressive et violente. C'est un récit qui a pour lui la force tragique de la *répétition* puisque l'histoire lui a fait, plusieurs fois, écho. Le deuil de la destruction est infini et focalise toute la mémoire, mémoire qui passe toute entière alors du côté de tous ceux, juifs, qui ne sont pas revenus *parce que juifs*.

Cette différence de statut entre la mémoire politique et la mémoire juive des crimes et génocides nazis se répercute aussi sur les problèmes que rencontre leur transmission. Pour ce qui est de la première, il n'y a pas, pour ainsi dire, «transmission automatique» de père en fils et de génération en génération, par une sorte de projection identificatrice aux souffrances endurées. Ou plutôt, une telle identification exigerait une *adhésion préalable et volontaire* aux convictions, aux valeurs et aux projets dont le prix à payer a été précisément celui de la déportation. Autrement dit, pour s'approprier cette mémoire, il faut reproduire et assumer - ne fut-ce que virtuellement - son acte fondateur : celui précisément qui a fait dire à Semprun : «*J'ai choisi librement d'être dans ce wagon*». Or, nous savons que ces convictions, projets et valeurs ne constituent plus aujourd'hui des référents mobilisateurs pour la conscience collective en raison, entre autres, de l'érosion qu'ont subie les paradigmes émancipateurs classiques. Aussi la mémoire politique se heurte à présent à un contexte politique et idéologique qui est l'inverse de celui qui lui a permis, au lendemain de la guerre, de conquérir les larges adhésions qui furent alors les siennes.

Toute autre est, sous ce rapport, la situation de la mémoire juive qui bénéficie elle, d'ancrages et de ressorts d'un autre type : ancrage naturel par filiation, par identification à une communauté, par la force intégrative de la religion, par les schémas interprétatifs et les «grands récits» que véhiculent les traditions à travers les âges, sans parler du rôle fondamental que joue à cet égard l'Etat d'Israël. Ici, on s'approprie la mémoire par appartenance, par identification de fait et sans aucun préalable. La souffrance des proches devient *ma* souffrance parce que celle-ci a frappé non pas pour *fait de choix* - comme c'est le cas pour la mémoire politique - mais tout simplement pour *fait*

d'existence. Autant de facteurs qui contribuent puissamment à la formation et à la transmission d'une *mémoire communautaire* pouvant, à la limite, *s'auto-suffire* en libérant les structures symboliques qui permettent à l'individu de ressouder son identité et son appartenance au groupe, à la communauté, voire à l'Etat. Mais c'est bien là aussi le problème majeur de la mémoire juive, laquelle, se réduisant à une simple fonction identitaire interne, risque d'opérer une fermeture sur elle-même et s'enfermer par là dans la répétition indéfinie d'une martyrologie ritualisée se donnant l'allure d'une sorte de religion civile. Nous pensons qu'il s'agit là d'un risque majeur qui menace gravement en perspective la dimension précisément *critique* de la mémoire des crimes et génocides nazis.

Cette réserve faite, il est évident que cette mémoire ne peut être vécue que comme absolument singulière et irréductible dans la mesure où elle permet à toute une communauté, en raison précisément de cette singularité, de se reconnaître et de se faire reconnaître comme telle. Ici, la *singularité* de l'événement se confond avec l'affirmation de l'*identité* des victimes et avec la *reconnaissance publique* de cette identité. Occulter cette identité équivaudrait donc à nier non pas la singularité historique de l'événement - une telle négation, au sens strict, n'a aucun sens du point de vue de l'histoire - mais le rôle singulier que joue la mémoire de l'événement dans la cohésion identitaire d'une communauté d'expérience. Il me semble, sous ce rapport, que ceux qui veulent passer l'unicité de la Shoah pour un problème historiographique, confondent singularité historique et singularité identitaire. D'où des controverses rarement stimulantes, souvent stériles - voire même parfois irrespectueuses envers les victimes - sur la question des «comparaisons» eu égard au concept du génocide et au phénomène des crimes de

masses. «Génocide» au singulier ou au pluriel ? «Mémoire littérale» ou «mémoire-justice» ? Singularité absolue du génocide juive ou généralisation conceptuelle culminant à la banalisation ? Enjeux historiographiques ou «concurrence des victimes» chaque groupe cherchant à «optimiser son capital victimaire» historiquement disponible ?, autant de débats et de dérives qui continuent encore à faire des ravages. Si l'on accepte pourtant la distinction entre singularité événementielle et singularité mémorielle, les termes de la discussion pourraient s'éclaircir.

Parce qu'elle se situe sur le terrain du savoir historique, la première - la singularité événementielle -, n'interdit, surtout au niveau du travail de la compréhension et de l'interprétation, ni des analogies, ni des comparaisons - par l'analyse précisément des similitudes *et* des différences des causes et des contextes des événements. La connaissance historique ne saurait faire l'économie d'une telle démarche sauf si, d'aventure, elle prenait la décision de se limiter au seul travail documentaire. Elle ne produirait alors que des sources. Mais dès lors qu'elle s'élève - ce qui a toujours été son projet - au niveau de la compréhension et de l'interprétation, la démarche comparative lui est indispensable. Nombre de concepts historiques seraient impensables sans ce type d'approche.

En revanche, la seconde singularité, la singularité proprement mémorielle, est toujours unique et irréductible à toute autre. Bien qu'elle puisse évoluer dans ses thèmes et ses contours, elle est la seule à pouvoir garantir l'identité et la stabilité d'une communauté d'expérience. Ici, toute mise en question, toute réduction ou généralisation - en vertu des concepts par ailleurs pertinents sur d'autres plans -, ne peut être perçue et vécue que comme une atteinte à l'intégrité et à la cohésion du groupe. Si, il y a quelques années, la singularité de la Shoah a été si «absolument» affirmée au point

d'obscurcir aussi bien le débat historiographique que mémoriel, c'est pour deux raisons concomitantes. Tout d'abord parce que l'événement lui-même n'avait pas trouvé, jusqu'à une date relativement récente, la place centrale et primordiale qui lui revenait de fait et de droit dans la recherche historique. Les raisons en sont multiples et largement analysées. On peut toutefois considérer que cette «iniquité» historiographique a été, depuis lors, largement «réparée» ainsi que l'atteste la qualité et la quantité des travaux - non seulement historiques d'ailleurs - consacrés à la Shoah. On peut même dire que s'il y a aujourd'hui un inquiétant déficit historiographique - excepté sans doute en Allemagne -, il faut plutôt le chercher de côté de travaux historiques dans les domaines de la déportation politique, des camps de concentration, du travail forcé et d'autres catégories de déportés. La deuxième raison qui explique la persistance avec laquelle est affirmée la singularité absolue de la Shoah réside elle, en revanche, dans une iniquité beaucoup plus difficile à réparer, l'«iniquité mémorielle», à savoir l'occultation, depuis la libération, de l'identité même des victimes, la non-reconnaissance de l'identité mémorielle de la communauté humaine qui a subi l'anéantissement le plus systématique. Sur ce plan aussi toutefois, un travail immense a été accompli aussi bien sur le plan de la reconnaissance publique que sur celui de la recherche et de la pédagogie. Au point que par une sorte de retour du balancier, par une inversion de la tendance, ce sont aujourd'hui les déportés politiques et les Résistants qui se sentent «oubliés», relégués en seconde zone.

En conclusion je dirais que pour éclaircir la discussion sur la singularité ou l'universalité de la Shoah, il faut déplacer les termes du débat. Sortir d'un faux et confus débat historiographie pour se placer du point de vue de la mémoire et des revendications mémorielles, c'est-à-dire du point de vue des significations que les groupes sociaux attribuent à leurs expériences vécues. Alors, ces deux dimensions, singularité et universalité, ne sont ni incompatibles ni antinomiques. Dans une telle perspective, ces deux significations, universalisante d'une part et singularisante de l'autre, sont, toutes deux, parfaitement légitimes. Tout en reconnaissant la singularité des différentes catégories de victimes, la première privilégie, dans sa thématisation, l'unicité de l'espèce humaine comme étant la victime par excellence de la criminalité nazie, la deuxième, sans ignorer cette unicité, fait prévaloir l'identité singulière d'une communauté que l'idéologie nazie voulu définitivement éradiquer de cette unité même. Il me semble donc que ces deux significations, loin d'être incompatibles, apparaissent plutôt comme complémentaires et que l'occultation de l'une comme de l'autre aurait pour conséquence de mutiler aussi bien la compréhension de l'événement que les enseignements que l'on peut en tirer pour l'avenir. Poser ces significations comme antinomiques nous condamnerait à vivre dans une sorte de schizophrénie mémorielle qui nous tirerait entre une compulsion à la «balkanisation» de la mémoire et une fuite vers une mémoire unifiante mais privée de la richesse des diversités qui l'habitent.

VALÉRIE-BARBARA ROSOUX*

Aspirant du FNRS à l'Université Catholique de Louvain.

Mémoire et résolution des conflits : La nécessaire reconnaissance des victimes

Cette étude, déposée par Madame Valérie-Barbara Rosoux pour concourir au «Prix Fondation Auschwitz 1998-1999», intéressa vivement les membres de son jury qui lui proposèrent, dans le cadre d'une Convention de recherche, de poursuivre son étude et d'en publier les résultats sous la forme d'un article. Nous sommes heureux de le présenter ici.

«Le passé adhère à notre vie, mais en tant qu'il continue d'agir dans notre présent, non comme un corps étranger, non comme une simple trace devenue inerte : il est avec nous à chaque instant et il se livre d'une certaine manière à nous, comme une réalité qui nous concerne maintenant mais dont le sens n'est pas entièrement constitué et dépend pour une part de l'interprétation que nous lui donnons, dans notre pensée et dans notre action présentes.»

Jean Ladrière¹

* Licenciée en Philosophie, Valérie Barbara-Rosoux présenta en 1998 à l'Institut Supérieur de Philosophie de l'Université Catholique de Louvain son Mémoire de fin d'étude intitulé «Mémoire, responsabilité, pardon. De Ricoeur à l'éthique reconstructive».

¹ Jean LADRIERE, «Auschwitz, notre mémoire», in Yannis THANASSEKOS et Heinz WISMANN (dir.), *Révision de l'histoire, totalitarismes, crimes et génocides nazis*, Paris, Cerf, 1990, p. 318.

Durant la dernière décennie, les conflits n'ont cessé de se succéder dans certaines régions du monde, telles que les Balkans ou encore l'Afrique des Grands Lacs. Ils ont fait l'objet de nombreuses tentatives de résolution. Celles-ci n'ont cependant pas pu combler les fossés qui ont déchiré les communautés. Les actes de représailles ne sont pas rares. Les assassinats isolés ont suivi les opérations de nettoyage systématique. Des années après les faits, l'onde de choc suscitée par la guerre continue à bouleverser ces régions. Malgré les discours appelant à la réconciliation, les témoignages concordent pour dépeindre une atmosphère de méfiance et de discrimination.

Pourtant, un jour ou l'autre, les familles endeuillées devront à nouveau vivre ensemble. Non par magnanimité, mais pour des motifs essentiellement pragmatiques. Une certaine forme de coexistence s'impose notamment quand les communautés en présence occupent un même territoire. Lorsque les anciens adversaires vivent sur des ères géographiques tout à fait distinctes, la coexistence ne semble pas aussi nécessaire. Elle n'en constitue pas moins l'une des éventuelles conditions pour accéder à une ressource particulière (telle que l'accès à la mer par exemple) ou pour développer des échanges afin d'améliorer le niveau de vie des populations concernées. Dans ces conditions, l'impératif ou le souhait de rappro-

chement forcent à s'interroger : comment gérer les conséquences de ce qui est advenu ?

De nombreux auteurs se sont penchés sur la possibilité de reconstruire des liens violemment rompus par la guerre, que ce soit par le biais de la politique, de l'économie ou de la culture². Cette étude se propose de traiter la question sous un angle différent. Notre intention n'est pas d'étudier les projets qui sont susceptibles de favoriser la coopération à venir. Mais de s'interroger sur l'évolution du regard que les protagonistes portent sur leur passé commun. Cette perspective se révèle essentielle. En effet, la question qui se pose au lendemain d'un conflit n'est pas seulement «que s'est-il passé ?», mais aussi -et surtout- «que faire avec le passé ?».

L'objectif de cet article est double. Il est tout d'abord de dégager les principaux mécanismes de la gestion politique du passé et de cerner leur impact respectif sur le plan des relations internationales. Il est ensuite de s'interroger sur la place qui est réservée - ou non - à la mémoire des victimes dans la représentation officielle du passé. L'enjeu est de taille. Nous posons effectivement l'hypothèse que les anciens belligérants ne peuvent parvenir à un rapprochement durable sans reconnaître officiellement les souffrances endurées de part et d'autre. Cela signifie en d'autres mots que, pour avoir

² Voir entre autres Raimo VÄYRYNEN, *New Directions in Conflict Theory : Conflict Resolution and Conflict Transformation*, Londres, Sage Publications, 1991 et Kumar RUPESINGHE (ed.), *Conflict Transformation*, New York, St. Martin's Press, 1995.

³ SAINT AUGUSTIN, *Les confessions*, Paris, Garnier-Flammarion, 1964, p. 269.

⁴ Voir Maurice HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 290 ; Walter BENJAMIN, *Oeuvres, II, Poésie et révolution*, Paris, Denoël, 1971, p. 279 ; Primo LEVI, *Les naufragés et les rescapés, Quarante ans après Auschwitz*, Paris, Gallimard, 1989, p. 23 et Raul HILBERG, *La politique de la mémoire*, Paris, Gallimard, 1994, p. 126.

⁵ Voir Jorge Luis BORGES, «Funes ou la mémoire», in *Fictions*, Paris, Gallimard, 1957, p. 134.

⁶ Dans trois ouvrages : *Les cadres sociaux de la mémoire* (1925), *La topographie légendaire des Évangiles en Terre sainte. Étude de mémoire collective* (1941) et *La mémoire collective* (1950, publié à titre posthume).

⁷ Voir Pierre NORA, «Mémoire collective», in Jacques LE GOFF, Roger CHARLIER et Jacques REVEL (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, C.E.P.L., 1978, pp. 398-401.

un impact, l'interprétation officielle du passé ne peut faire fi de la mémoire des hommes.

I. CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES

Il paraît *a priori* aisé de deviner les enjeux qui sont sous-jacents à la problématique de la mémoire. Pourtant, cette notion est plus ambiguë qu'il n'y paraît de prime abord. Il est dès lors opportun de clarifier d'emblée quelques notions clefs.

1. La mémoire comme «présent du passé»

Tous les systèmes de mémoire, naturels ou artificiels, impliquent trois étapes : le processus d'encodage de l'information, le stockage qui permet de conserver cette information et de prévenir son oubli, et la récupération, nécessaire pour pouvoir accéder et faire resurgir l'information stockée. Mais à la différence des mémoires artificielles, la mémoire humaine ne se réfère pas au passé de manière neutre et objective. Elle est relativement fluide et fortement connotée par le «vécu» et le «sensible».

Ce ne sont pas les choses elles-mêmes qui entrent dans la mémoire mais leurs images. La mémoire n'est pas le reflet exact et parfait du passé. Elle n'en est que la trace, l'évocation. C'est en ce sens que Saint Augustin définit la mémoire comme le «présent du passé»³. Les souvenirs ne sont pas littéralement conservés, mais plutôt reconstruits, remaniés en fonction des conditions présentes⁴.

En effet, aucune mémoire ne peut retenir l'ensemble des faits d'une période révolue : la mémoire ne vit que de sélection. La quasi impossibilité d'oublier, observée chez certains sujets dotés d'une mémoire hypertrophiée peut les plonger dans un univers absolument chaotique qui fait songer au *Funes* de Borges. Capable d'associer des milliers de

données mémorisées à des vers déclamés en sa présence, Funes ne parvient pas à comprendre le sens du poème récité⁵. Incapable de sélectionner, la mémoire de Funes ne permet tout simplement pas de penser. Comme l'indique cet exemple, la mémoire ne peut être intégrale : elle retient les éléments jugés pertinents et oublie le plus souvent les autres.

Les modifications de sens que subit l'événement quand la mémoire l'évoque révèlent ce qui rend cette dernière si importante dans la construction d'une identité : sa malléabilité. Loin de se réduire à une simple répétition, à une conservation pure et simple, la mémoire s'emploie constamment à réorganiser le passé. C'est dans cette perspective que l'on perçoit la dimension téléologique de la mémoire. La référence au passé n'est jamais une fin en soi. Inspirée par un intérêt actuel, elle tend à une fin actuelle.

Qu'il s'agisse de justifier ou de contester, de plaider en faveur du *statu quo* ou au contraire du changement, la mobilisation du passé constitue une voie royale. Ainsi, l'éloge inconditionnel de la mémoire ne semble ni politiquement innocent, ni historiquement fortuit. L'utilisation d'un passé soigneusement sélectionné constitue une arme politique de choix, dont tout Etat est tenté de se servir à l'occasion. Sous cet angle, ce que l'on appelle souvent la *mémoire collective* constitue un fonds de légitimation inépuisable.

2. La mémoire collective

Le concept de mémoire collective a été développé par le sociologue français Maurice Halbwachs⁶. Il désigne l'ensemble des souvenirs - vécus, transmis, ou même mythifiés - spécifiques d'une communauté ou d'une nation. La mémoire collective est, en d'autres mots, ce qui reste du passé dans le vécu des groupes, ou mieux, ce que ces groupes font du passé⁷.

Les détracteurs de ce concept insistent sur son caractère flou et imprécis. Ils le rapprochent de notions telles que la conscience collective, l'inconscient collectif ou la mentalité collective. Le risque de tels concepts réside dans l'anthropomorphisme, c'est-à-dire dans le fait de penser le collectif sur le modèle de l'individuel.

La mémoire collective n'est bien entendu pas la mémoire d'un groupe organique dont les mécanismes seraient similaires à ceux de la mémoire personnelle d'un individu. Ce sont les individus qui se souviennent dans un sens littéral et physique. Seules les consciences pensent, même si aucune d'entre elles ne pense enfermée dans la solitude⁸. Ce sont souvent les groupes sociaux qui déterminent ce qui est mémorable et la manière dont cela le sera. Toute mémoire individuelle est inscrite dans des cadres collectifs : la famille, l'école, la profession, la classe sociale ou encore la nation. L'entrée de l'enfant dans la société, sa socialisation est tributaire de l'apprentissage du passé tel qu'il est par exemple présenté dans les manuels scolaires.

On conçoit donc sans difficulté que la représentation du passé soit non seulement constitutive de l'identité personnelle mais aussi de l'identité collective : mémoire individuelle et mémoire collective s'articulent, s'affrontent et se nourrissent l'une l'autre.

Elles se constituent simultanément, selon le schéma d'une instauration mutuelle et croisée. C'est pourquoi il n'existe ni mémoire strictement individuelle, ni mémoire strictement collective. Aucune réflexion autour de la mémoire collective ne peut contourner la question des rapports entre l'individu et le groupe. Ce vieux débat semble vain et biaisé dès lors qu'un seul terme est posé en excluant l'autre. C'est l'interpénétration du collectif et de l'individuel qui autorise l'hypothèse d'une mémoire collective.

Ceci étant admis, au-delà de toutes les difficultés épistémologiques, il semble difficile de se passer du concept de mémoire collective⁹. Chaque société humaine développe des configurations de mémoire caractéristiques, des perceptions fondamentales propres (telles que légendes, croyances et autres commémorations) qui façonnent une représentation d'elle-même, largement partagée par ses membres. L'étude des relations internationales fait sans cesse apparaître les manifestations d'idées ou d'émotions collectives au sein de communautés dont les membres se sentent unis par une solidarité d'intérêts et de traditions.

On peut en fin de compte considérer que la mémoire collective n'apparaît pas comme une réalité abstraite, mais comme un «fait de communication entre individus»¹⁰. Elle ne constitue pas un phénomène *a priori* que

⁸ Maurice HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, op. cit., p. 279.

⁹ Ce que souligne sans équivoque Paul Ricoeur : «C'est vraiment la mémoire collective qui est le lieu de l'humiliation, de la revendication, de la culpabilité, des célébrations, donc de la vénération comme de l'exécration. Nous avons besoin, ici, du concept de mémoire collective car c'est elle que retravaille critiquement l'historien». Paul RICOEUR, *La critique et la conviction*, Paris, Calmann-Lévy, 1995, p. 188.

¹⁰ Marc BLOCH, «Mémoire collective, tradition et coutume», in *Revue de synthèse historique*, n° 40, 1925, pp. 118-120.

¹¹ Voir Marie-Claire LAVABRE, *Le fil rouge, Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1994, p. 276.

¹² Voir Michaël POLLAK et Nathalie HEINICH, «Le témoignage», in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, juin 1986, pp. 3-29.

¹³ Charles de GAULLE, *La discorde chez l'ennemi*, Paris, Berger-Levrault, 1924, p. VII et, du même auteur, *Vers l'armée de métier*, Paris, Presses Pocket, 1944, pp. 22-23.

¹⁴ *Notes et Etudes documentaires*, 21 décembre 1962, n° 2947, pp. 15 et 16.

l'on pourrait observer en tant que tel, mais un concept opératoire qui permet de penser l'articulation de la *mémoire vive* et de la *mémoire officielle*¹¹. Ces deux formes de rapport au passé sont tout à fait distinctes. La première comprend l'ensemble des représentations du passé partagées par les individus, qu'il s'agisse de souvenirs vécus ou transmis, ou de connaissances historiques acquises. La seconde est quant à elle constituée des utilisations politiques du passé. La mémoire collective apparaît ainsi comme une «interaction», une «relation», une «tension» entre la diversité de souvenirs individuels et l'unité d'une mémoire officielle.

La présence de ces deux composantes se révèle une condition *sine qua non* de l'existence d'une mémoire collective. Il ne peut y avoir de mémoire collective sans trace d'une expérience commune. Mais la mémoire vive de cette expérience ne signifie pas pour autant qu'il y ait une interprétation commune et partagée de cette expérience¹². Le travail de construction d'une mémoire collective requiert non pas l'addition de souvenirs individuels, mais l'interaction de ces souvenirs. De la même façon, l'institutionnalisation d'une mémoire ne permet pas de présumer que l'ensemble des souvenirs individuels sont conformes à cette mémoire. L'existence d'une mémoire officielle ne suffit donc pas davantage à l'établissement d'une mémoire collective.

Celle-ci ne survient que si l'interprétation des souvenirs partagés par les membres du groupe rejoint celle des souvenirs mis en exergue par les porte-parole, les représentants dudit groupe. C'est alors que la diversité des souvenirs individuels se réduit jusqu'à l'homogénéisation des différentes représentations du passé, le contenu de la mémoire vive et de la mémoire officielle se recouvrant.

Un tel modèle présente l'avantage de distinguer les évocations individuelles du passé et les utilisations politiques de celui-ci. Cette

distinction est fondamentale pour circonscrire notre sujet de recherche. La présente réflexion ne se base en effet ni sur les évocations individuelles du passé, ni sur la mémoire vive d'un groupe particulier, ni sur la mémoire collective en tant que telle, mais sur la mémoire officielle telle qu'exprimée par les acteurs de politique étrangère.

3. La mémoire officielle

La mémoire officielle repose tout entière sur l'ajustement du passé au présent. Bien que les éléments relatés soient souvent éloignés dans le temps, l'ensemble des évocations officielles du passé ne concernent en réalité que peu le passé : elles informent essentiellement sur le présent. C'est bien en fonction d'objectifs politiques présents que la mémoire officielle sélectionne les éléments historiques qu'elle juge pertinents. A cet égard, les tenants de la mémoire officielle voient davantage le passé comme un auxiliaire commode à leurs intentions, plutôt que comme un récit immuable.

L'interprétation que la France donne du passé franco-allemand le montre à l'envi. Loin d'être constante, elle varie d'une période à l'autre. Elle s'avère essentiellement déterminée par le *contexte*. Ce sont les circonstances -sur le plan interne et international- qui expliquent que les acteurs de politique étrangère transforment progressivement leur représentation du passé. Prenons un seul exemple. Entre la Première et la Seconde Guerre mondiale, Charles de Gaulle décrit à maintes reprises l'hostilité naturelle, l'incompatibilité ontologique et la méfiance quasi-viscérale qui existent entre Français et Allemands¹³. Quelques années plus tard, le même Charles de Gaulle souligne la complémentarité tout aussi naturelle des deux peuples et les affinités profondes qui les ont *toujours* attirés¹⁴. N'est-ce pas parce que le rapprochement avec l'Allemagne apparaît

comme une nécessité que les évocations du passé se modifient radicalement ?

Ce type de réinterprétation, de remaniement du passé n'est concevable que si l'on remet en question le préjugé tenace, selon lequel seul le futur serait ouvert et indéterminé, le passé étant fermé et déterminé. Le passé n'est en réalité jamais pleinement révolu. Bien sûr, les *faits* passés sont ineffaçables. Nul ne peut défaire ce qui a été fait ou faire que ce qui est advenu ne se soit pas produit. Mais le *sens* de ce qui est arrivé n'est jamais fixé une fois pour toutes. C'est dans cette perspective qu'il est possible de réfléchir aux différents usages du passé dans les relations internationales.

II. USAGES DU PASSE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

La question de la gestion du passé se pose systématiquement au lendemain d'un conflit international ou intercommunautaire. Les blessures sont à vif, les victimes à peine enterrées, le pays souvent dévasté. Oublier les heurts et les déchirements est impossible. Mais si les anciens belligérants ne peuvent *oublier*, ils peuvent adopter trois types d'attitudes à l'égard du passé. Ils peuvent tout d'abord accentuer, voire survaloriser le souvenir de l'affrontement. Une telle attitude peut par exemple servir à consolider l'identité nationale. Ils peuvent inversement avoir tendance à dissimuler ou minimiser l'événement. C'est notamment le cas lorsque

le passé dont il est question est jugé embarrassant. Entre ces deux attitudes, ils peuvent enfin tenter de reconnaître le passé en s'engageant dans un «travail de mémoire»¹⁵ qui ne relèverait ni de la survalorisation, ni de l'oblitération.

L'analyse de ces trois attitudes permet de déterminer si dont la mémoire des victimes est prise en compte par les autorités de chaque partie en présence. Mais avant de s'interroger sur l'éventuelle reconnaissance des victimes, il est utile d'illustrer chacune des trois catégories par quelques exemples jugés particulièrement significatifs. L'interpellation qui sert ici de fil conducteur est la suivante : dans quelles circonstances la mémoire est-elle un instrument de reconstruction qui mène à la coexistence des protagonistes - fût-ce dans la tension - et, à l'inverse, quand alimente-t-elle une dynamique d'escalade conflictuelle ?

1. Survalorisation du passé

Comme nous l'avons déjà suggéré, la mobilisation du passé, le détour par la mémoire peuvent jouer un rôle stratégique. Les tenants de la mémoire officielle sont souvent tentés de mettre l'accent sur le passé glorieux et prestigieux ou, au contraire, sur le passé injuste et douloureux de leur peuple. La mise en avant d'un passé commun peut s'avérer nécessaire sur le plan intérieur. Il permet de fonder et de maintenir l'identité du groupe¹⁶. Mais il importe de se demander quels sont les effets de la survalorisation du passé sur la scène internationale.

¹⁵ Voir Paul RICOEUR, *Temps et Récit, III*, Paris, Seuil, 1985, p. 411.

¹⁶ Voir Bronislaw BACZKO, *Les imaginaires sociaux. Mémoires et espoirs collectifs*, Paris, Payot, 1984, pp. 24-32.

¹⁷ Voir Tzvetan TODOROV, «La mémoire et ses abus», in *Esprit*, n° 193, juillet 1993, pp. 38-39.

¹⁸ Cité par Mirko GRMEK, Mark GIJDARA et Neven SIMAC, *Le nettoyage ethnique, Documents historiques sur une idéologie serbe*, Paris, Fayard, 1993, pp. 276-278. Notons l'usage extensif qui est fait du terme «génocide». Michel Roux souligne la facilité avec laquelle ce mot est utilisé dans les Balkans : «Toute population expulsée d'une région se dit victime d'un génocide quand bien même il n'y aurait aucun mort, à cause du saccage de sa culture et de ses lieux de mémoire» (Michel ROUX, «La question serbe», in *Hérodote*, 4^e trimestre 1992, p. 54).

Pour ce faire, il est révélateur de se pencher sur les conflits qui embrasèrent l'ex-Yougoslavie peu après l'effondrement du système soviétique. L'examen de ce cas montre combien les représentations que certains peuples peuvent se faire d'eux-mêmes sur le mode du martyr et de la survivance héroïque alimentent amèrement la dynamique conflictuelle.

Avant même le déclenchement du conflit yougoslave, les souvenirs du passé ne cessent d'attiser les animosités du moment. Certains événements sont sanctifiés. Leurs dates, leurs lieux, leurs acteurs sont transformés en symboles puissants, leur récit en mythe unificateur. Pour certains responsables serbes, les souffrances qu'ils infligent aux autres peuples de l'ex-Yougoslavie constituent une juste revanche sur celles qu'ils ont subies dans le passé proche ou lointain¹⁷.

EN VERTU DU PASSÉ PROCHE

En 1990, alors que le spectre de la guerre civile se fait de plus en plus menaçant, la coopération entre l'Eglise orthodoxe et les autorités serbes aboutit à une opération spectaculaire : l'Eglise organise l'exhumation de Serbes massacrés pendant la Seconde Guerre mondiale par les Croates pro nazis - les Oustachis - et leurs auxiliaires musulmans. A plusieurs reprises, aux heures de grande audience, la télévision serbe montre des images éprouvantes : crânes d'enfants fracassés, familles éplorées devant les restes des victimes extirpés des crevasses montagneuses où elles avaient été jetées 50 ans auparavant. Le voeu pieux des familles et de l'Eglise - donner enfin une sépulture à ces victimes oubliées - devient un élément majeur de la campagne psychologique destinée à préparer la population à un nouveau conflit.

En mars 1991, l'Eglise demande à ses fidèles que toute l'année soit consacrée à la reviviscence des souffrances du peuple serbe au cours des dernières décennies. Son but est de

restaurer une mémoire mise à mal par la sous-estimation du nombre des victimes ainsi que par l'effacement des tombes et des lieux d'exécution. Bien que le message pascal du patriarche Paul en appelle au pardon, il n'en demeure pas moins ambigu :

« Nous devons pardonner parce que nous sommes chrétiens. (...) A dire vrai, il n'est pas facile d'étouffer en soi la voix du sang humain lorsqu'il s'agit de crimes jamais vus, et des martyres qu'ont soufferts, justes devant Dieu, nos grands-parents, pères, mères, frères, soeurs et enfants » ;

« Réfléchissant sur cette question, le grand archevêque Nikolaj de Zica, de bienheureuse mémoire, a dit ceci : 'Si les Serbes se vengeaient en proportion de tous les crimes qui leur ont été infligés au cours de ce siècle, que faudrait-il qu'ils fassent ? Il faudrait qu'ils enterrent des hommes vivants, qu'ils rôtitent au feu des vivants, qu'ils les écorchent vifs, qu'ils hachent des enfants en morceaux sous les yeux de leurs parents. Cela, les Serbes ne l'ont jamais fait (...)' . D'un autre côté, nous avons lu récemment les déclarations de nos sages : 'C'est un crime que d'oublier le crime, et c'est en effet un nouveau crime'. L'oubli est un péché grave, et il constitue une complicité avec les monstres qui ont effectué le génocide sur un peuple innocent » ;

« Les événements qui se déroulent encore aujourd'hui, aux mêmes endroits et de la part des mêmes acteurs, prouvent, et c'est un fait, que ce crime incomparable n'a jusqu'à aujourd'hui fait l'objet d'aucun repentir et d'aucune expiation »¹⁸.

La question qui se pose ne concerne pas la réalité du passé auquel il est fait référence. Nul ne peut nier le caractère sanglant du régime d'Ante Pavelic, ni les crimes commis dans un camp comme celui de Jasenovac. Ce n'est pas le souvenir en lui-même, mais son exaltation qui est problématique. La conclusion qu'en tirent certains Serbes justifie le

retour à la loi du talion : «La guerre en cours nous est imposée par les plus grands criminels de tous les temps, les Oustachis, *les mêmes* qui nous ont massacrés de 1941 à 1945»¹⁹.

Face à cette identification des Croates aux Oustachis, la presse croate désigne en réponse les Serbes de Tchetsniks, du nom des soldats du général Mihailovic (héros du nationalisme serbe pendant la Seconde Guerre mondiale). Force est effectivement de constater, chez certains dirigeants croates, une tendance symétrique et tout aussi trouble que celle de la propagande serbe à réhabiliter les emblèmes et la mémoire des Oustachis.

La constitution adoptée à Zagreb en décembre 1990 exclut certes expressément l'Etat indépendant oustachi de la continuité historique de la Croatie. Le 15 janvier 1992, le président Franjo Tudjman présente les excuses officielles de son pays pour les crimes commis contre les juifs durant la Seconde Guerre mondiale²⁰. Aucune ini-

tiative de la sorte n'a cependant été prise à l'égard des Serbes. Au contraire. Le président Tudjman n'hésite pas à multiplier les signes de réhabilitation du régime d'Ante Pavelic : la place des «Victimes du fascisme» devient celle des «Héros de la Croatie» ; la monnaie nationale, le dinar, est remplacée par la *kuna* (monnaie frappée en 1942) ; sans parler du retour aux uniformes noirs pour une partie des légionnaires, de la rentrée au pays de nombreux criminels de guerre, en exil depuis 1945, ou encore de la vente libre des mémoires de Pavelic dans les librairies de Zagreb.

EN VERTU DU PASSÉ LOINTAIN

Le recours au passé ne concerne pas seulement la Seconde Guerre mondiale. Il se réfère tout autant au moyen âge. Le 28 juin 1989, Slobodan Milosevic, entouré de milliers de personnes, célèbre avec un faste inégalé les six cents ans de la bataille du Champ des Merles, bataille décisive contre les armées ottomanes qui se solda par la

¹⁹ Vladimir DIMITRIJEVIC, jeune théologien de Belgrade, in *Duga*, 7 décembre 1991, souligné par nous (cité par Paul GARDE, «Ex-Yougoslavie : une fausse guerre de religion», in *Politique internationale*, n° 58-59, hiver 1992-1993, p. 52). Il importe de préciser qu'une telle position ne fait pas l'unanimité en Serbie. De nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer les dérives de ce type d'appels à l'histoire (voir Mirko GRMEK, Mark GIJDARA et Neven SIMAC, *op. cit.*, p. 56 et p. 339).

²⁰ C'est dans une lettre à Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial, que Franjo Tudjman condamne les assassinats de masse commis contre les juifs par le gouvernement de Pavelic. Le 21 août 1997, le chef de cabinet du président croate s'adresse au directeur du ministère des affaires étrangères israélien en réitérant cette condamnation : «Nous demandons pardon au peuple d'Israël et exprimons nos regrets pour les crimes commis durant le régime oustachi dans la période nazie» (*Le Monde*, 23 août 1997).

²¹ Il est bel et bien question d'un «mythe». En réalité, la bataille du Kosovo ne fut pas un affrontement des seuls Serbes contre les Turcs, mais un combat de tous les Balkaniques unis contre l'envahisseur. Une lecture historique de l'événement force à reconnaître à côté des Serbes, des Bosniaques, des Albanais et des Roumains, avec à leur tête non pas seulement le prince Lazar, mais aussi le roi Tvрко (bosniaque), le voïvode Mircea (roumain) et les comtes Balsha et Jonima (albanais). Ainsi, la bataille du Champ des Merles aurait également pu représenter le symbole de l'amitié entre les peuples balkaniques. Voir Zoran KACAREVIC, «La bataille du Kosovo», in Alain BROSSAT *et al.*, *A l'Est, la mémoire retrouvée*, Paris, La Découverte, 1990, pp. 522.

²² Voir Nicolas MILETITCH, «L'Eglise orthodoxe serbe», in *Politique étrangère*, janvier 1996, pp. 191-192. Dans un article du *Messenger orthodoxe*, Marko Markovitch explique que «le Kosovo est pour les Serbes ce que Jérusalem est pour les juifs et le Golgotha pour les Chrétiens» (*Le Monde*, 10 mars 1998).

²³ Voir André FONTAINE, «L'éternelle bataille du Kosovo», *Le Monde*, 14 avril 1998.

²⁴ Voir Mirko GRMEK, Mark GIJDARA et Neven SIMAC, *op. cit.*, pp. 251-253.

²⁵ Cité par Zoran KACAREVIC, *op. cit.*, p. 531. Voir également Daniel VERNET, «L'histoire mouvementée du pays des Aigles», *Le Monde*, 14 mars 1997.

défaite des Serbes, la décapitation de leur tsar Lazar et l'occupation de leur empire pendant cinq siècles. Ressentie comme une tragédie, cette défaite militaire a donné lieu à toute une mystique jusqu'à la restauration de la royauté au XIX^e siècle²¹.

Plus de cent cinquante ans plus tard, suite au déclin du communisme, les anciens apparatchiks devenus nationalistes ne font que réactiver ce souvenir. Le Kosovo se meut de nouveau en référence politico-religieuse. «Le peuple serbe mène sa bataille du Kosovo depuis 1389. *Le Kosovo est notre mémoire, notre foyer, la flamme de notre être. Si l'on retire sa mémoire à un peuple, on le tue et on l'anéantit spirituellement*», affirme l'Appel des 21 prêtres et moines de l'Église orthodoxe serbe, en 1982²². Les paroles de Slobodan Milosevic, lors de la commémoration de 1389, sont tout aussi significatives : «Nous voici à nouveau obligés de combattre ou de nous y préparer. Sauf qu'il ne s'agit pas cette fois de lutte armée, encore qu'on ne puisse l'exclure»²³. Ces mots se font l'écho du Mémoire rédigé en 1986 par certains membres de l'Académie serbe des sciences et des arts. Ceux-ci affirment sans ambages que

«Le génocide physique, politique, juridique et culturel de la population serbe au Kosovo et en Metohija représente la plus grande défaite de la Serbie dans les luttes menées depuis Orasac en 1804 jusqu'à l'insurrection en 1941» ;

«Les Serbes du Kosovo et de Metohija ont non seulement leur propre passé, incarné dans des monuments culturels et historiques, mais ils ont également une présence vivante des valeurs spirituelles, culturelles et morales : ils y vivent dans la mère patrie de leur existence historique. Les violences qui décimèrent, à travers les siècles, la population serbe du Kosovo et de la Metohija entrent aujourd'hui dans une étape inexorable»²⁴.

Mais le critère pseudo-historique qui prétend légitimer par les preuves du passé le droit prioritaire d'un peuple sur un territoire déterminé est chargé d'ambiguïtés. Une autre mémoire s'affronte en effet à la représentation serbe. Les Albanais revendiquent également le Kosovo, au nom de la très lointaine ascendance des Illyriens et des Thraces qui occupaient la péninsule balkanique avant l'arrivée des Slaves. L'écrivain albanais Ismail Kadaré rappelle notamment qu'«il fut un temps où les Serbes étaient absolument absents des Balkans, avant le VIII^e siècle, à une époque où les Albanais y étaient déjà solidement implantés»²⁵. L'absence de documents rend très difficile la vérification de la théorie albanaise de la continuité de peuplement entre les Illyriens de l'Antiquité et les populations albanaises. Quoi qu'il en soit, ce recours aux ancêtres -typique quand le présent trahit- dynamise véritablement la logique d'affrontement communautaire. Ces deux nationalismes se nourrissent mutuellement : les Albanais accusent le «revanchisme serbe» et les Serbes le «chauvinisme albanais». La suite est bien connue de tous.

Que s'est-il passé en Yougoslavie ? Tant qu'un pouvoir central, fort, éloigné des sources de conflit, a existé, les hostilités mutuelles ont été maîtrisées. Les blessures de la guerre ont été pansées. La conscience d'appartenir à des identités nationales différentes s'est atténuée, permettant même l'émergence de familles mixtes et d'une vie sociale commune. Mais peu après la disparition du pouvoir unificateur, les souvenirs des persécutions et des souffrances antérieures n'ont pas tardé à recouvrir la période de coexistence pacifique. Noms de rue, hymnes et drapeaux ont été modifiés, manuels scolaires et mythes historiques ont été revus. L'interpellation sous-jacente à cette reconstruction du passé tient en quelques mots : pourquoi devrions-nous

être gouvernés par *eux* ? *Eux* et *nous* ont été définis de manière manichéenne et les haines, dites ancestrales, ont été réactivées.

Les négociations qui ont lieu pour tenter de mettre fin aux hostilités ne modifient en rien ce type d'utilisation du passé. Prenons un seul exemple. Bien que l'accord de Dayton prévoit le maintien d'un Etat bosniaque, les trois entités -serbe, croate et musulmane- vivent aujourd'hui de manière tout à fait séparée. Et dans les écoles des trois communautés, les cours d'histoire apprennent aux écoliers que l'autre fut l'agresseur, qu'il demeure l'ennemi.

L'un des auteurs des manuels d'histoire en Bosnie-Herzégovine précise que dans les nouveaux textes «il est fait une grande place au génocide des Bosniaques par les Tchetsniks pendant la Seconde Guerre mondiale»²⁶. Même scénario dans une école élémentaire serbe de Sarajevo. Le jeune collégien serbe s'entend dire que, déjà dans «la première Yougoslavie» (celle de 1918), les Croates et les Slovènes jetèrent les bases de leur domination sur les Serbes²⁷. Quant aux écoliers croates, on leur explique que la Yougoslavie était un Etat centralisé «qui avait hérité de la domination des Serbes»²⁸.

L'enseignement confirme le verdict des champs de bataille. Loin de servir la paix et la stabilité, la mémoire officielle se transforme en recueil de propagande. Les Serbes

cherchent à oublier les événements que les Croates et les Musulmans de Bosnie se remémorent, et réciproquement. Et si par hasard, deux parties se rappellent le même événement, c'est un crime pour l'une, un fait héroïque pour l'autre. Une gloire pour l'une, une humiliation pour l'autre. Au-delà des divergences, un seul but paraît commun : effacer tout souvenir positif de la Yougoslavie et rejeter toute histoire commune.

Comme le montrent ces exemples, la survalorisation des épisodes les plus conflictuels du passé contribue à relancer le cycle de la violence. Ses effets peuvent être qualifiés de belligènes. La survalorisation ne prend à aucun moment en considération la manière dont l'autre partie représente le passé. Son but est au contraire d'imposer une et une seule interprétation du passé : la sienne.

C'est sans aucun doute pour dénoncer ce type de dérive que Paul Valéry déclarait non sans amertume : «L'histoire est le produit le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait élaboré (...) Il fait rêver, il enivre les peuples, leur engendre de faux souvenirs, exagère leurs réflexes, entretient leurs vieilles plaies, les tourmente dans leur repos, les conduit au délire des grandeurs ou à celui de la persécution, et rend les nations amères, superbes, insupportables et vaines»²⁹. Mais faut-il pour autant faire l'apologie de l'oubli ?

²⁶ Ana UZELAC, «Apprendre aux petits Bosniaques que leur voisin est un ennemi», *Gazeta Wyborcza*, cité in *Courrier International*, n° 325, 23-29 janvier 1997, p. 32.

²⁷ Voir Gordana IGRIC, «Relectures de l'histoire yougoslave», in *Manière de voir*, n° 40, juillet-août 1998, p. 31.

²⁸ *Ibidem*.

²⁹ Paul VALÉRY, *Regards sur le monde actuel et autres essais*, Paris, Gallimard, 1945, p. 43.

³⁰ Paul ABRAHAM, «Japan's Wartime Ghosts», *Financial Times*, 28 novembre 1998.

³¹ Voir Christophe SABOURET, «L'ombre du soleil rouge», in *Autrement*, n° 144, pp. 176-187 et Christophe ALBAN, «Consensus social et censure au Japon», in *Manière de voir*, n° 26, mai 1995, p. 46.

³² Voir Antoine HALFF, «La mémoire retrouvée des crimes de Nankin», in *Manière de voir*, n° 26, mai 1995, p. 45.

³³ Voir Sheldon HARRIS, *Factories of Death*, Londres - New York, Routledge, 1994.

³⁴ Pierre-François SOUYRI, «Incidents de frontière autour des manuels d'histoire japonais», in *Autrement*, n° 88, mars 1987, p. 160.

2. Oblitération

Plutôt que de mettre en exergue tel élément du passé, les tenants de la mémoire officielle peuvent choisir de le passer sous silence. Cette mise entre parenthèses poursuit souvent un objectif de politique intérieure. Son impact sur le plan des relations internationales est cependant loin d'être négligeable.

SILENCES JAPONAIS

L'attitude des autorités japonaises à l'égard des pages les plus sombres du passé national est extrêmement significative à cet égard. Plus de cinquante ans après la capitulation de Tokyo, d'aucuns considèrent les réticences et les silences qui caractérisent la mémoire officielle japonaise comme les signes d'une «amnésie collective»³⁰. En effet, la plupart des manuels d'histoire effacent purement et simplement le sang répandu en Asie par l'armée impériale. C'est ainsi que, dans les livres scolaires, les attaques sans déclaration de guerre deviennent des «incidents», les invasions «des avancées», les massacres des «suicides collectifs de civils»³¹.

Le Japon impérial n'a jamais mené de crimes d'extermination méthodique de groupes humains comme l'Allemagne hitlérienne. Il est néanmoins responsable d'une politique systématique d'agression : en 1931, le Japon envahit la Mandchourie ; en 1936, il envahit la Chine ; à partir de 1940, il s'approprie progressivement les colonies indo-chinoises françaises. Il est en outre accusé de trois crimes majeurs : le sac de Nankin en 1937, au cours duquel les Japonais massacrèrent plusieurs centaines de milliers de Chinois (300.000 selon les estimations chinoises)³² ; l'affaire des «femmes de réconfort», environ 200.000 jeunes femmes (coréennes et chinoises pour la majorité) contraintes de se prostituer pour l'armée impériale ; et enfin, les crimes de l'unité 731.

Cette dernière affaire remonte à 1936. Cette année-là, une équipe de scientifique japonais

commence à pratiquer des expérimentations biologiques sur plusieurs milliers d'êtres humains afin de doter l'Archipel d'armes bactériologiques. L'unité 731 n'est pas le seul centre à effectuer des recherches de ce genre. Elle n'est que le maillon d'une chaîne de complexes semblables répartis dans tout le Nord-Est de la Chine. Au total, plus de 12.000 cobayes humains auraient été sacrifiés³³. Pourtant, depuis plus de quarante ans, le Japon refuse de reconnaître cet épisode obscur de son histoire. L'unité 731 demeure une réalité indicible. Et si, en 1982, les autorités japonaises admettent l'existence de cette unité, elles n'en continuent pas moins de nier les expérimentations, alléguant le manque de preuves.

La plupart des responsables japonais restent ainsi cramponnés à une vision de l'histoire exonérant l'Archipel de toute responsabilité morale dans le déclenchement et la conduite de la guerre. L'objectif immédiat de cette lecture du passé est strictement interne : resserrer les rangs autour du passé glorieux de l'Etat. Mais ses effets débordent le cadre national. Le gommage systématique des crimes commis à l'étranger ne fait qu'envenimer les relations que le Japon entretient avec ses voisins.

UN CASUS BELLI

En 1982, un seul mot est à l'origine d'un incident diplomatique avec Pékin. Les auteurs d'un manuel sont sommés par le comité ministériel de modifier le titre d'un chapitre consacré à la guerre sino-japonaise qui débute officiellement en 1937 : à «l'invasion [*shimiyaku*] japonaise de la Chine» est préférée «l'expansion [*shinshutsu*] japonaise en Chine»³⁴. La rectification imposée n'est pas innocente puisque le premier terme intègre la notion d'agression, tandis que le second sous-entend l'idée d'un progrès en direction de l'extérieur. La réaction de la Chine face à ce qui est alors perçu comme un

révisionnisme est telle que le premier ministre Suzuki est contraint de faire rétablir le texte initial, sous la critique virulente des milieux de droite offusqués par cette ingérence chinoise dans les affaires intérieures japonaises.

Mais c'est bien là que le bât blesse. La façon dont le passé national est présenté aux écoliers ne se réduit précisément pas à une affaire strictement intérieure. La Chine n'est pas le seul Etat directement concerné par ce sujet. Les épisodes les plus douloureux de ce siècle sont interprétés avec une telle subjectivité que des manifestations anti-japonaises éclatent un peu partout en Extrême-Orient. Pour une fois d'accord, la Chine populaire et Taïwan, les deux Corées, mais aussi Hong-Kong, l'Asie du Sud-Est, Hanoï et Moscou jettent l'anathème sur Tokyo et ouvrent leurs archives comme autant de charniers. Des manifestations hostiles ont lieu çà et là contre l'arrogance de l'ancien agresseur. Parallèlement, face à l'indifférence initiale des dirigeants nippons, les tensions diplomatiques se multiplient avec Pékin et Séoul. Bref, c'est dans toute l'Asie que l'occultation de la mémoire des victimes encourage les réactions d'hostilité.

Cette problématique ne s'arrête pas aux frontières asiatiques. Cinquante ans après l'attaque-surprise de Pearl Harbor, la question de la reconnaissance du passé affecte les rapports que le Japon entretient avec les Etats-Unis. Le 3 décembre 1991, le ministre des affaires étrangères japonais, Michio Watanabe, exprime le «profond remords» que le Japon éprouve pour les «souffrances infligées au peuple américain»³⁵. Le parlement japonais renonce toutefois à présenter officiellement les excuses du pays pour l'at-

taque, sans déclaration de guerre, de la flotte américaine.

En mai 1998, c'est en Grande-Bretagne que la question surgit à nouveau. Lors de la visite officielle de l'empereur Akihito à Londres, plusieurs centaines d'anciens prisonniers de guerre britanniques manifestent au passage de l'empereur, huant, sifflant et tournant ostensiblement le dos pour protester contre l'absence d'excuses officielles japonaises. Pressé de s'exprimer au sujet du traitement de ces prisonniers, l'empereur bredouille son «profond chagrin pour les multiples souffrances provoquées par cette guerre», n'isolant en rien les responsabilités nippones³⁶.

Cette succession de polémiques et de tensions montre à quel point la politique officielle de l'oubli nuit à l'image du Japon à l'étranger. Désireux de jouer un rôle plus actif sur la scène asiatique et mondiale, les dirigeants japonais sont contraints de constater que la présentation nationaliste de l'histoire officielle, fût-elle en adéquation avec la mémoire vive de la majorité de la population, suscite réactions et tensions sur le plan des relations internationales. Ils ont donc été amenés à modifier une présentation des faits, si souvent dénoncée à l'étranger.

En 1992 déjà, au cours d'une tournée dans toute l'Asie, le premier ministre Kiichi Miyazawa reconnaît la réalité des guerres d'agression menées par le Japon et promet que la perception des pays asiatiques sera désormais prise en compte dans l'élaboration de l'histoire contemporaine. De son côté, l'empereur, en visite à Pékin en octobre de la même année, exprime sa «profonde tristesse» pour les souffrances infligées aux Chinois par les troupes japonaises. L'année suivante,

³⁵ *Le Monde*, 9 décembre 1991.

³⁶ *Financial Times*, 27 mai 1998.

³⁷ Voir Philippe PONS, «Au Japon, une inquiétante liquidation du passé», *Le Monde*, 18 août 1999.

l'élection de Morihiro Hosokawa au poste de premier ministre met fin à l'hégémonie sans partage du parti libéral démocrate sur la vie politique nipponne depuis 1945. La «diplomatie des excuses» se met alors en place.

Les autorités de l'Archipel n'hésitent cependant pas à «récidiver» en réhabilitant l'hymne national et le drapeau du Japon, objets de sinistre mémoire pour les victimes de «l'ancienne sphère de copropriété asiatique». Ou encore en assistant aux cérémonies qui commémorent la fin de la Seconde Guerre mondiale au sanctuaire de Yasukuni. C'est dans ce temple Shintoïste que sont honorées les âmes des soldats morts au service de l'empereur. Or parmi ces derniers figurent des officiers condamnés pour crimes de guerre. De telles initiatives témoignent de la volonté recrudescence du gouvernement de balayer les séquelles de l'après-guerre et de renforcer l'identité nationale, mise à mal par la récession économique. «Tirer un trait sur le passé» demeure ainsi un leitmotiv de la droite japonaise³⁷.

Cette attitude revient cependant à tirer une lourde hypothèque sur l'avenir. Les mécanismes d'occultation du passé lèguent de nombreux problèmes non réglés. Ils ne permettent pas d'éviter la remémoration relative aux épisodes les plus sombres du passé, mais simplement de la postposer. Les groupes porteurs d'une mémoire niée et méprisée se font un jour entendre. Et les «retours de mémoire» peuvent s'avérer nettement plus violents que dans les cas jusqu'ici analysés.

Un exemple particulièrement révélateur de cette violence peut être trouvé dans les conséquences de la négation du génocide arménien par la Turquie. En effet, si la première génération de la diaspora arménienne essaie de panser ses plaies, si la seconde s'efforce de s'implanter dans les pays d'accueil, la troisième ne manque pas de renouer avec son

passé en exigeant que les autorités turques reconnaissent officiellement les faits. Dans les années 1970, l'action de la diaspora arménienne se radicalise avec l'apparition de mouvements de lutte armée qui commettent des attentats contre les personnes et les intérêts turcs dans le monde. Vingt et un diplomates turcs sont assassinés entre 1975 et 1982, l'une des justifications de ces crimes étant explicitement «le droit à la mémoire».

L'impact de la négation des crimes passés est donc relativement peu probant sur le plan des relations internationales. Le refus de reconnaître la violence jadis infligée à l'autre suscite des malentendus, des tensions diplomatiques, voire des réactions tout à fait violentes (l'exemple des attentats contre la Turquie le prouve). Chacune de ces conséquences rappelle que la volonté de mettre l'histoire entre parenthèses ne referme pas systématiquement les blessures collectives. Loin d'être apaisées, les victimes de ces blessures risquent au contraire d'apparenter l'oubli au déni de justice. De fait, si chacun peut oublier les injures qu'il a subies, les épreuves dont il n'a pas reçu les coups ne sont pas à sa disposition. Ici touche-t-on sans doute l'une des limites fondamentales de l'oubli comme moyen de parvenir à l'apaisement des mémoires.

3. Travail de mémoire

Alors que la survalorisation tend à imposer une et une seule interprétation du passé, que l'oblitération tâche d'éviter la moindre de ses interprétations, le travail de mémoire cherche à prendre en compte le conflit d'interprétations qui résulte inmanquablement d'un événement tel qu'une guerre. Son objectif est précisément de reconnaître la pluralité des interprétations du passé. Il ne s'agit plus de mettre en avant une vision martyrologique ou édulcorée du passé, mais

de prendre en charge le passé dans sa complexité et ses contradictions.

Le travail de mémoire ne porte pas sur les faits eux-mêmes (que nul ne peut nier), mais sur le sens qui leur est attaché. C'est en jouant sur ce sens que les protagonistes essaient d'établir un récit qui puisse favoriser le rapprochement des différentes parties. Son but n'est pas d'établir la vérité avec un grand «V», mais de relire le passé à l'aune de la coopération recherchée. La mémoire dont il est ici question prend la forme d'un compromis entre plusieurs représentations. Elle se démarque ainsi des logiques de revanche et d'oubli.

Il convient de préciser que la prise en considération de plusieurs points de vue ne signifie pas que toutes les perspectives soient pour autant équivalentes. Reconnaître la pluralité des représentations du passé ne remet pas en cause l'existence d'une réalité en deçà de ces représentations. L'élaboration d'une mémoire partagée ne se fonde pas sur le relativisme, mais sur l'idée qu'une histoire commune est possible.

Le cas franco-allemand est révélateur d'une telle perspective. Pendant près d'un siècle et demi, le rappel incessant des souvenirs d'affrontements franco-allemands aboutit à créer de chaque côté du Rhin, à propos des mêmes événements, des représentations rigoureusement antithétiques et finalement incompatibles. Ces souvenirs sont l'objet de discours enflammés appelant à la revanche et à l'écrasement de l'ennemi héréditaire. Pourtant, dès 1958, Charles de Gaulle et Konrad Adenauer décident de mettre définitivement fin à l'hostilité d'autrefois. Et bien que leur dialogue ne soit pas exempt

d'ambiguïtés et de désaccords, tous les représentants français et allemands fondent, depuis

lors, leur rapprochement sur la reconnaissance concertée d'un passé commun qui «remplit de fierté, mais aussi de regrets douloureux»³⁸.

Les autorités des deux Etats mettent en effet systématiquement l'accent sur la mémoire commune d'un passé ambivalent, afin de ne pas s'enfermer dans des mémoires strictement nationales et de reconnaître que ces dernières sont imbriquées et dépendantes. Leur objectif est de rechercher un «langage commun» sur le passé, ou tout au moins un minimum d'interprétations communes pour lire l'avenir d'une manière qui les rapproche au lieu de les éloigner. Le premier ministre français Lionel Jospin résume bien la logique enclenchée lorsqu'il explique que, pour lui, la mémoire n'est pas «une façon de réveiller les anciennes souffrances, mais, sans les oublier, une manière de faire *la paix avec le passé*»³⁹.

PHASES DU TRAVAIL DE MÉMOIRE

Le travail de mémoire qui est effectué par d'anciens belligérants dépend directement du contexte politique, économique et social dans lequel il s'inscrit. Il est toutefois intéressant de dépasser le stade de l'empirisme pour dépeindre le travail de mémoire comme un processus, constitué de différentes étapes. Il importe de souligner que, dans la réalité, les phases que nous allons brièvement décrire ne s'observent jamais de manière tranchée et isolée. Notre objectif n'est pas de réduire la complexité de toute situation politique donnée à l'enchaînement parfaitement lisse d'étapes claires et distinctes. Mais de

³⁸ Heinrich Luebke, président de la République Fédérale d'Allemagne, le 4 septembre 1962, in *Notes et Etudes documentaires*, 21 décembre 1962, n° 2947, pp. 5-6.

³⁹ Colloque «Mémoire et identité», les 24 et 25 septembre 1999, à Genshagen, in *La politique étrangère de la France*, <http://www.france.diplomatie.fr> (souligné par nous).

⁴⁰ Charles de GAULLE, *Discours et messages*, III, Paris, Plon, 1970, pp. 428-429.

mettre en exergue des points de repère qui peuvent s'avérer utiles pour l'analyse.

Prise de contacts

La phase initiale du travail de mémoire entre anciens adversaires prend souvent la forme de rencontres informelles et/ou officielles entre représentants de chaque partie en présence. À ce stade, la méfiance et l'hostilité caractérisent les relations qui lient les populations concernées. Aussi, les dirigeants soucieux d'un rapprochement avec l'ancien ennemi multiplient les appels à la confiance. Les voyages successifs que Charles de Gaulle et Konrad Adenauer effectuent de chaque côté du Rhin entre 1958 et 1962 illustrent cette première étape. Persuadés de la nécessité de l'adhésion populaire pour parvenir à une véritable réconciliation, les deux chefs d'Etat s'efforcent d'aider la population à surmonter les préjugés et les craintes liés au passé. L'objectif de ces prises de contact est de témoigner de «l'immense transformation» qui a changé les deux pays, «jadis ennemis héréditaires, en amis déterminés»⁴⁰.

Information et argumentation

Les phases d'information et d'argumentation constituent l'arrière-fond, le point de départ du travail de mémoire. Elles ne sont cependant pas toujours explicitées. Deux situations sont en effet envisageables à cet égard.

Le travail de mémoire peut tout d'abord s'inscrire dans le cadre de négociations entreprises au lendemain même du conflit. Dans pareille hypothèse, les phases d'information et d'argumentation sont clairement établies. Chacune des parties est invitée à décrire ses interprétations du passé (phase d'information), à justifier et à contester celles-ci (phase d'argumentation). L'exemple de la Commission pour la vérité et la réconciliation en Afrique du Sud montre que, quelles que soient les imperfections du système mis en place, la possibilité pour les victimes de chaque partie de «raconter leur histoire»

permet déjà de soulager quelque peu la souffrance endurée en silence pendant des années.

Le travail de mémoire n'est cependant pas toujours entrepris dès le lendemain des hostilités. Dans l'exemple franco-allemand, les premières démarches officielles ont commencé plus de dix ans après la fin des combats. Dans ce cas, les phases d'information et d'argumentation sont parfaitement connues par les parties en présence, mais elles sont tues. L'expression et la justification des interprétations divergentes, voire contradictoires, du passé constituent le propre des mémoires officielles de chaque partie avant que ne s'enclenche le travail de mémoire. Mais en s'engageant dans une telle démarche, les parties en présence peuvent être à ce point soucieuses d'aboutir à un rapprochement durable qu'elles ne reviennent pas explicitement sur des positions initiales, par définition antinomiques et susceptibles d'éveiller une nouvelle forme de violence. Le fait d'exprimer ses propres perceptions et ses propres émotions reviendrait à réactiver la charge affective liée aux souvenirs des combats passés. Or l'objectif du travail de mémoire est justement d'apaiser les blessures et la haine qui peuvent être liées au passé.

Reconstruction

La phase de reconstruction tente de dépasser le stade du conflit d'interprétations. Il ne s'agit plus de décrire, de justifier et de contester, mais de reconnaître la pluralité des représentations du passé. Cela implique la reconnaissance de l'expérience d'autrui et l'examen critique de son propre vécu.

Le cas franco-allemand est ici encore significatif. L'ensemble des dirigeants de la République fédérale allemande soulignent la nécessité d'affronter, de «ne pas oublier» le passé. Tous insistent sur l'obligation d'assumer les épisodes les plus sombres de leur passé⁴¹. De l'autre côté du Rhin, Charles de Gaulle montre à plusieurs reprises qu'il se refuse à toute lecture manichéenne du passé

franco-allemand. Il décrit l'Allemagne comme un «grand peuple», rappelle aux Français qu'ils ont eux aussi, «dans certaines circonstances», fait du mal à la population allemande⁴² et s'arrête à Munich devant le *Feldherrnhalle* érigé à la mémoire des victimes de 1870 et de 1914-1918. En 1984, François Mitterrand salue lui aussi «les morts allemands» tombés au combat⁴³. En 1998, Jean-Pierre Masseret, alors secrétaire d'Etat aux anciens combattants, rend à son tour hommage aux «soldats allemands, nos ennemis d'alors, tués par centaines de milliers sur notre sol»⁴⁴.

Le cas franco-allemand n'est cependant pas l'unique exemple de cette phase de reconstruction. Le président de la République fédérale d'Allemagne, Richard von Weizsäcker, et le président de l'ex-Tchécoslovaquie, Vaclav Havel, se sont eux aussi livrés à un examen critique de leur passé national. Réunis le 15 mars 1990 à l'occasion du 51^e anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne, les deux chefs d'Etat témoignent de leur responsabilité historique respective. Le président allemand insiste sur les «six années d'occupation et d'oppression» imposées par son pays, les «cicatrices douloureuses» et le «profond sentiment de méfiance» qui en découlent jusqu'à aujourd'hui. Vaclav Havel

se retourne, quant à lui, sur «les fautes et les péchés de [ses] pères», évoquant ainsi les torts commis par les Tchécoslovaques envers les trois millions d'Allemands des Sudètes expulsés en 1945-1946⁴⁵.

Mémoire partagée

La dernière phase du travail de mémoire ne prend jamais la forme d'un accord ou d'une déclaration que l'on pourrait considérer comme définitifs. Mais la phase de reconstruction peut, dans certains cas, mener à l'élaboration d'une lecture commune et apaisée du passé. Pour ce faire, les représentants de chaque partie tentent non seulement de reconnaître le passé de l'ancien adversaire, mais également de parvenir à un langage commun pour réintégrer les différentes mémoires en présence. Il s'agit de décloisonner les mémoires nationales et d'éviter le développement de mémoires agressives, crispées et exclusives les unes des autres. Cette perspective se base sur l'adage selon lequel «ne pas se comprendre, c'est ne pas entendre la même histoire».

A ce stade, le travail de mémoire dépasse l'alternative du souvenir et de l'oubli : il requiert lui-même une forme d'oubli, qui ne se définit ni comme une défaillance, ni comme une fuite, mais comme une faculté d'inhibition active et curative⁴⁶. Le travail de

⁴¹ Voir à titre d'exemple le discours prononcé par Helmut Kohl le 28 octobre 1987 (Helmut KOHL, *L'Europe est notre destin*, Paris, de Fallois, 1990, pp. 108-110).

⁴² *Notes et Etudes documentaires*, 21 décembre 1962, n° 2947, p. 7.

⁴³ Discours prononcé le 23 juin 1984 à Volgograd, in François MITTERRAND, *Réflexions sur la politique extérieure de la France*, Paris, Fayard, 1986, p. 173.

⁴⁴ *Le Monde*, 11 novembre 1998.

⁴⁵ Voir Richard von WEIZSÄCKER et Vaclav HAVEL, «Echange pragoïse sur la culpabilité», in *Esprit*, n° 162, juin 1990, pp. 5-8.

⁴⁶ Voir Friedrich NIETZSCHE, *Seconde considération intempestive, De l'utilité et de l'inconvénient des études historiques pour la vie*, Paris, Flammarion, 1988, pp. 77-78.

⁴⁷ Voir Benedict ANDERSON, *L'imaginaire national, Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996, pp. 189-206.

⁴⁸ Déclarations du 7 mai 1975, du 8 septembre 1994 et du 11 février 1998 (*La politique étrangère de la France, op. cit.*).

⁴⁹ Déclaration du 25 septembre 1999 à Genshagen, *ibidem*.

mémoire ne cherche pas à gommer le passé. L'oubli dont il est question ici ne porte pas sur l'événement en tant que tel mais sur le souvenir de celui-ci, sur «l'impression» qu'il laisse. En délestant l'événement de sa charge affective, il rend possible sa réappropriation. Sous cet angle, le travail de mémoire permet *in fine* de remémorer le passé en oubliant son sens initial (la confrontation d'ennemis héréditaires) et en intégrant un sens nouveau (la déchirure entre peuples frères par exemple).

Les épisodes sanglants peuvent effectivement être relus comme des «guerres fratricides», finalement «rassurantes» parce qu'opposant des peuples frères entre eux. Une telle lecture du passé aboutit à la conclusion suivante : il est temps de tirer un trait sur les anciennes querelles de famille⁴⁷. Le cas franco-allemand illustre une telle évolution : Valéry Giscard d'Estaing dépeint la Seconde Guerre mondiale comme une guerre «fratricide pour l'Europe» ; François Mitterrand décrit les deux conflits mondiaux comme des «guerres civiles en Europe» ; Jacques Chirac rappelle qu'en 1914 débute une «longue guerre fratricide» en Europe⁴⁸.

La transformation du souvenir de Verdun en témoigne également. Le nombre de victimes -plus d'un quart de million de jeunes soldats- et la nature impitoyable du combat marquèrent profondément les consciences de part et d'autre du Rhin. Dès 1916, une représentation patriotique des combats s'élabore en France et en Allemagne. Du côté français, la mémoire officielle de Verdun témoigne de la gloire, de l'héroïsme et de la victoire des combattants français. Du côté allemand, les souvenirs vécus à Verdun sont vite récupérés par l'idéologie national-socialiste qui inscrit directement ses objectifs dans le prolongement de la camaraderie des tranchées.

Vingt ans plus tard, le contexte du rapprochement franco-allemand ouvre la voie à une nouvelle interprétation du passé : la

mémoire de Verdun devient le témoignage de tous les combattants, français *et* allemands. Il n'est plus question de mémoires nationales et victorieuses, mais d'une seule mémoire réconciliatrice. Les soldats des deux camps sont englobés dans un même hommage. Cette relecture du souvenir de Verdun atteint son point d'orgue le 23 septembre 1984 lorsque François Mitterrand et Helmut Kohl se recueillent, main dans la main, devant l'ossuaire de Douaumont. La description des guerres passées comme autant de déchirures fraternelles repose sur l'idée d'un passé commun de souffrances collectives. Les groupes en présence ne sont plus considérés comme des masses identitaires hétérogènes, indépendantes l'une de l'autre, mais comme des peuples frères réciproquement blessés.

Notons que cet effort d'intégration ne signifie en aucun cas l'uniformisation parfaite des représentations du passé. Il n'empêche en rien la pluralité des points de vue : il sous-entend, au contraire, l'acceptation de «désaccords raisonnables» concernant la réalité du passé. A cet égard, le travail de mémoire reste toujours le travail *des* mémoires. Même dans l'exemple franco-allemand qui peut être considéré comme un cas d'école, l'élaboration d'une mémoire commune ne permet pas d'effacer les différences d'approche entre les deux côtés du Rhin. Comme l'indiquent Gerard Schröder et Lionel Jospin, des décalages et des «malentendus de mémoire» subsisteront «tant que nous resterons les Allemands et les Français, tant que nos identités seront différentes»⁴⁹.

Ainsi, ce qu'on appelle la mémoire commune à plusieurs Etats se définit moins comme une mémoire linéaire et lisse que comme une mémoire «mosaïque». Ce passage d'une conception à l'autre est concevable à partir du moment où l'on ne perçoit plus la mémoire officielle comme une vérité une et définitive, mais comme une tension

dynamique entre différentes représentations en perpétuelle évolution.

LIMITES DU TRAVAIL DE MÉMOIRE

Ces différentes phases étant précisées, il est utile de mettre en lumière les limites du travail de mémoire. Ces limites sont essentiellement de deux ordres. Elles concernent d'une part le champ d'application d'une telle démarche : le travail de mémoire s'avère-t-il toujours opportun ? Elles s'attachent d'autre part à l'efficacité du processus : l'interprétation officielle du passé a-t-elle un quelconque impact sur l'ensemble des représentations partagées par les individus ?

Opportunité du travail de mémoire

(1) Le travail de mémoire ne peut s'envisager que dans le cas de *guerres au sens classique* du terme (c'est-à-dire opposant des combattants) et non face à des conflits atypiques (qui mettent en présence une victime et un bourreau clairement identifiés). La victime et l'opprimeur ne sont pas interchangeables. Aussi, la volonté de prendre en compte plusieurs points de vue ne peut s'envisager que lorsque les torts sont partagés.

En effet, dans l'hypothèse où le crime est clairement d'un côté (songeons par exemple à l'extermination des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale), l'affranchissement définitif du passé paraît inconcevable. La compréhension et la reconnaissance de l'autre s'avèrent même totalement inappropriées. On se souvient à ce propos la façon dont Primo Levi récuse jusqu'à la possibilité même de comprendre ses bourreaux :

«Peut-être que ce qui s'est passé ne peut être compris, et même ne doit pas être compris, dans la mesure où comprendre,

c'est presque justifier. En effet, 'comprendre' la décision ou la conduite de quelqu'un, cela veut dire (et c'est aussi le sens étymologique du terme) les mettre en soi, mettre en soi celui qui en est responsable, se mettre à sa place, s'identifier à lui. Eh bien, aucun homme normal ne pourra jamais s'identifier à Hitler, à Himmler, à Goebbels, à Eichmann, à tant d'autres encore»⁵⁰.

(2) Nul ne prétend par ailleurs qu'il faille, dans un élan angélique, aimer son adversaire. Mais à partir du moment où il existe des abus des deux côtés, le travail de mémoire peut contribuer au rapprochement des différentes parties en jeu. Contribuer seulement : les malentendus discursifs ne peuvent faire oublier les ressorts non verbaux à l'origine des conflits (que l'on pense aux enjeux économiques, politiques ou encore stratégiques). Ce n'est que lorsque le rapprochement est perçu comme nécessaire et avantageux par l'ensemble des protagonistes que le travail de mémoire peut s'avérer utile. Sur ce point, force est de suivre le cardinal de Retz selon lequel la maxime la plus véritable pour juger sainement des intentions des hommes est d'examiner leurs *intérêts* qui est la règle la plus ordinaire de leurs actions.

Le cas franco-allemand est manifeste à cet égard. Dans une Europe mise à mal par la Seconde Guerre mondiale, le processus de décolonisation et la lutte des deux super-puissances pour l'hégémonie mondiale, la querelle franco-allemande apparaît anachronique et vaine. Dans de telles conditions, le travail de mémoire se révèle essentiel pour les deux Etats. Il permet à la France de s'appuyer sur l'Allemagne pour rester

⁵⁰ Primo LEVI, *Si c'est un homme*, Paris, Pocket, 1997, p. 211.

⁵¹ Suzanne CITRON, *Le mythe national, L'Histoire de France en question*, Paris, Editions ouvrières, 1987, p. 7.

⁵² Gérard NAMER, *Batailles pour la mémoire, Commémorations en France de 1945 à nos jours*, Paris, Papyrus, 1983.

influente, et à l'Allemagne de s'appuyer sur la France pour faire oublier son statut de nation divisée et d'Etat à souveraineté limitée. Comme nous l'avons vu, ce sont également des raisons pragmatiques qui poussent l'Etat japonais à renoncer à l'occultation de ses crimes passés. En reconnaissant la réalité complexe de son histoire, le Japon fait bien plus que réparer une injustice à l'égard de victimes longtemps méprisées. Il contribue aussi, sur le plan purement politique, à désamorcer les crises diplomatiques qui ternissent son image en Asie.

- (3) Ajoutons enfin que l'écoute mutuelle des deux récits n'hypothèque pas pour autant la recherche de responsabilités précises. Il convient de distinguer la démarche historique qui concerne l'origine même du conflit et le travail de mémoire qui s'applique davantage au déploiement du conflit. La première tend à établir les responsabilités qui incombent à celui qui déclenche l'affrontement. Une recherche scientifique qui prétend dire le vrai et le faux se conçoit à ce stade. Par contre, le travail de mémoire qui se penche non plus sur l'origine, mais sur la dynamique du conflit se fonde davantage sur l'intersubjectivité et la compréhension des diverses représentations. Il est un temps pour chacune de ces étapes. Le travail de mémoire implique donc que les faits qui constituent le noyau dur du conflit soient préalablement établis et reconnus.

Efficacité du travail de mémoire

Une fois que les anciens belligérants jugent qu'il est opportun de s'engager dans un travail de mémoire, encore faut-il s'interroger sur l'efficacité d'un tel processus auprès des populations concernées. Il ne peut y avoir de rapprochement entre Etats ou communautés que si les individus qui les composent le souhaitent. De fait, bien que le travail de mémoire puisse paraître nécessaire aux res-

ponsables de chaque groupe en présence, il ne peut s'imposer par décret. Il ne s'avère efficace auprès de la population que dans certaines conditions.

- (1) La première concerne l'expérience des individus. La mémoire officielle est certes susceptible d'influencer l'ensemble des souvenirs partagés par un groupe. Certains symboles relayés par les manuels scolaires ou les commémorations officielles peuvent cristalliser des éléments qui sont peu à peu incorporés dans l'ensemble des souvenirs partagés par la population. Suzanne Citron explique notamment qu'une partie de l'histoire nationale, telle qu'enseignée par l'école de la III^e République, continue d'être «intériorisée» par les Français⁵¹. Gérard Namer montre par ailleurs que les commémorations qui se succèdent après la Seconde Guerre mondiale donnent un sens et structurent la mémoire transmise sur le plan privé⁵². Le discours officiel sur le passé peut donc se révéler un levier d'action relativement efficace.

Il n'a cependant pas la docilité d'un pur instrument. Il existe des résistances et des limites à l'interprétation officielle du passé. La diffusion d'une interprétation historique ne peut être tenue pour une simple imposition. Sa réception est une appropriation qui transforme, reformule ou excède ce qu'elle reçoit. Les citoyens exposés au discours politique sur le passé co-construisent le message qu'ils reçoivent. Ils ne se réduisent jamais à un pur réceptacle.

La question qui se pose dès lors est de savoir si la représentation officielle prend trop de libertés avec les faits, si elle les déforme de façon trop brutale. La prétention à inventer l'histoire est systématiquement limitée par la trace laissée par les faits. La mémoire vive, aussi malléable soit-elle, résiste à la négation pure et simple des événements qui ont

été vécus ou qui ont été transmis par la population. L'interprétation du passé mise à jour par les tenants de la mémoire officielle ne peut en principe pas contredire l'expérience vécue ou transmise par les individus. Ces derniers doivent pouvoir se reconnaître dans le récit officiel finalement choisi. La mise en scène d'une déchirure fraternelle, par exemple, risque de heurter les êtres qui sont blessés dans leur chair ou dans leur entourage.

(2) Le *temps* constitue la deuxième condition de l'efficacité du travail de mémoire auprès de la population. Lui seul permet la réalisation du travail de deuil et par conséquent, la transformation progressive de la relation des ennemis d'hier. Tout comme certaines réalités vécues peuvent être indicibles, il en est d'autres qui s'avèrent parfaitement inaudibles pendant une période donnée. Nous touchons là à ce que les psychanalystes nomment le «temps de latence»⁵³. Et bien que cette condition temporelle ne soit pas suffisante pour expliquer le rapprochement entre anciens ennemis, elle est cependant nécessaire à cette évolution.

Le cas de l'Afrique du Sud le montre : l'insatisfaction des victimes et de leurs familles devant le rapport de la Commission pour la vérité et la réconciliation s'explique en partie par le caractère relativement récent de la plupart des blessures. Le travail de mémoire qui débute au lendemain des déchirements rencontre une résistance plus aiguë

que celui qui concerne des combats vieux d'un siècle ou plus. Et, bien qu'il n'y ait pas de règle en la matière, on peut raisonnablement affirmer que l'élaboration d'une mémoire véritablement partagée demande des générations. Elle ne peut en tout cas s'imposer à une population encore profondément meurtrie par les stigmates du passé.

(3) Enfin, la troisième condition liée à l'efficacité du travail de mémoire tient dans la *variable personnelle*. Seules des personnalités respectées et légitimes peuvent susciter l'adhésion de la population. L'un des critères de crédibilité des responsables officiels tient dans le travail de mémoire qu'ils ont éventuellement pu réaliser sur le plan personnel. Le fait d'avoir eux-mêmes dépassé le poids de leur propre ressentiment à l'égard de l'ancien ennemi peut tenir lieu de modèle.

Ainsi, l'influence de l'interprétation gaulloise du passé national ne repose pas exclusivement sur le fait que cette lecture offre un «honneur inventé» aux Français⁵⁴. Elle s'explique également par la légitimité historique de l'homme du 18 juin. Sans la crédibilité issue de son passé personnel, Charles de Gaulle ne serait probablement pas parvenu à réécrire l'histoire des années de guerre. Le même commentaire peut être fait concernant l'Afrique du Sud. Les travaux de la Commission pour la vérité et la réconciliation n'auraient sans doute pas pu être envisagés sans le charisme de leaders tels que Nelson Mandela ou Desmond Tutu.

⁵³ Voir Alexander et Margarete MITSCHERLICH, *Le deuil impossible, Les fondements du comportement collectif*, Paris, Payot, 1972 et Perel WILGOWICZ, «Approche psychanalytique des impasses de la mémoire. Retrouvaille de sens et transmission vivante», in *Bulletin de la Fondation Auschwitz*, n° 38-39, octobre - décembre 1993, pp. 163-173.

⁵⁴ Avant même que la Seconde Guerre mondiale ne se termine, Charles de Gaulle met entre parenthèses la collaboration qu'il présente comme un phénomène minoritaire, les valeurs de la «France éternelle» ayant été incarnées par la Résistance. Il est presque inutile de préciser que cette vision patriotique de l'Occupation ne va pas sans quelques arrangements avec la vérité historique. Voir Eric CONAN et Henry ROUSSO, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 1994, p. 309.

⁵⁵ Dobrica COSIC, *Le Temps du réveil*, Lausanne, L'Age d'homme, 1992, p. 30.

III. PLACE DES VICTIMES DANS LA MEMOIRE OFFICIELLE

Après avoir passé en revue les attitudes que les anciens belligérants peuvent adopter à l'égard de leur passé conflictuel, il convient de s'interroger sur la place que chacune de ces attitudes réserve aux victimes. Tout conflit international implique, on le sait, des souffrances pour l'ensemble des parties en présence. A l'issue des affrontements, chaque camp panse ses plaies. Il est souvent impensable que l'on se préoccupe, en plus de ses propres victimes, de celles de l'ancien ennemi. Les regards sont toutefois susceptibles de se modifier lorsque les anciens belligérants se montrent convaincus de la nécessité d'un rapprochement et d'une coopération politique et/ou économique. Différents gestes symboliques sont alors susceptibles de révéler une volonté de reconnaissance à l'égard du passé douloureux de l'autre peuple. Mis à part ce cas d'espèce, les victimes sont la plupart du temps instrumentalisées ou tout simplement méprisées.

1. Instrumentalisation des victimes

La première attitude que nous avons décrite se caractérise par une exaltation du passé qui identifie la nation à la victime et le voisin à l'agresseur. On peut parler à cet égard d'une *mémoire victimaire*.

Si l'on reprend le cas yougoslave, il est frappant de constater que nombre de Serbes se présentent comme des victimes de l'Histoire. Aux massacres subis sous l'occupation ottomane s'ajoutent ceux des guerres de libération, de la Première et de la Seconde Guerre mondiale. L'un des points essentiels du Mémoire de 1986 réside dans la discrimination dont la Serbie aurait été l'objet depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Que ce soit dans le nord-ouest

(Slovénie, Croatie) ou dans le sud-est (Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine), la Serbie est présentée comme la victime d'une coalition anti-serbe. Cette représentation s'enracine dans une tradition développée par l'Eglise orthodoxe et par certains intellectuels. Dobrica Cosic, par exemple, n'hésite pas à affirmer que le Serbe «est le nouveau juif de cette fin de XX^e siècle, la victime des mêmes injustices sinon des mêmes persécutions : le nouveau peuple martyr»⁵⁵.

Le discours victimaire en appelle au redressement du peuple pour réparer les injustices et les trahisons historiques. Pour ce faire, les moyens employés sont de deux types. Les uns se caractérisent par un appel à l'*affectivité* des interlocuteurs, les autres par des prétentions à une certaine *rationalité*. Quand les discours rappellent le passé afin de toucher les sentiments des auditeurs, les principaux ressorts qu'ils mettent en oeuvre sont l'émulation et l'indignation. L'émulation : on s'attelle à réécrire une histoire propre à exalter les vertus d'un peuple qui a toujours traversé fièrement les malheurs de l'histoire. Etre digne de ses ancêtres, montrer que le courage reste intact malgré les épreuves, s'inspirer des victoires d'autrefois, tels sont les refrains qui reviennent à intervalles réguliers. L'indignation : la description détaillée des cruautés jadis subies, la projection par la télévision de films d'actualité focalisés sur des massacres éprouvants ont un effet d'électrocution sur la population. L'ensemble de ces représentations participent à la mise en scène d'un passé capable de mobiliser un capital passionnel qui peut s'avérer décisif.

Un autre type de récits vise à convaincre rationnellement l'auditoire. La cause défendue est présentée comme juste et défensive. Il s'agit, d'une part, de réparer le tort injustement causé et, d'autre part, d'adopter un comportement préventif pour faire face à la menace qui pèse sur le groupe. Une pré-

vention effective contre l'autre s'impose, les agressions d'hier en laissant présumer de nouvelles à venir. Les raisonnements tenus se parent ainsi d'une apparence réaliste et lucide. Les distorsions infligées aux faits en sont d'autant plus insidieuses.

Ici se pose la question de savoir dans quelle mesure cette représentation - voire cette déformation du passé - est faite de manière consciente ou non. Le tenant de la mémoire officielle est-il libre -et donc responsable- lorsqu'il élabore sa lecture de l'histoire ou bien est-il lui-même victime d'un prisme cognitif qui biaise son interprétation historique ? D'aucuns affirment que c'est la peur de disparaître qui conduit à faire disparaître autrui. Cette peur est-elle véritablement ressentie par les leaders de l'opinion ou est-elle consciemment réveillée et utilisée ? Il est toujours difficile de trancher quant à l'intentionnalité des acteurs.

Quoi qu'il en soit, le fait de ne connaître du passé que ses griefs, de ruminer les humiliations subies et de ressasser les épreuves surmontées s'inscrit dans une dynamique qui, poussée jusqu'au bout, est loin d'être innocente. L'évocation des malheurs s'avère en effet bien plus tentante que le rappel des fautes. Et pour cause. Cette attitude engendre un avantage exorbitant : «Avoir été victime vous donne le droit de vous plaindre, de protester, de réclamer»⁵⁶. Une telle posture met le monde en position de débiteur de créances. La revendication du statut de victime permet de réclamer son dû, de faire valoir son droit.

Mais l'adoption de la posture de victime ne fournit pas seulement un privilège d'ordre statutaire. Elle permet également de conclure au caractère haïssable d'un ennemi qui mérite le retour de bâton. Le réveil de la mémoire latente des persécutions antérieures n'est-il pas une façon d'imputer à l'ennemi la responsabilité des crimes évoqués et, *ipso facto*, de donner bonne conscience aux combattants qui vont pratiquer l'agression ? De fait, n'est-il pas plus facile de lutter avec la conviction de la culpabilité absolue de ceux d'en face ?

Dans une telle logique, la place qui est réservée aux victimes dépend directement de l'appartenance nationale ou communautaire de celles-ci. La reconnaissance des souffrances passées apparaît comme une attitude à géométrie variable. Seules les épreuves endurées par son propre peuple sont mises en lumière. Le regard rétrospectif des représentants officiels ne se préoccupe à aucun instant des victimes de l'ancien ennemi. C'est ainsi que l'on peut parler d'une forme d'«instrumentalisation». Cette notion suppose effectivement un calcul en vue d'un objectif tout à fait précis. Tel semble être le cas lorsque les évocations du passé sont dirigées contre un adversaire bien distinct, qu'elles permettent de réveiller les antagonismes et de relancer la dynamique conflictuelle. L'objectif n'est pas de remémorer, mais de justifier l'affrontement à venir.

2. Mépris des victimes

Dans le cas de l'oblitération, les victimes sont tout simplement passées sous silence.

⁵⁶ Tzvetan TODOROV, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1995, p. 56.

⁵⁷ Waldeck-Rousseau, débat au Sénat sur le projet de loi d'amnistie des faits et méfaits liés à l'affaire Dreyfus, *Journal Officiel*, 2 juin 1900, p. 517.

⁵⁸ Voir Nicole LORAUX, *La cité divisée*, Paris, Payot et Rivages, 1997, p. 155.

⁵⁹ Edit de Nantes, 13 avril 1598, cité par Jacques Limouzy, rapporteur du projet de loi portant amnistie à la séance du 23 juillet 1968, *Journal officiel*, 24 juillet 1968, p. 2471 (souligné par nous).

⁶⁰ *Ibidem*.

Qu'ils concernent des fractures internes ou des crimes commis contre l'étranger, les silences et les euphémismes qui peuvent caractériser la mémoire officielle témoignent de l'extrême difficulté pour le pouvoir en place de reconnaître les épisodes obscurs de son passé. Défenseur de l'identité nationale, l'Etat rechigne souvent à admettre la violence qui fut commise en son nom, ainsi que les erreurs, défections et autres trahisons de ses citoyens. L'argument qui est alors avancé par les autorités consiste à souligner la nécessité d'une forme d'oubli, telle que l'amnistie par exemple, pour apaiser le souvenir lié aux affrontements d'hier.

L'amnistie implique un effacement qui dépasse de loin l'exécution des peines. A l'interdiction de toute action en justice, de toute poursuite des criminels, s'ajoute l'interdiction d'évoquer les faits eux-mêmes sous leur qualification criminelle. Contrairement au pardon auquel on l'associe indûment, l'amnistie invite à faire *comme si* les événements n'avaient pas eu lieu. L'amnistie ne remet point, elle efface. Le pardon suppose le crime, la condamnation et une certaine justice. L'amnistie ne suppose rien. Elle «ne juge pas, elle n'accuse pas, elle n'innocente pas, elle ignore»⁵⁷.

Ce que l'on considère souvent comme la première amnistie fut décidée par Thrasylule à Athènes, en 403 avant Jésus-Christ. C'est après la sanglante oligarchie des Trente que l'interdiction de «rappeler les malheurs» scelle la réconciliation. Comment assurer la continuité de la démocratie si ce n'est en traitant la plaie ouverte de la dictature comme une parenthèse ? Les Trente punis, l'ensemble des Athéniens sont appelés à ne se rappeler ni le conflit, ni le meurtre, ni la rancune. A agir comme si rien ne s'était produit. Isocrate dépeint la situation en affirmant que «nous nous gouvernons de manière aussi belle et aussi commune que si

aucun malheur ne nous était arrivé»⁵⁸. Tout est dit.

En 1598, Henry IV ne fait que reprendre le modèle. L'édit de Nantes réitère le même serment : «Que la mémoire de toutes choses passées depuis mars 1585 ainsi que de tous les troubles précédents demeure éteinte et assoupie *comme une chose non advenue*»⁵⁹. La prescription et l'objectif sont identiques à ceux qui sont exprimés par les Athéniens : interdire «d'en renouveler la mémoire, de s'attaquer, de s'injurier, de se provoquer l'un l'autre à propos de ce qui s'est passé» pour «vivre ensemble comme frères, amis et concitoyens»⁶⁰. Tous s'accordent en définitive sur ce point : l'utilité immédiate de l'amnistie est d'effacer le souvenir du conflit et d'assoupir la colère. Elle doit essentiellement permettre de continuer à vivre ensemble après la lutte. Le retour à la vie ordinaire est un objectif qui s'impose. La paix publique, une responsabilité de l'Etat.

Il est pourtant opportun de s'interroger au-delà de cette finalité : si l'oubli semble parfois nécessaire, peut-il être volontaire ? En d'autres mots, l'amnistie est-elle capable d'atteindre sa finalité : la réparation des blessures du corps social ? L'oubli proposé est d'ordre juridique et politique. Mais peut-on réellement décréter l'oubli ? Peut-on à long terme brûler, abrutir et expurger les traces du passé ? Chacune de ces interrogations met en exergue l'écart qui peut séparer amnistie et amnésie. N'en déplaise à l'étymologie, ces deux termes sont rarement synonymes. La distinction entre l'oubli dans les discours officiels et l'oubli au sein de la mémoire vive est ici essentielle. Quelle est l'efficacité d'un oubli institutionnel sur l'ensemble des souvenirs partagés par les individus ?

Effacer le rappel public d'un conflit relève de l'ordre du discours et de l'action politiques. Cette forme d'oubli ne peut dès lors être prise à la lettre. Les représentants d'une nation peuvent décider ensemble d'amnis-

tier, de consentir à l'oubli. Par contre, les individus ne peuvent véritablement oublier sur ordre. On peut même se demander si l'obligation d'oublier n'aboutit pas dans certains cas à l'effet inverse : «Penser à oublier, c'est conserver dans sa pensée ce que l'on *doit* oublier»⁶¹. D'autant que l'objet de l'amnistie est par définition un passé empreint de souffrances, un passé litigieux et conflictuel, un passé «inoublieux»⁶².

Il n'est donc pas étonnant que la mémoire des faits juridiquement effacés subsiste de manière souterraine, prête à resurgir au premier moment venu. Le temps écoulé ne permet en rien d'étouffer les plaintes des victimes, ni les sanglots de leurs proches. La plupart des «oublis» officiels relèvent moins d'un mécanisme régulateur qui permet d'apaiser la charge affective et vindicative liée au passé, que d'un procédé qui tente de la refuser, de l'omettre. Or l'occultation des blessures infligées à l'autre maintient des malentendus qui peuvent, un jour ou l'autre, se muer en revendications.

3. Reconnaissance des victimes

Contrairement aux deux premières attitudes, le travail de mémoire consiste à racon-

ter *autrement* l'histoire, à la raconter aussi du point de vue de l'*autre*. Plutôt que de focaliser l'attention sur les injustices dont on a éventuellement été l'objet afin de les réparer, le travail de mémoire tente de prendre en compte les souffrances infligées à l'ancien ennemi afin de surmonter les méfiances héritées du passé. Loin de justifier la reprise des combats, il cherche à fonder le rapprochement des anciens belligérants.

En effet, dans la plupart des situations historiques, crimes et représailles s'enchevêtrent à un tel point qu'il est difficile d'isoler une causalité simple. Chacun des acteurs est pris dans la logique de sa demande. Le conflit ne sépare pas seulement des visées rivales. Il confronte également des récits formés à partir de points de vue radicalement différents⁶³. Des références hétérogènes se côtoient, des mémoires incompatibles s'opposent.

La résolution durable des conflits implique donc la transformation progressive des représentations du passé conflictuel. Elle suppose sinon l'harmonisation des lectures divergentes et parfois contradictoires du passé, au moins l'acceptation et la reconnaissance de ces différentes lectures par l'ensemble des protagonistes. Cette condition

⁶¹ Philippe CHOLET, *La mémoire*, Paris, Quintette, 1996, p. 44.

⁶² Nicole LORAUX, *op. cit.*, p. 157.

⁶³ Voir Jean-Marc FERRY, *L'éthique reconstructive*, Paris, Cerf, 1996.

⁶⁴ Jean-Marc FERRY, «De la narration à la reconstruction», in *Entre-vues*, n° 26, 1995, p. 3.

⁶⁵ Benjamin STORA, «La guerre d'Algérie quarante ans après : connaissance et reconnaissance», in *Modern & Contemporary France*, n° 2, 1994, p. 134.

⁶⁶ Discours prononcé le 10 janvier 1992 à l'occasion de l'ouverture des rencontres nationales pour l'Europe, in François MITTERRAND, *Onze discours sur l'Europe (1982 -1995)*, Naples, Vivarium, 1995, pp. 64-65.

⁶⁷ Dans ses *Mémoires*, Willy Brandt rappelle le poids «extraordinairement lourd» qu'il avait sur ses épaules en prenant le chemin de Varsovie. Il évoque en quelques mots cette pesanteur : «Le souvenir de six millions de morts», «le souvenir de l'écrasement de la révolte du ghetto, que j'avais suivie depuis mon poste d'observation de Stockholm, et dont les gouvernements des pays en guerre contre Hitler ne firent pas plus cas que de l'insurrection héroïque de la capitale polonaise quelques mois plus tard. (...) Au bord de l'abîme de l'histoire allemande et sous le poids des millions d'hommes et de femmes assassinés, je fis ce que font les hommes lorsque les mots leur manquent». Willy BRANDT, *Mémoires*, Paris, Albin Michel, 1990, pp. 184-185.

n'est bien entendu pas suffisante pour parvenir à un rapprochement effectif. Elle n'en est pas moins nécessaire.

C'est dans cette perspective que le travail de mémoire suppose une relecture du passé qui prend en considération le récit de l'autre. Loin de poursuivre l'affirmation de son identité à travers un récit narratif et apologétique de sa propre histoire, il s'agit de «s'ouvrir aux revendications des victimes», d'«accueillir l'histoire des autres comme sa propre histoire»⁶⁴.

Une telle démarche signifie que l'on exprime non seulement le tort subi, mais aussi le tort commis. Pour l'historien Benjamin Stora, la compréhension et la reconnaissance des souffrances subies par autrui est une condition *sine qua non* de l'apaisement des souvenirs. Selon lui, la réappropriation consciente de la mémoire passe par la pluralité des points de vue. La conclusion qu'il tire au sujet de la guerre d'Algérie est susceptible de s'appliquer à nombre de conflits internationaux ou intercommunautaires :

«Avancer exige qu'on tienne ensemble tous les points de vue - de la France sur l'Algérie, de l'Algérie sur la France, de l'Algérie sur elle-même et la France sur elle-même, qu'on en revienne à l'avant-guerre d'Algérie, qu'on poursuive l'après-guerre. Les blessures sont, malgré elles, en miroir l'une de l'autre, et c'est dans cette réticence à se voir dans la souffrance de l'autre (et disons-le clairement surtout de la part des Français dans le drame vécu par le peuple algérien) qu'existe une résistance forte à l'élaboration d'une mémoire authentique. Celle qui ne prend son sens qu'en une compréhension des souffrances que d'autres groupes ont subies»⁶⁵.

«Se voir dans la souffrance de l'autre» ; «entendre son point de vue» ; «entendre son histoire»... Rappelons une fois encore que de tels préceptes ne peuvent s'appliquer que lorsque les torts sont partagés. En

effet, la démarche reconstructive ne peut vouloir dire que la victime est sur le même plan que le coupable. Mais, même dans le cas d'une guerre au sens classique du terme, la reconnaissance de *toutes* les victimes ne va pas de soi. On peut faire l'hypothèse qu'elle dépend dans une large mesure du statut des États concernés. La prise en considération des souffrances endurées par son ennemi ne paraît-elle pas *a priori* plus accessible à celui qui se trouve dans la position du vainqueur ? C'est en tout cas ce que suggère François Mitterrand :

«Même aux pires moments, je me souviens d'y avoir réfléchi lorsque j'étais moi-même mêlé à ces combats, avec une sorte de malaise : 'Oui, c'est clair, on ne peut que lutter contre l'idéologie nazie (...); mais n'est-il pas dommage de voir ces deux peuples voisins, les Allemands et les Français, s'autodétruire ?'. Il était difficile de trancher. La victoire acquise, c'était plus facile. On pouvait avoir à l'égard de l'Allemagne des gestes que, dans une position de vaincu, il eût été impossible de décider mais que, dans une position de vainqueur, membre du camp des vainqueurs, il devenait juste d'imaginer»⁶⁶.

Ces quelques lignes livrent un paramètre essentiel de toute réconciliation. Les gestes d'ouverture et de conciliation paraissent envisageables une fois «la victoire acquise». Cette affirmation mérite cependant d'être nuancée. L'image de Willy Brandt agenouillé devant le mémorial dédié aux héros et aux victimes du ghetto de Varsovie montre qu'une telle attitude n'est pas l'apanage des vainqueurs⁶⁷. Elle n'est certes pas non plus le fait d'un coupable ou d'un vaincu, le passé du chancelier allemand étant entièrement éloigné du national-socialisme. Mais elle a tout de même pour but d'assumer l'héritage de ceux qui furent un jour coupables dans son pays. La démarche est semblable quand, trois ans plus tard, devant la dalle

du Yad Vashem à Jérusalem, Willy Brandt lit, la voix étranglée d'émotion, un psaume de David implorant le pardon divin.

La portée symbolique et la charge émotive de telles démarches peuvent difficilement être niées. La reconnaissance des souffrances de la victime constitue une étape décisive du travail de deuil. Le caractère officiel de cette reconnaissance s'avère primordial puisque c'est lui qui confère et garantit la dimension symbolique de la réparation. Il apparaît en fin de compte que l'apaisement de la charge affective liée au passé et la modification du sens donné au passé ne peuvent s'envisager que si l'ensemble des victimes ont été clairement identifiées et pleinement reconnues.

* *
*

A l'issue de cette réflexion, nul ne peut nier que parmi les différentes attitudes que d'anciens belligérants peuvent adopter à l'égard du passé, seul le travail de mémoire est susceptible de favoriser un rapprochement des protagonistes. Ni la survalorisation ni l'oblitération du passé ne permet de reconnaître les souffrances endurées par l'ancien ennemi. Dans les deux cas, chaque groupe ressasse les violences subies par les siens et ignore celles qu'il a perpétrées. De plus, la survalorisation des épisodes les plus conflictuels du passé contribue à relancer le cycle de la vengeance. Quant à l'oblitération des pages les plus sombres du passé, elle ne peut que bloquer, ou tout au moins freiner, la normalisation des rapports bilatéraux.

Le travail de mémoire ne peut cependant pas être considéré comme un modèle normatif qu'il convient d'appliquer dans n'importe quelles conditions. Les processus mis en exergue tout au long de cet article ne

peuvent être évalués en fonction de considérations abstraites, mais au regard des contextes dans lesquels ils s'inscrivent. Comme toute politique, la politique de mémoire ne vaut qu'en fonction des circonstances. Les positions adoptées par les tenants de la mémoire officielle sont loin d'être dictées par les seuls soucis de justice et de reconnaissance. Elles résultent d'un calcul politique qui dépend directement des données du moment.

Les responsabilités à prendre divergent selon les situations et les périodes considérées. Certaines circonstances d'ordre interne et/ou international expliquent que les autorités acceptent de mettre au jour les crimes du passé. D'autres les poussent, en revanche, à faire comme si elles renonçaient à tirer toutes les conséquences de ces crimes. Cela signifie que si la reconnaissance d'une responsabilité historique et l'acceptation d'un passé ambivalent comportent de nombreux aspects moraux, ces derniers ne peuvent éclipser les données politiques en fonction desquelles les représentants officiels s'orientent *de facto*.

Mais le caractère pragmatique du travail de mémoire ne modifie en rien son intérêt. Comme le rappelle Lionel Jospin, il demeure l'une des seules possibilités de «dégager des compromis»⁶⁸. Il apparaît comme l'une des seules façons d'apaiser le passage vers un oubli apaisé.

Cela dit, le travail de mémoire ne constitue ni une réponse facile, ni une solution magique. Les réalités héritées de la guerre sont ce qu'elles sont. Le ressentiment d'une population terrorisée, niée et endeuillée est inévitable. Il l'est d'autant plus quand il résulte non pas d'une guerre entre différents combattants, mais de crimes contre l'humanité ou de génocides. Car, bien que le

⁶⁸ Déclaration du 25 septembre 1999 à Genshagen, *op. cit.*

⁶⁹ Jean AMERY, *Par-delà le crime et le châtement, Essai pour surmonter le mal*, Paris, Actes sud, 1995, pp. 17-20.

temps apaise les blessures, il ne peut les éteindre. Celui qui souffre dans sa chair ou dans son entourage continue de subir les dommages infligés et porte les stigmates du drame tout au long de sa vie.

Nous touchons ici la principale limite du travail de mémoire. Celui qui a subi la torture et l'expérience concentrationnaire est dans une grande mesure privé de la «confiance dans le monde». Comme le rappelle amèrement Jean Améry, «ce qui s'est passé s'est passé» et «le fait que cela se soit passé ne peut pas être pris à la légère» ; «rien n'est cicatrisé, et la plaie qui (...) était peut-être sur le point de guérir se rouvre et suppure»⁶⁹.

Ces paroles mettent en lumière une tension à laquelle ne peut échapper aucune réflexion sur la gestion politique du passé : la nécessité de se tourner vers l'avenir comporte toujours le risque de faire fi de vies endommagées à jamais. C'est donc en étant pleinement conscient de ce risque qu'il sied de réfléchir à la transformation des relations entre anciens belligérants.

JEAN-CLAUDE MÉTRAUX

*Pédopsychiatre**

Aux temps de la survie, le droit au silence**

*N'oubliez pas que cela fut,
Non, ne l'oubliez pas :
Gravez ces mots dans votre cœur ;
Pensez-y chez vous, dans la rue ;
En vous couchant, en vous levant ;
Répétez-le à vos enfants.*

*Primo Levi**

Résumé

Aujourd'hui, dans de nombreuses régions du monde et particulièrement en Occident, l'approche clinique des personnes traumatisées, enfants et adultes, privilégie la technique dite du *debriefing*, dont les versions et variantes sont innombrables. Si l'utilité de cette technique est hors de cause, sa diffusion apparemment sans limite doit nous rendre attentifs : comme toute thérapie, le *debriefing* ne saurait constituer une panacée universelle. Ce sont ces limites qu'ici j'explorerai.

Les théories cliniques du traumatisme aujourd'hui en vogue sont pour la plupart construites sur le socle diagnostique qu'a fourni l'*American Association of Psychiatry* en intégrant dans sa nosographie - *DSM III*, puis *DSM IV* - le *Post-Traumatic Stress Disorder*, communément abrégé en *PTSD*. Cette appellation diagnostique pose un triple problème : a) elle implique, par hypothèse, que l'exposition au traumatisme est terminée - or, si un accident, une prise d'otages ou un viol isolés ont une fin assez aisément identifiable, les violences liées à la guerre ne

* Président de l'association «Appartenance», rue des Terreaux 10, Case Postale 54, 1000 Lausanne 9.

** Cet article fut publié pour la première fois, en 1997, dans la Revue Médicale de la Suisse Romande (n°117). En raison de l'exceptionnelle qualité de la recherche menée par le Dr. Métraux, nous avons estimé que cet article, outre l'intérêt qu'il rencontrerait assurément auprès de nos lecteurs, méritait d'être plus amplement diffusé. Nous remercions vivement son auteur de nous avoir permis de le publier.

s'achèvent pas par magie le jour où le gong d'accords de paix retentit - ; b) corrolairement, elle ne distingue pas les traumatismes selon la durée de l'exposition, alors qu'il n'est pas du tout évident que le côtoïement des armes et de la mort à Beyrouth ou Sarajevo puisse être assimilé à un événement traumatique unique et de courte durée ; c) l'intégration d'un tel « syndrome » dans un manuel diagnostique, à côté des dépressions et des psychoses, semble faire accroire qu'il s'agit d'une pathologie quand, dans les situations de conflits armés et de torture, la pathologie est d'abord et avant tout sociale ; plus même : ne doit-on pas considérer les expressions symptomatiques du traumatisme comme une réaction normale à une situation anormale ?

Traumatismes et deuils congelés

Dans les cas de guerre et de torture, le traumatisme, donc, dure, n'a pas de terme précisément identifiable et constitue d'abord une pathologie sociale. Mais ce n'est pas tout. Il est aussi toujours associé à des pertes, plus ou moins nombreuses, plus ou moins significatives, plus ou moins variées : perte de proches, perte d'une maison et/ou d'autres biens matériels, perte d'un village et/ou d'un pays, perte d'un membre et/ou de l'usage d'une partie de son corps, perte d'une vision du monde et d'un sens donné à la vie. Toutes ces pertes engendrent des deuils et, dans la psyché de l'individu affecté par de telles violences, se mêlent deuil et réaction au traumatisme. L'un et l'autre dès lors ne peuvent être dissociés. Le concept de *deuil congelé* est à cet égard très utile.

Au cours d'un processus de deuil dit « normal », une première phase, que l'on pourrait nommer *phase de fermeture*, fermeture dans le temps et l'espace, de durée généralement assez brève, vise à assurer, préserver, la sta-

bilité minimale nécessaire à la mise en mouvement du deuil, à la confrontation à un environnement transformé par les pertes, à une nouvelle immersion dans le flux du temps (2). Une stabilité minimale acquise, l'individu pourra passer aux phases ultérieures du deuil. La nécessité d'un tel sas de sécurité est d'abord psychique : l'homme a besoin de souffler pour retrouver ses esprits. Mais la mise en place du sas elle-même atteste d'une certaine prise en compte de la perte : celle-ci n'est pas complètement déniée, un rapport entre passé et présent, au moins sous forme de comparaison, a dû préalablement être fait.

Cependant, lorsque le monde externe sourd de menaces réelles - par exemple la guerre, la répression ou la famine - pour l'intégrité physique de la personne ou de la communauté endeuillée, la survie physique, littéralement, est elle-même en danger, voire en danger permanent. Ces menaces externes peuvent persister très longtemps. Ainsi, pendant les années de guerre, le deuil est interdit car il consumerait toute l'énergie nécessaire pour faire face aux bombardements et aux snipers, pour se cacher ou s'enfuir en cas de besoin. La société entière, dès lors, se trouve enfermée dans le temps, emprisonnée dans le présent, sans passé ni futur. On parlera alors de *deuils congelés*, forme de deuil que développe tout être humain endeuillé en situation de danger, réel ou pressenti.

La réaction physique au stress permet d'en approfondir la compréhension. Par le jeu des vasoconstrictions et vasodilatations, la circulation sanguine se voit modifiée : priorité est donnée aux organes dont le fonctionnement est nécessaire à la survie immédiate. Des feux rouges limitent l'accès de l'hémoglobine chargée d'oxygène aux systèmes digestif et urinaire. L'appareil de locomotion, quant à lui, est davantage irrigué. Comme si fuite ou attaque restait la

seule alternative. Et il est important que nulle envie de manger ou d'uriner ne vienne entraver l'évasion ou le combat. Pour une personne que les vagues déferlantes d'une hostilité étrangère, provenant de la nature ou d'un *alter ego* muni d'un bâton, réduisent à l'impuissance, seule la fuite, l'adaptation passive, est envisageable. Fuite dans la forêt voisine, repli dans la tranchée ou fermeture à double tour de la porte d'un souterrain dissimulé sous les branchages. Et, pour l'heure, l'élaboration psychique du deuil est retardée.

Cette typologie, attaque ou fuite, est à rapprocher des *modes de coping* -moyens utilisés par l'être humain pour faire face à une situation difficile- construits par les adultes et les enfants exposés à la violence des conflits armés. Les modes de coping se distinguent des mécanismes de défense et de protection dans la mesure où ceux-là ont une fonction adaptative -pas toujours protectrice - alors que ceux-ci ont une fonction de protection -pas forcément efficace sur le plan de l'adaptation aux changements de contexte. Les mécanismes de défense permettent à l'être humain de se protéger face à des menaces réelles ou subjectives pour sa survie psychique alors que les modes de coping cherchent à assurer sa survie physique. Finalement, les mécanismes de défense sont des constituants de l'organisation psychique ou sociale -interne- alors que les modes de coping décrivent une interaction -sociale- entre l'individu et son contexte.

Les psychologues sociaux qui les ont étudiés ont montré qu'en temps de guerre la fréquence et l'intensité de divers symptômes d'anxiété et de dépression étaient corrélés avec la nature de ces modes de coping : un mode de coping *passif* -adaptation passive au contexte- est associé plus fréquemment avec des symptômes qu'un mode de coping *actif* -action sur la réalité externe dans le but d'ajuster celle-ci à ses propres besoins-(3). Le

mode de coping passif correspond à la fuite, le mode de coping actif à l'attaque.

Les modes de coping agissent pour ainsi dire avant la mise en oeuvre des mécanismes de protection et de défense, lorsqu'au sens littéral la survie biologique est en jeu. Soit au moment même du *traumatisme*. La mémoire des personnes traumatisées est prise au piège. Elle ne parvient pas à se détacher des événements vécus et elle se met à faire du sur-place. Constamment, les mêmes souvenirs reviennent, inaltérables et les adultes et enfants affectés par la violence revivent l'invivable, sont la proie de cauchemars éveillés ou ne parviennent à s'endormir par peur que les images des scènes vécues viennent perturber leur sommeil. Les souvenirs antérieurs au fait traumatique, par contre, ne sont plus accessibles. Le traumatisme installe une sorte d'écran qui rompt le fil du temps et cache le passé antérieur. Sur lui se projettent tous les événements du présent : lorsqu'une correspondance est trouvée entre ces deux images, fût-elle minime, l'alarme sonne. En fait, une telle réaction est physiologique : l'incessante répétition du souvenir correspond à un état d'alerte maximal, être prêt pour la fuite ou l'attaque au moindre indice d'une répétition de la menace. Ainsi, une petite fille bosniaque de six ans prise de panique à la vue de l'uniforme de l'officier de police qui avec les meilleures intentions du monde était venu enseigner aux élèves d'une classe d'école enfantine lausannoise les rudiments de la prévention routière : cet uniforme lui rappelait celui des soldats de son pays ; autant dire que dans son lieu d'origine, la phobie scolaire qu'elle a développée aurait été bénéfique pour sa survie physique. Sa réaction était devenue problématique uniquement parce que le contexte avait changé. Ceci atteste du caractère fondamentalement sain de la réaction traumatique : parler à son égard de pathologie est un contresens.

Métaphoriquement, le deuil congelé correspond au revêtement d'une armure ne laissant infiltrer ni pluie, ni soleil, surmontée d'un heaume, étanche à la douleur et aux sentiments, dont le ventail a été soigneusement scellé pour que mot ne passe. Que l'individu et la communauté soient à l'étroit dans cette cuirasse, que celle-ci se mue en cachot, que l'alimentation affective y soit réduite aux nourritures célestes, peu importe en ces temps premiers de la souffrance. Seule est signifiante cette vie que l'on chérit et que l'on souhaite préserver malgré les bombes et les sévices. Ensuite peut-être viendra un autre temps : temps de l'élaboration d'un deuil qui permettra à l'homme, à la femme et à l'enfant, accoutumés au changement de paysage, de retrouver le goût du plaisir, de la connaissance, de l'action, de l'investissement affectif. Tout être humain, toute communauté, confronté à des forces incommensurables lui révélant sa propre fragilité, passe par là. Et il faut le respecter. Respecter que la survie est une condition nécessaire à l'émergence d'autres sens, d'autres valeurs.

L'exil, autre temps de la survie

En Suisse, lorsque le médecin, le psychologue, l'infirmière, le médiateur scolaire ou l'enseignant rencontre un élève bosniaque, somalien ou angolais, s'entretient avec ses parents, ceux-ci, enfants ou adultes, sont encore au stade du deuil congelé, luttent encore pour leur survie physique et psychique. D'abord, le dégel n'est jamais immédiat. Les menaces objectives disparues, restent les menaces subjectives : témoins en sont les réactions post-traumatiques qui frappent de très nombreux survivants. Et puis, pour la plupart des membres des sociétés que la guerre déchire, les pertes ont été si nombreuses qu'un dégel trop rapide pour-

rait lui aussi avoir des conséquences catastrophiques. Sans parler du fait que le dégel simultané de si nombreux deuils fait tomber sur la communauté concernée un déluge de larmes. Mais surtout, l'exil, l'émigration, ne garantit aucunement l'annihilation des dangers objectifs qui compromettent la survie des peuples victimisés. Tant que la communauté dans son ensemble ne s'est pas vue confirmer le droit à l'existence, comme c'est malheureusement encore le cas des anciens citoyens de Srebrenica, tant aussi que les exilés ne se sont pas vus octroyés un gîte protégé - à long terme - dans le pays qu'ils ont élu comme havre de paix, expérience ô combien douloureuse que partagent tous les requérants d'asile et les familles provisoirement et transitoirement admises sur notre sol, la prolongation de cette congélation des deuils passés est presque nécessité. Pour eux, le traumatisme n'est pas passé, il est encore présent. Traumatisme nouveau, irréductible à ceux subis pendant la guerre, représenté par la négation de la survie désirée dans un pays tiers. Pis encore, parfois : lorsqu'une demande d'asile est refusée, c'est la négation même du sentiment - et de la conviction - de survie compromise, pierre angulaire de l'identité, que nos autorités jettent à la face de ces *dammés de la terre*, pour reprendre le titre du fameux ouvrage de Frantz Fanon (4). Comment, dans ces conditions, parler de *post-traumatique* ? Comment, dans pareilles circonstances, les deuils pourraient-ils sortir du congélateur ?

Le droit au silence

Il y a donc urgente nécessité de respecter le droit au silence, cette cape blanche qui recouvre l'innommable aux temps de la survie. Ne pas précipiter les effusions de langage, le nettoyage dans la mémoire de ces tiroirs où s'entassent les cadavres, les sévices, les horreurs. Remettre à demain le *debriefing*. Calmer notre curiosité et ne pas s'enquérir,

ni même chercher à deviner, les événements subis. Adopter cette attitude d'attente tant avec les enfants qu'avec leurs parents. Ce qui, aucunement, ne signifie ne rien faire. Car il y a des choses à faire. Et elles sont nombreuses :

a) Reconnaître l'injustice.

Reconnaître explicitement l'injustice subie par les personnes affectées par la guerre et la violence nous permet de relever le défi que de telles pathologies sociales posent aux professionnels de la santé. Exprimer cette reconnaissance à ceux qui l'ont subie et affirmer par là-même que la pathologie est sociale, non individuelle. Créer ainsi avec les exilés de la guerre et de la violence une appartenance commune : la condamnation de l'injustice.

b) Reconnaître la «normalité» des «symptômes» présentés.

Ce point est corollaire au précédent. Dans les deux cas, l'objectif est le même : affirmer que les souffrances ressenties, le désir d'oublier, les cauchemars, l'incapacité de se concentrer sur une tâche scolaire ou professionnelle, constituent des réactions normales à des situations anormales et aider par là même les personnes affectées à reprendre confiance en elles-mêmes, en leurs compétences, en leurs qualités, en leurs ressources. Une conséquence de ceci immédiatement s'impose : la stigmatisation des difficultés et des échecs, que ce soit au niveau des apprentissages scolaires, en particulier du français, ou sur le plan des compétences parentales ou sociales, devrait être bannie.

c) Offrir des espaces de sécurité.

Chacun doit, avant d'avancer dans son processus de deuil et d'élaborer les traumatismes vécus, avoir découvert un espace où il/elle se sent suffisamment en sécurité, où les menaces se sont éloignées, où il lui est donné le droit de survivre. Offrir un tel espace aux per-

sonnes affectées, où le droit au silence en connaissance de cause est respecté, où le verbe pourra trouver le moment venu - moment en tout temps imprévisible - les mots pour le dire, où assurance est donnée que cette parole sera écoutée, légitimée, soignée, est un impératif pour tous les professionnels de la santé, de l'éducation et du social désireux de mettre un frein à la spirale de la haine que les guerres alimentent.

d) Donner la priorité à l'élaboration des deuils et traumatismes présents.

Si les deuils et traumatismes du passé sont encore enrobés de gel, ceux du présent ne sont pas condamnés à pareil destin. Les deuils actuels, celui de l'espoir d'une demeure permanente épargnée par la tourmente, celui d'un lieu sans souci où recouvrir rapidement des forces aurait été possible, celui d'une scolarité tranquille où l'enfant aurait pu retrouver son rythme d'antan, celui d'une société où les clivages ethniques seraient inconnus, sont encore chauds, brûlants même. Ils peuvent donc encore constituer, comme tout deuil que la glace n'a pas fossilisé, une des principales opportunités pour découvrir en soi-même de nouvelles possibilités jusqu'alors inconnues, de par la nécessité, pour chacun, de se créer de nouveaux points de repères en tenant compte des modifications incontournables et irréversibles que ces pertes engendrent. Il s'agit en dernier ressort d'aider individus et communautés à redevenir acteurs et auteurs de leur avenir (5).

e) Créer des ponts entre passé et présent.

L'écran que le traumatisme interpose entre l'avant et l'après, la rupture du fil du temps que les pertes accumulées parfois provoquent, tendent à rendre inaccessibles les expériences, les compétences, les liens acquis et construits dans le passé. Cette perte temporaire est probablement la plus drama-

tique, d'autant plus qu'elle est souvent renforcée par l'attitude des professionnels suisses, peu sensibles à cette dimension. La suite est malheureusement connue : tendance à l'acculturation ou à l'inverse repli sur une communauté-ghetto, affaiblissement des liens avec les membres de la famille restés au pays, difficultés d'apprentissage et/ou d'insertion professionnelle. Jeter des ponts entre passé et présent devient tâche prioritaire : trouver des points communs entre le lieu d'origine et le lieu d'accueil - une enseignante interculturelle a ainsi proposé à des élèves de photographier en Suisse des images, des scènes de la vie quotidienne, lui rappelant son pays d'origine : un enfant photographia la rosée à l'aube dans un parc public, un autre de la lessive séchant à la fenêtre d'un immeuble, un troisième des jeunes jouant au football -, utiliser les connaissances acquises dans la langue maternelle pour l'apprentissage du français, encourager les communications avec les membres de la famille restés au pays même lorsque les nouvelles à donner sont mauvaises. (S'il n'y a pas de cadeaux matériels à s'offrir, seule la reconnaissance mutuelle des souffrances et des efforts constitue un don suffisant pour combler l'absence et permettre à chacun de se rendre compte qu'il n'est pas seul, qu'il peut continuer de compter sur ses proches.) Une telle entreprise est possible malgré la permanence de l'écran traumatique. En effet, cet écran ne cache pas tout le passé : il n'en dissimule que la partie de la mémoire que le traumatisme a contaminé. Ainsi, une femme de Mostar qui n'osait plus téléphoner à ses parents restés dans l'appartement où elle avait subi les pires humiliations par peur d'être immédiatement envahie par le souvenir de celles-ci a pu assez rapidement retrouver dans sa mémoire les images du café où elle avait rencontré son futur mari, puis celles du chemin qu'ils parcouraient bras dessus,

bras dessous, lorsqu'il l'avait raccompagnée chez elle : les communications téléphoniques perdirent leur caractère menaçant et les mots de ses parents purent à nouveau signifier pour elle proximité affective et chaleur. De même, le traumatisme, en général, ne contamine pas tous les sens : et s'il est impossible de se remémorer des sons ou des images, trop souillés par la souffrance, peut-être que l'odeur de la fumée dont le feu de cheminée emplissait la cuisine de grand-mère ou le goût d'un plat favori sont restés indemnes.

f) Aider parallèlement parents et enfants.

Parents et enfants ont vécu dans le même enfer. Parents et enfants ont congelé leurs deuils. Parents et enfants ont une mémoire scindée par l'écran des traumatismes soufferts. Se contenter d'entourer les seconds peut s'avérer extrêmement dommageable. Car s'ils accèdent avant leurs parents à ces souvenirs enfouis, ils représenteront très vite une menace pour l'intégrité des mécanismes de protection et de défense que ceux-ci ont érigés *pour survivre*, avant même que garantie leur ait été donnée qu'une survie est possible. Guetter la maltraitance comme ultime recours pour sauvegarder le silence. Il s'agit donc d'offrir un espace de sécurité tant aux uns qu'aux autres, que ce soit conjointement ou parallèlement.

g) Multiplier les appartenances

Plus les individus se reconnaissent des appartenances diverses, plus les communautés auxquelles ils participent sont nombreuses et plus celles-ci s'enchevêtrent dans un tissu social complexe où chacun devient à la fois le même et l'autre de tout Autre. La multiplicité des appartenances devient remède contre l'exclusion, la guerre, la violence. Cessons donc de diviser le monde entre ceux qui appartiennent et ceux qui n'appartiennent pas : les suisses et les étrangers,

les travailleurs et les chômeurs, les riches et les pauvres, les inclus et les exclus, les soignants et les patients. Mais construisons avec chaque autre une appartenance commune qui préviendra, quelles que soient les circonstances, tout désir de l'annihiler.

La question éthique

Bien sûr, tant que le traumatisme n'a pu être travaillé, sa mémoire continuera d'être gravée dans le corps et la psyché des personnes affectées malgré leurs tentatives désespérées pour le faire sombrer dans l'Oubli. Car la Mémoire, jamais, ne s'avoue vaincue. Et très souvent le corps prend le relais du souvenir. Pendant toute la durée du deuil congelé, l'intolérable s'incruste dans le corps sous forme de céphalées ou de lombalgies. Douleurs qui signifient Mémoire tant que guette l'Oubli. Le reconnaître permet de donner un sens à ces douleurs. Chercher à les anesthésier pose un problème d'ordre éthique.

Après l'expérience de la guerre, de la torture, de l'humiliation, jamais demain ne sera semblable à hier. L'architecture du monde que chacun a construite ne peut ressortir indemne de tels événements. Les piliers d'antan font place à de nouvelles structures. Certaines fenêtres resteront à jamais bétonnées. D'autres peut-être seront percées. Espérer un retour à la case-départ, comme le Vaudois une fois sa grippe soignée ou sa fracture réduite, est illusoire. Pire même : contraire à l'éthique. Car si l'on veut éviter que la barbarie n'essaime de génération en génération, si l'on veut au moins en garder l'espoir, l'espoir d'une éthique et d'une dignité, se souvenir devient nécessité. Comme l'a inlassablement répété Primo Levi, survivant de l'holocauste, au détriment peut-être de sa vie. Comme les grands-mères de la *Plaza de Mayo* l'ont jeudi après jeudi martelé sur leurs casseroles. Et ainsi démentir les propos pessimistes, et néanmoins prémo-

nitoires, que l'écrivain bosniaque, Ivo Andric, Prix Nobel de littérature, lançait il y a près de cinquante ans : *Cela ne pourra jamais être raconté, car ceux qui assistent et survivent à de telles choses restent à jamais muets, et les morts, eux, ne peuvent de toute façon pas parler. Ce ne sont des choses qui ne se disent pas, des choses qui s'oublient. En effet, si elles ne s'oubliaient pas, comment pourraient-elles se répéter ?*» (6).

La responsabilité des médecins et des autres professionnels de la douleur est donc à cet égard immense : nous sommes les seuls à avoir les moyens de réhabiliter ces douleurs infinies, leur donner le statut de mémoires et donc de soigner cette éthique que les artisans des guerres et autres violences cherchent à déchirer en lambeaux. Allonger la survie des victimes, accroître leur capacité de s'adapter à l'injustice, n'a pas de sens. Seule la mobilisation de leurs ressources pour recréer du sens et construire un demain où le rêve a un palais dans la Cité doit motiver nos gestes. Gestes d'acteurs sociaux que le devenir du monde concerne. Mais, pour ce faire, nous devons d'abord nous souvenir qu'il y a un temps pour tout. Et qu'aux portes du Mal règne *le Temps de la Survie*. Qu'en ces lieux, le silence est parfois la parole la plus précieuse. Jorge Semprun, autre rescapé des camps de concentration, le disait à sa manière : «(...) *les deux choses dont j'avais pensé qu'elles me rattacheraient à la vie -l'écriture, le plaisir- m'en ont au contraire éloigné, m'ont sans cesse, jour après jour, renvoyé dans la mémoire de la mort, refoulé dans l'asphyxie de cette mémoire*» (7).

Mots-clés

Traumatisme, post-traumatic stress disorder (PTSD), deuil, debriefing, guerre.

Bibliographie

- (1) Lévi P., *Si c'est un homme*, Julliard, Paris, 1987, p. 265.
- (2) Métraux J.-C., *Approche systémique des familles en deuil*, Paris, Neuropsy, 4, 1991, pp. 193-202.
- (3) Punamaki R.-L., *Historical-Political and Individualistic Determinants of Coping Modes and Fears among Palestinian Children*, *Int. J. of Psychology* 23, pp. 721-739, 1988.
- (4) Fanon F., *Les damnés de la terre*, Paris, Maspéro, 1961.
- (5) Métraux J.-C., Fleury F., *Creators of their Future. Group Work with Traumatized Communities. Trauma, Culture and Emotion : the Healing Power of Groups*, édité par Perren G, Verlag Paul, Bern, 1996.
- (6) Andric I., *Le Pont sur la Drina*, Paris, Belfond, 1990, pp. 231-232.
- (7) Semprun. J., *L'écriture ou la Vie*, Gallimard, Paris, 1994, pp. 119-120.

FRANCK SCHWAB

*Professeur d'Histoire-
géographie**

Le déporté face aux élèves

ou

*de l'intérêt pédagogique
d'un certain type de témoignage
dans l'enseignement de l'histoire
au collège*

à J.G. n°48278 au camp de Gusen-Mauthausen

À l'instar de beaucoup de collègues qui enseignent l'histoire et la géographie en classe de Troisième, j'ai pris l'habitude, depuis six ans maintenant, de demander chaque année à des déportés de venir témoigner devant mes élèves.

Pourquoi spécialement à des déportés, et non pas à d'autres acteurs, et des acteurs plus récents, de l'histoire du XX^{ème} siècle - ainsi par exemple des contemporains de la guerre d'Algérie ou de Mai 68, de la «génération Mitterrand» ou de la «fracture sociale» - comme le programme pourrait, après tout, m'y autoriser puisqu'il s'étend, dans

cette dernière année du collège, sur l'ensemble du siècle écoulé ? Pour quelles raisons les déportés contactés acceptent-ils de venir parler ? Comment leur venue s'effectue-t-elle et quelles règles pratiques sont-elles appliquées en cette occasion ? À l'intérieur de quel discours historique leur intervention s'inscrit-elle ? Dans le cadre de quelle progression pédagogique leur témoignage se produit-il ? En quoi, enfin, ce témoignage apporte-t-il, de mon point de vue, une dimension particulière à l'enseignement de l'histoire et se révèle-t-il, à terme, très bénéfique pour la formation historique et civique des élèves ?

* Membre du Comité National et de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (France). Professeur au Collège Montaigu de Jarville-la-Malgrange (Meurthe et Moselle).

Autant de questions auxquelles je vais tenter de répondre en m'appuyant sur l'expérience acquise au fil des ans par la fréquentation de toutes les personnes qui ont bien voulu venir témoigner dans mes classes, je veux notamment citer, parmi celles qui me sont le plus chères : Mme Lucie Wittmer (n° 50767 à Auschwitz), MM. André Balbin (n° 41796 à Auschwitz), Stéphane Lewandowski (n° 111426 à Mauthausen), René Mangin (n° 28303 à Mauthausen), Jérôme Scorin (n° B3798 à Auschwitz) et Pierre Thouvenin (n° 28605 à Mauthausen) à qui je souhaite exprimer une nouvelle fois ici, avec ma plus vive gratitude, tout le respect et la profonde affection que je leur voue.

Si les déportés, et avec eux les résistants, sont jusqu'à présent, et vraisemblablement pour longtemps encore, les seuls témoins du temps passé que je suis spontanément disposé à recevoir dans mes classes, cela tient à trois raisons essentielles :

la première est une raison presque évidente : il n'est en effet pas possible de faire témoigner tout le monde à propos de tout et de n'importe quoi, ne serait-ce qu'à cause de l'étendue du programme à traiter et parce que certains événements ne méritent manifestement pas qu'on s'y attarde outre mesure. S'il fallait prendre un exemple concret, la victoire remportée par l'équipe de France de football lors de la dernière coupe du monde pourrait très bien être évoquée afin d'illustrer la devise républicaine - comme cela apparaît d'ailleurs dans certains manuels - mais faire venir en classe un spectateur du match pour lui demander de fournir son témoignage sur le climat de fraternité qui régnait entre les Français de toutes origines au moment de l'ultime victoire sur le Brésil, ne présenterait, il faut le reconnaître, qu'un intérêt pédagogique fort limité, même dans une pure optique d'éducation civique.

A l'inverse, d'autres événements, parce qu'ils ont marqué en profondeur l'évolution du pays, du continent ou de la planète, et parce qu'ils sont nécessaires à la compréhension du monde actuel, nécessitent qu'on s'y arrête longuement et qu'on leur consacre un effort d'analyse approfondi, s'appuyant, si besoin est, sur des témoignages de contemporains. C'est ainsi le cas de la seconde guerre mondiale qui a été, de toute évidence, le tournant majeur de l'histoire du siècle, et sur laquelle les déportés peuvent apporter un éclairage à la fois central et tragique pour avoir été les victimes directes - parce que juifs ou parce que résistants, parce que juifs et résistants, ou parce que «simples» déportés politiques - du système concentrationnaire nazi.

Cela nous conduit à une deuxième raison - d'ordre éthique - qui justifie l'accueil des déportés dans la classe. Le système des camps a en effet été le produit d'une idéologie foncièrement antidémocratique et raciste qui a voulu broyer tous les «faibles», tous les «inférieurs» et tous les opposants au projet de domination universelle des nazis. Or, si le nazisme est mort, le racisme, la xénophobie et le mépris du faible existent toujours dans l'Europe d'aujourd'hui ; si la démocratie a triomphé du fascisme avec l'écrasement d'Hitler et de ses séides, la démagogie populiste possède encore, à l'aube du XXIème siècle, un bel avenir devant elle un peu partout dans le monde et, en premier lieu, sur notre continent lui-même. Il est donc particulièrement important que des personnes qui ont été d'une certaine manière victimes de leur combat pour la liberté, et qui ont vu périr la plupart de leurs camarades dans les camps - les déportés résistants - ou qui ont été victimes de l'exclusion la plus radicale et la terrible, la plus radicale et la plus terrible parce que conduisant à l'anéantissement - les déportés «raciaux» - puissent venir témoigner devant les jeunes des valeurs en lesquelles ils ont cru, pour lesquelles ils se

sont battus et au nom desquelles ils ont cherché à construire ou reconstruire leur vie.

Il y a dans le témoignage du déporté un enjeu civique très immédiat, qui nous concerne tous et qui conditionne largement l'avenir de notre société.

Une dernière raison, enfin, justifie aussi l'accueil des déportés dans la classe, et permet, de surcroît, d'expliquer que leur témoignage soit recevable dans le cadre du cours : on trouvera, par exemple, avec la guerre d'Algérie un autre événement aussi important et aussi porteur d'enjeux civiques forts que la seconde guerre mondiale dans l'histoire récente de la France. Pourtant il serait, je crois, encore périlleux de faire venir témoigner devant les élèves un acteur de cette guerre, d'abord parce que le phénomène est plus difficile à saisir dans sa complexité pour un public de collégiens, mais surtout parce qu'il existe toujours aujourd'hui un décalage important entre la mémoire savante de l'événement transmise par le professeur d'histoire, et la mémoire vécue transmise par certains acteurs du conflit algérien. Ce décalage entre le discours du témoin et le discours de l'enseignant n'existe pas pour tout ce qui se rapporte à la résistance et à la déportation, si ce n'est sur des points tout à fait secondaires qui ne tiennent pas au fond du propos. Il y a bien, en effet, une sorte de consensus général sur ce qu'a été cette histoire, et les négationnistes, qui ne sont ni des témoins ni des historiens, qui ne sont rien et qui ne pèsent rien, ne peuvent, quoi qu'ils le veuillent, rien y changer.

Le professeur et le déporté travaillent donc la main dans la main pour transmettre la même lecture de l'événement aux élèves, et pour chercher à atteindre, face à eux, le même but. Le témoignage vient ainsi à l'appui d'un discours historique qui s'inscrit délibérément dans une approche civique et humaniste de la discipline, et qui, à ce titre,

cherche non seulement à former l'intelligence de l'élève, mais aussi à susciter chez ce dernier l'adhésion aux valeurs qui fondent notre société, valeurs pour la sauvegarde desquelles beaucoup de résistants et de déportés ont naguère, volontairement et en toute modestie, sacrifié leur vie.

On comprend dès lors pourquoi les déportés viennent assez facilement rencontrer les élèves. Il s'agit, pour ce qui les concerne, et à un moment où leurs rangs s'éclaircissent de plus en plus, de défendre, par leur présence et leur parole, l'engagement de toute leur existence.

L'histoire qu'ils ont à dire est douloureuse, et la raconter s'avère toujours, pour eux, une épreuve difficile à surmonter, mais ils viennent quand même, non pas pour chercher à émouvoir, non pas pour essayer de faire pleurer Margot au fond de sa chaudière, encore moins pour tenter de se faire plaindre, mais pour témoigner, et pour témoigner dans le sens premier du terme qui est, d'après le *Petit Robert*, l'action de déclarer ce que l'on a vu, entendu ou perçu afin de servir à l'établissement de la vérité. Ils le font, avant tout, au nom de leurs parents et de leurs camarades disparus dans l'enfer des camps. C'est leur devoir de mémoire, la raison essentielle qui les pousse à se déplacer, raison à laquelle s'ajoute aujourd'hui un sentiment d'urgence causé par le temps qui passe et par la peur sourde que leur mémoire ne finisse par être gommée, oubliée ou falsifiée le jour où ils ne seront plus là pour la défendre.

En même temps qu'ils viennent pour témoigner, les déportés viennent aussi pour mettre en garde, car ils sont très sensibles à tout ce qui peut évoquer, en cette fin de siècle, la renaissance sur notre continent d'un certain danger fasciste, à travers la résurgence, avouée ou non, des idées qui ont été à l'origine du système concentrationnaire nazi. Il suffit de lire leurs journaux, et notamment *Le*

Patriote Résistant, pour s'en convaincre. Dans ces conditions, il ne faut pas être grand clerc pour deviner que le retour en vogue de la xénophobie et du racisme au sein de certains cercles, ou que les derniers succès obtenus par l'extrême-droite à l'intérieur de tel ou tel pays européen, en les inquiétant fortement, les incitent d'autant plus à venir parler dans les classes.

Face à eux, les élèves savent *grosso modo* de quoi il va être question, puisqu'ils ont, au préalable, étudié avec leur professeur la nature du régime nazi, les origines et l'évolution du système concentrationnaire ainsi que les temps forts de la deuxième guerre mondiale. Cette étude s'est faite - comme celle des autres périodes ou des autres thèmes historiques abordés au collège - de manière très classique et selon une méthode d'inspiration quasi positiviste, l'analyse successive d'un choix de documents devant permettre la construction progressive d'un discours explicatif destiné à être ultérieurement assimilé par l'élève. Au moment où ils rencontrent les déportés, les jeunes possèdent donc *a priori* une bonne connaissance générale d'un sujet qui les intéresse - il est frappant de constater, à ce propos, que la deuxième guerre mondiale est, avec la première, la partie du programme qui les passionne toujours le plus - mais qui, de toute évidence, leur semble concerner une autre humanité que la leur - celle des gens connus ou « importants » : présidents, chefs de guerre, leaders d'opinion - et appartenir à une autre époque pouvant, sans gêne aucune, se confondre dans leur esprit avec celles de la révolution française, de la guerre de Cent ans, voire même de l'antiquité romaine, la notion du temps écoulé étant l'une des choses les plus difficiles qui soient à percevoir pour un adolescent.

La venue des déportés, lorsqu'elle se passe bien - et elle s'est toujours bien passée jusqu'à présent, j'essaierai plus loin de dire pourquoi

- en faisant surgir devant les élèves les témoins vivants d'une époque révolue, leur fait d'abord prendre brusquement conscience que la déportation n'appartient pas à un temps aussi éloigné du nôtre que celui qui vit jadis s'opposer les Légi-mitistes aux Orléanistes, ou encore plus loin de cela les Armagnacs aux Bourguignons, pour des raisons qui apparaissent aujourd'hui bien obscures au plus grand nombre.

Surtout, elle a le grand mérite de rattacher concrètement l'histoire particulière de gens « ordinaires » - qui n'ont sûrement jamais eu les honneurs de la télé et qui ne sont pas spécialement beaux, riches, ou célèbres - à l'histoire générale de tous les hommes. Elle montre ainsi que l'Histoire avec une majuscule ne se limite pas à la vie des grands personnages, mais qu'elle est faite par tout le monde, qu'elle concerne tout le monde - *a fortiori* dans des pays bénéficiant d'institutions démocratiques - et qu'aucun individu, au bout du compte, ne peut échapper au destin collectif de la société à laquelle il appartient.

Les retombées que l'on peut ainsi attendre de la venue des déportés s'avèrent donc extrêmement positives sur le plan pédagogique, car, en une fin de siècle où règne un individualisme que certains peuvent parfois, avec raison, juger excessif, il est ainsi prouvé à l'élève qu'il est, par essence, solidaire de sa génération et de son époque ; il lui est aussi prouvé qu'il pourra demain, s'il le désire, être l'un des acteurs conscients de l'Histoire à venir - en espérant qu'elle soit moins tragique que celle d'hier - et qu'il doit, dans cette attente, s'y intéresser, au risque de n'avoir jamais véritablement prise sur sa propre vie.

L'intervention des déportés peut essentiellement s'effectuer de deux façons différentes : soit sous la forme d'une conférence dans une grande salle avec l'ensemble des élèves réunis pour l'occasion, soit sous la

forme d'une interview menée par un petit groupe autour d'une table.

J'ai eu recours à ces deux manières de faire, mais la première est celle que j'ai la plus employée, car elle est la plus simple à mettre en oeuvre et ne nécessite pas de préparation particulière, si ce n'est la rédaction éventuelle par les élèves d'une série de questions destinées à être posées en fin de séance.

La seconde suppose que les élèves du groupe intervieweur aient déjà rencontré le déporté une première fois chez lui ou dans le cadre d'une conférence. Cette prise de contact initiale m'apparaît, dans tous les cas, nécessaire pour briser la glace, et établir une familiarité qui sera, selon toute vraisemblance, profitable à l'interview. La préparation de questions écrites est ici obligatoire afin de structurer l'échange, de même que me semble également obligatoire la nécessité de réfléchir à une mise en ordre thématique ou chronologique des questions qui fasse de l'interview un exercice cohérent permettant au déporté de s'exprimer le mieux possible.

Dans l'interview comme dans la conférence, les déportés ont le loisir d'intervenir seuls ou à plusieurs. Ils préfèrent fréquemment se retrouver en «tête à tête» avec les élèves, et en tant qu'organisateur je souhaite également qu'il en soit ainsi, même s'il ne m'est guère possible, pour des raisons matérielles, de multiplier les interventions en demandant aux personnes invitées de venir les unes à la suite des autres. Mais à deux, trois ou quatre face aux élèves, on se sent en effet beaucoup plus contraint que si l'on est seul, parce que le temps vous est compté, parce que vos camarades vous écoutent, parce que votre témoignage ne s'inscrit pas toujours dans la même tonalité que le leur, etc... La tentation peut alors être grande, pour le témoin, de se cantonner dans des généralités, en tenant une sorte de discours passe-partout sur la résistance et la déportation qui se rap-

proche, dans ce cas, beaucoup plus du cours d'histoire - et d'un cours le plus souvent moins bien fait que celui du professeur qui, lui, est un spécialiste du sujet - que de ce pourquoi on lui a demandé de venir, c'est-à-dire du témoignage personnel sur un parcours par nature unique.

A l'inverse, étant seul, le déporté aura beaucoup plus facilement tendance à se livrer, et à fournir, ce faisant, une plus grande part de sa vérité. Mais pour qu'il y parvienne, il faut que le contact ait pu se nouer avec les élèves et qu'un climat de confiance se soit établi entre lui et eux. Or toutes les personnes qui sont venues dans mes classes, seules ou à plusieurs, ont su, à chaque fois, établir ce contact, et elles ont su le faire parce qu'elles appartiennent toutes à une catégorie de témoins idéale pour l'enseignant, que je me dois de définir maintenant : celle du «bon témoin».

Si l'on cherche, en effet, à dresser une typologie approximative des différentes catégories de personnes qui sont légitimées, parce qu'elles l'ont connu, à porter témoignage sur un fait historique, que ce soit la déportation ou tel autre événement de la vie des hommes, on peut d'abord distinguer des gens qui ont vécu beaucoup de choses mais qui ne les ont pas forcément comprises : en conséquence, ces personnes se trouvent malheureusement incapables de transmettre quoi que ce soit d'intéressant à leur propos ; d'autres ensuite ont vécu beaucoup de choses et les ont très bien comprises, mais il leur est impossible de pouvoir les dire, et c'est le cas encore aujourd'hui d'un grand nombre de déportés qui n'ont jamais parlé et qui ne parleront jamais ; d'autres enfin, comme cela existe et existera toujours, n'ont rien vécu, rien compris mais sont capables de tout dire et de tout expliquer.

On peut rattacher ces trois types de personnes à la catégorie générique de ce que le professeur d'histoire comme le journalis-

te ou comme le juge, dans leurs domaines respectifs, désigneraient par le terme de «mauvais témoin», en ce sens que, pour différentes raisons, les individus concernés s'avèrent incapables de transmettre aux jeunes une vérité fiable, et avec elle un enseignement utile, sur les événements qu'ils ont traversés ou dont ils ont été victimes.

Par leurs défauts, ils définissent *a contrario* ce que sont les «bons témoins», en l'occurrence des personnes qui ont vécu beaucoup de choses, qui ont su les analyser et qui savent les exprimer.

Ce sont ces gens-là, anonymes parmi les anonymes le plus souvent, que j'ai eu la chance et le privilège de pouvoir accueillir dans mes classes.

Reste à examiner comment ces témoins «idéaux» s'y sont pris pour nouer le contact avec mes élèves. Reste aussi à essayer de comprendre l'effet qu'ils ont pu avoir.

Sur le fond, les déportés sont porteurs d'une expérience extrêmement dure, et se la remémorer constitue toujours pour eux une authentique souffrance. Pourtant, on l'a dit, ils ne viennent pas dans les établissements scolaires pour étaler leur douleur et chercher à susciter, devant un public acquis d'avance, une compassion malsaine. Bien au contraire, ils viennent pour dire sans fard, d'une manière toujours raisonnée et pudique, l'impitoyable vérité des camps. Et c'est, justement, parce qu'ils se refusent dans leur prise de parole à tout pathos, comme à toute outrance de même style, qu'ils réussissent à émouvoir les élèves pour finir par nouer avec eux un contact très solide, beaucoup plus sûrement qu'ils n'auraient jamais pu espérer l'obtenir autrement.

Les élèves ne sont pas dupes de la maîtrise apparente des déportés, mais d'avoir, face à eux, des gens qui refusent de se laisser envahir par l'émotion brute - et plus encore, à l'inverse d'une mauvaise série américaine,

de miser sur celle-ci - qui cherchent en permanence à dominer le tragique de leur vécu pour expliquer et pour convaincre, les impressionne vivement et exerce sur eux une très forte attraction, attraction qui contrebalance largement la répulsion éventuellement ressentie pour la dureté du discours entendu.

Car le discours est terrible en ce qu'il révèle aux jeunes de la barbarie et de l'inhumanité qui existent au fond de tout individu un tant soit peu manipulé et endurci par un régime totalitaire. Mais le fait même que les déportés soient présents devant eux, et qu'ils puissent leur parler posément de ce qu'ils ont connu, démontre aux élèves que l'homme est capable de survivre au pire, et qu'il peut y arriver sans rien renier de ce qui fait sa valeur propre. Enfin, les déportés leur prouvent, par toute leur tenue et par tout leur être, qu'à condition d'avoir un peu de chance, beaucoup de volonté et de ne surtout pas s'apitoyer sur soi-même, la vie peut l'emporter sur la mort, la civilisation sur la barbarie, la part de l'homme sur la part de l'animal, et le respect de l'autre sur son mépris avoué. Les déportés offrent ainsi, presque sans le vouloir, une formidable leçon de vie et d'humanité aux élèves, leçon dont on peut croire que ceux-ci se souviendront pour en tirer profit dans leur future existence d'adultes et de citoyens européens.

Avec la venue des déportés dans la classe, on retrouve ainsi, mise en oeuvre, l'une des plus anciennes fonctions de l'histoire qui est d'aller chercher chez les Anciens des modèles de la *virtus* proposés à l'imitation des Modernes. On aurait tort, je crois, de se moquer trop vite de cette approche délibérément «archaïsante» de la discipline, d'abord parce que nous ne sommes pas, ici, dans le domaine de la recherche, mais dans celui de la pédagogie, et qu'à ce titre, l'enseignement de l'histoire au collège doit servir, entre autres, à «fabriquer» des citoyens ainsi que

l'a encore récemment rappelé le Doyen Borne dans son dernier entretien à la revue *Le Débat* (n°110, Mai-Août 2000) ; ensuite et surtout parce qu'il ne s'agit pas de proposer des idoles ou des statues de sel à la dévotion d'élèves transis de piété civique, mais de susciter chez les jeunes une réflexion salubre sur l'engagement d'individus qui, à un moment donné de leur existence, ont fait, en toute conscience, le choix de se battre pour défendre la liberté et/ou pour sauver une certaine idée de l'homme au coeur même du système concentrationnaire nazi.

On est, pour finir, bien obligé de le constater : le témoignage du déporté n'est pas un témoignage comme les autres, d'abord parce qu'il est lourd de sens pour notre époque - comment continuer à vivre après Auschwitz et Mauthausen ?, comment garantir pour demain le « Plus jamais ça ! » des rescapés ?-, ensuite parce que s'il est tragique et lourd de souffrances rentrées pour ceux qui le portent, il est aussi, paradoxalement, lourd d'espérances pour ceux qui le reçoivent : après tout, les témoins accueillis au sein de mon établissement sont restés debout dans les camps, et ils sont toujours là, eux, alors que leurs bourreaux n'y sont heureusement plus depuis longtemps ; après tout encore, la méchanceté et la bêtise ne sont pas toujours gagnantes dans l'Histoire des hommes, et il est important que les élèves puissent s'en rendre compte suffisamment tôt dans leur développement vers l'âge adulte.

On est bien obligé de le constater aussi : s'il est effectué par un témoin de qualité, un

« bon témoin », comme j'ai essayé de le définir plus haut, le témoignage du déporté présente un intérêt pédagogique absolument irremplaçable par tout ce qu'il est capable d'apporter à la formation des enfants sur un triple plan moral, civique et historique. Il montre au minimum que l'histoire n'est pas écrite d'avance, mais qu'elle est faite par des êtres de chair et de sang qui sont, avant toutes choses dans une démocratie, responsables de leurs choix et libres de leur destin, même si l'on ne doit pas oublier non plus que l'influence de la famille ou le hasard des rencontres jouent également un rôle crucial à l'âge de l'adolescence, ainsi que l'a, par exemple, naguère illustré le fameux *Lacombe Lucien* de Louis Malle.

On est bien obligé de le constater enfin : la question des rapports entre mémoire et histoire, si elle suscite des débats légitimes à l'intérieur des milieux savants, ne se pose pas vraiment dans le cadre de la classe. Mémoire et histoire ont plutôt ici tendance à se confondre pour chercher à donner à l'élève, avec le goût de la connaissance historique, un aperçu de ce qu'a pu être l'engagement civique qui a conduit bon nombre de résistants et de déportés à se battre pour nous permettre de vivre dans une Europe débarrassée du fascisme, l'Europe pacifiée et démocratique qu'ils nous léguent en ce début de troisième millénaire, et dont nous, leurs cadets et leurs suivants dans le cycle des générations, aurons désormais à tenter de gérer au mieux le précieux héritage.

MILENA SANTERINI*

Professeur de Pédagogie

Auschwitz à l'école : mémoire et projets éducatifs**

Une enseignante d'histoire dans un lycée raconte avoir reçu une lettre d'un survivant des camps de concentration nazis qui disait : «la lecture, l'écriture, les mathématiques sont importants dans la mesure où ils parviennent à rendre nos jeunes plus humains». En lisant ces mots, l'enseignante avait conclu que le fait de traiter le sujet de la déportation et du génocide juif pendant la deuxième guerre mondiale signifiait ouvrir une vaste réflexion sur l'homme, sur la responsabilité morale et civique de l'individu et de la col-

lectivité, et elle avait commencé à insérer ce thème dans son travail.

Le projet «Eduquer après Auschwitz» de l'Université Catholique de Milan a reconnu dans la Shoah un événement à travers lequel affronter les grands problèmes de notre temps au sein de l'école. Ainsi, depuis 1994 une expérience de recherche et de formation est née pour aider les enseignants à aborder le problème du souvenir et de la mémoire en reconnaissant en Auschwitz un paradigme de l'histoire de notre siècle¹.

* Professeur titulaire de Pédagogie générale et de Pédagogie interculturelle à la Faculté des Sciences de la Formation à l'Université Catholique de Milan.

** Nous remercions chaleureusement Madame Marie Bornand pour sa traduction de l'italien de la présente contribution.

¹ Voir G. Vico, M. Santerini, *Educare dopo Auschwitz*, Vita e Pensiero, Milano 1996 ; M. Santerini, «Insegnare Auschwitz : un lavoro educativo intorno alla Shoah», in *I viaggi di Erodoto*, 29, maggio-settembre 1996, pp. 66-69 ; M. Santerini, R. Sidoli, G. Vico, *Memoria della Shoah e coscienza della scuola*, Vita e Pensiero, Milano, 1999.

Bien qu'un vaste débat soit depuis longtemps ouvert sur cette question, l'exigence d'éduquer à partir de l'histoire des camps ne fait pas toujours l'unanimité. Certains ont hâte d'en finir avec le passé ; d'autres considèrent que le sujet est sans rapport avec le programme scolaire. Il y a aussi ceux qui pensent que le mal est profondément enraciné dans le cœur de l'homme et qu'un projet pédagogique est impuissant à le déraciner.

En réalité, Auschwitz se présente comme l'occasion de confronter les jeunes à une question énigmatique et ouverte sur le mal et sur le rapport à l'autre, en particulier celui qui est différent, étranger, ennemi². Auschwitz représente en effet non seulement la folie ou la cruauté de quelques personnes, mais aussi la complicité du grand nombre ; ainsi que Primo Levi l'a mis en lumière, les camps dévoilent la zone grise présente dans le cœur de chaque homme. En ce sens, une réflexion issue de ces événements empêche la banalisation du sens de la vie et soumet à la critique les mécanismes apparemment innocents de la vie quotidienne, l'absence de responsabilité, la séparation, la distance : elle conduit à découvrir que la vie normale est toujours à la frontière avec la différence et l'anormal, qu'elle n'en est jamais séparée. En particulier, Auschwitz met en crise la tentative de rela-

tiviser l'autre, de le réduire à une chose, de l'éloigner de soi et de ne pas le considérer comme un homme. Ainsi, une question personnelle est adressée à chaque individu sur le choix à faire entre le bien et le mal, non seulement face au passé, mais aussi face au présent³.

L'événement de la déportation des juifs, des prisonniers politiques, des asociaux, des tsi-ganes, des homosexuels, est désormais inscrit à plein titre comme événement paradigmatique dans le cadre de l'histoire du vingtième siècle et fait l'objet d'un vaste débat en cours. La discussion concerne surtout les tentatives de révisionnisme (et - plus rarement - de négationnisme) mises en oeuvre par des historiens et des politiciens. Cette question est liée à celle de l'unicité ou non de la Shoah, elle-même liée à l'identité juive. Le débat sur l'unicité montre la difficulté de comprendre un événement « inexplicable », bien que parfaitement interprétable sur le plan historique, qui a profondément marqué la conscience moderne. Ce n'est pas ici le lieu pour affronter un sujet aussi complexe qui doit être inscrit dans son déroulement historique et surtout dans ses implications théologiques pas toujours comprises.

Toutefois, la question se pose inévitablement aux éducateurs : la Shoah est-elle un

² J.-M. Chaumont, «Auschwitz oblige ?», Cronologie, periodizzazioni, inintelligibilità storica, in E. Traverso (a cura di), *Insegnare Auschwitz. Questioni etiche, storiografiche, educative della deportazione e dello sterminio*, IRSSAE Piemonte - Bollati Boringhieri, Torino, 1995, p. 54.

³ Sur la «zone grise» voir P. Levi, *Les naufragés et les rescapés. Quarante ans après Auschwitz*, Gallimard, Paris, 1989.

⁴ On trouvera une synthèse du débat théologique sur Auschwitz dans M. Giuliani, *Auschwitz nel pensiero ebraico. Frammenti dalle «teologie dell'Olocausto»*, Morcelliana, Brescia, 1998.

⁵ Sur la reconstruction du débat autour de l'unicité de la Shoah et sur le rôle des victimes, voir J.-M. Chaumont, *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, La Découverte, Paris, 1997 ; voir aussi la discussion sur les thèses de Chaumont dans le numéro monographique du Débat, 98, janvier-février 1998 et T. Todorov, *Les abus de la mémoire*, Arléa, Paris 1998. Le thème de l'«ouverture au monde» est traité aussi dans *L'idée d'humanité. Données et débats*. Actes du XXXIV, Colloque des intellectuels juifs de langue française, Albin Michel, Paris, 1995. Sur le révisionnisme, voir T. Bastian, *Auschwitz und die «Auschwitz-Lüge»* : Massenmord und Geschichtsforschung, Beck, München, 1994 ; V. Pisanty, *L'irritante questione delle camere a gas. Logica del negazionismo*, Bompiani, Milano, 1998.

événement unique dans l'histoire de l'humanité ou est-elle assimilable à d'autres massacres ? peut-on parler de génocide aussi pour le massacre des Arméniens de la part des Turcs pendant la première guerre mondiale et aujourd'hui pour le Cambodge, ou le Rwanda ? Auschwitz est-il comparable à d'autres tragédies, ou est-il incommensurable ?

Sur le plan historique, on se divise entre partisans de la spécificité de l'extermination des juifs et théoriciens du révisionnisme qui tendent à la relativisation des événements. Dans le milieu sociologique, on relève un débat entre «particularistes» et «universalistes», entre ceux qui choisissent la spécificité et ceux qui relèvent le lien profond qui existe entre Auschwitz comme paradigme et la solidarité avec la souffrance et la mort en d'autres temps et lieux.

Dans une perspective théologique, en revanche, la discussion sur l'unicité de la Shoah a mis en lumière le lien étroit entre l'événement Auschwitz, la question sur le silence de Dieu et l'identité juive : quelle singularité, positive ou négative, dans la catastrophe ? quelle élection, dans le bien ou le mal, de la part de Dieu ? Dans la pensée juive, il s'est créé un «conflit d'interprétations» au sein duquel se confrontent des théologies inclusives, qui considèrent Auschwitz à l'intérieur d'une continuité dans la tradition du peuple d'Israël, et des théologies exclusives, qui voient l'Holocauste comme un fait nouveau, une césure⁴.

Jean-Michel Chaumont a reparcouru les phases de la mémoire de la Shoah dans l'après-guerre ; il décrit dans un premier temps l'honneur rendu aux déportés politiques et à tous ceux qui avaient résisté, à côté de l'oubli et de l'humiliation des victimes coupables «seulement d'être ce qu'elles étaient», c'est-à-dire juives. Ensuite, les positions d'Elie Wiesel et d'Emil L. Fackenheim avaient renversé la situation, réclamant pour

les juifs déportés un nouveau statut et faisant de la particularité de l'Holocauste une invitation à ne pas diluer l'identité juive.

L'unicité, dans ce sens, est considérée par certains comme une «version séculaire» de l'élection. La mémoire du génocide représenterait, comme l'a écrit Neusner, une sorte de «mythe laïc» qui a permis l'unité et le retour des juifs à leurs racines, surtout des juifs américains, en un moment de crise d'identité, c'est-à-dire à la fin des années 60. Si la revendication de la singularité est liée à ce moment historique où l'universalisme semblait se replier dans l'ombre, il est opportun de se demander quelles sont les conditions historiques et culturelles qui poussent aujourd'hui à remettre en question l'unicité, autant du point de vue sérieusement «inclusiviste» que du côté des tentatives de révisionnisme plus ou moins masquées.

Il faut en effet relever l'actuelle «névrose comparatiste» qui pousse plus d'un à rapprocher automatiquement camp nazi et goulag, Hiroshima et Auschwitz. On assiste aussi à la tentative de passer trop facilement «de la mémoire à l'histoire», en laissant derrière soi le passé. En réalité, l'interprétation d'Auschwitz comme unicum, comme événement singulier, ne peut pas être mise de côté, ni non plus garantir aux victimes une exclusivité dans la souffrance. Elle peut, en revanche, conduire à une ouverture à l'universalité et à la solidarité envers toutes les victimes de l'histoire⁵.

Situer chaque jugement dans son contexte historique est toujours nécessaire afin de dépouiller l'histoire et les événements humains de toute ambiguïté. La sacralisation ou l'historicisation peuvent répondre à différentes positions et à divers critères, à des crises ou des affirmations d'identité. Mais dans tous les cas le débat montre clairement la nécessité d'éviter toute banalisation, afin de se confronter jusqu'au bout avec un événement qui oblige à se demander «si c'est un

homme». Le paradigme d'Auschwitz reste un point clé dans l'histoire de notre siècle en tant que question sur le mal.

Au lieu d'alimenter la «concurrence» entre les victimes pour se répartir la denrée rare de la reconnaissance et de la solidarité, il faut puiser dans notre «infinie capacité de reconnaissance». A travers ce que Chaumont définit comme une communauté d'expérience entre nous et les victimes, Auschwitz, tout en étant un événement historique comparable et mesurable comme tous les autres, provoque une révision critique et une «débanalisation» de la vie et engage au changement.

Le besoin de reconnaissance, tout en risquant d'un côté de tendre à l'exclusion de la souffrance des autres, peut, de l'autre côté, créer un sentiment d'universalité et de solidarité avec toutes les victimes. Beaucoup de survivants des camps, en apportant leur témoignage parmi les jeunes et dans les écoles, vivent ce choix et montrent où réside la différence : être juif après la Shoah signifie s'ouvrir à la douleur des autres et, comme l'a écrit George Steiner, «être un peu plus hommes».

Pourquoi enseigner Auschwitz à l'école ?

Les enseignants et les éducateurs qui abordent ce sujet doivent donc être conscients de toucher un noeud central, du point de vue his-

torique, anthropologique et religieux, qui ne peut pas être banalisé. Au sein de l'école italienne, en effet, la thématique des camps n'est pas absente. La recherche menée par l'Université Catholique dans les lycées de Milan montre que 80% des jeunes reçoivent des informations sur cette question à l'école (et à l'école seulement)⁶. La lecture des livres et des biographies des témoins est une pratique courante, surtout dans les classes d'élèves de 11 à 14 ans. Ces dernières années, parallèlement au souvenir du cinquantième anniversaire de la fin de la guerre, les écoles ont connu beaucoup d'initiatives et de projets. Toutefois, le sujet est traité de manière souvent discontinuée et superficielle : beaucoup d'enseignants se demandent par conséquent comment «enseigner Auschwitz».

La rencontre avec la Shoah est souvent l'occasion, de la part des enseignants eux-mêmes, d'accomplir une sorte d'exploration dans le passé-présent et dans les profondeurs de la conscience. Yannis Thanassekos écrit que «cette matière exige de la part de toute personne et particulièrement de celui qui enseigne une réflexion critique sur soi-même». Elle exige ainsi une auto-réflexion, un retour du sujet sur soi-même. La question ouverte par Auschwitz est en effet posée avant tout à l'enseignant, pour qu'il se laisse interroger sur sa responsabilité face aux demandes de la mémoire et du présent⁷.

Toutefois, cet effort d'autoréflexivité doit avoir lieu non seulement avant mais sur-

⁶ M. Santerini, «Il ricordo e le giovani generazioni», in G. Vico, M. Santerini (a cura di), *Educare dopo Auschwitz*, op. cit., pp. 71-91.

⁷ Y. Thanassekos, «L'evento-Auschwitz nella coscienza della modernità», in G. Vico, M. Santerini (a cura di), *Educare dopo Auschwitz*, op. cit., p. 47.

⁸ Pour les projets dans d'autres pays voir, à titre d'exemple, I. Zornberg, *Classroom Strategies for Teaching about the Holocaust. 10 Lessons for Classroom Use*, Anti-Defamation League of B'nai B'rith, New York, 1983, J.-F. Forges, *Eduquer contre Auschwitz. Histoire et mémoire*, ESF, Paris, 1997 ; R.L. Millen (ed.), *New Perspectives on the Holocaust. A Guide for Teachers and Scholars*, New York University Press, New York and London 1996. De nombreux essais sur l'enseignement autour de la Shoah se trouvent dans *Tribune Juive*, *Bulletin de la Fondation Auschwitz*, *The British Journal of Holocaust Education*, etc.

⁹ Sur la transmission de la mémoire aux jeunes générations voir par exemple M. Geyer, «La politica della memoria nella Germania contemporanea», in L. Paggi (a cura di), *La memoria del nazismo nell'Europa di oggi*, La Nuova Italia, Firenze, 1997, pp. 257-304.

tout à l'intérieur du rapport éducatif. En effet, la transmission de connaissances, d'un intérêt et d'un engagement, est un fait qui a lieu existentiellement et qui s'accroît dans le dialogue quotidien avec les autres. L'autoréflexivité s'accomplit dans la communication et dans l'écoute, à travers le dialogue avec les élèves, par l'enrichissement réciproque qui se vérifie dans toute relation éducative.

Pour approfondir les contenus et les instruments de cette tâche pédagogique difficile, il est nécessaire de remonter à l'analyse des projets menés dans l'école italienne au cours des dernières années et aux différents types d'intervention de la part des enseignants. Le matériau dont nous nous sommes servi pour réaliser ce tour d'horizon est constitué de quinze projets élaborés par des enseignants dans des classes d'élèves de 11 à 19 ans en différentes régions d'Italie ; certains sont encore à l'état de proposition, tandis que la plupart des projets ont été concrétisés et diffusés, dans certains cas publiés. Il a par ailleurs été tenu compte, à travers un questionnaire, des expériences réalisées par un groupe d'enseignants de Milan et de province qui ont collaboré au projet «Eduquer après Auschwitz». Enfin, le travail d'analyse a rencontré des équivalents dans divers projets pédagogiques élaborés dans des écoles d'autres pays⁸.

A partir de cette documentation, on peut tirer quelques observations sur les fins, les instruments et les modalités avec lesquels les enseignants ont abordé le sujet de la déportation, de l'extermination et de la mémoire, ainsi que sur les résistances et les obstacles qu'ils ont rencontrés.

Connaître la déportation

Beaucoup d'enseignants, persuadés qu'il n'est pas possible de se taire sur la Shoah, commencent à aborder ce thème. Il s'agit

d'un premier contact qui se concrétise par des explications insérées dans le programme d'histoire, d'éducation civique, d'italien, de religion. Dans ce cas, on ne peut pas parler d'un véritable projet, mais plutôt d'une approche, d'un espace laissé dans le programme scolaire - toujours «saturé» par manque de temps - à des sujets comme la déportation, les lois raciales, la vie dans les camps.

Le but de ce type d'action didactique est de promouvoir la connaissance ; on veut montrer ce qui s'est passé à des élèves qui ne savent pas, qui sont parfois sceptiques ou indifférents. La nécessité de faire connaître conduit déjà à quelques remarques préliminaires qui seront reprises plus loin, lorsqu'il sera question des résistances rencontrées par les enseignants.

La mémoire des camps risque toujours l'oubli ; on connaît l'angoisse de Primo Levi lorsque, dans les années qui suivent la fin de la guerre, il raconte ce qui s'est passé à des personnes qui voulaient tourner le dos à une période si sombre de l'histoire ; la première période a été en effet celle de la «honte» des victimes, suivie de la réélaboration de l'expérience de la déportation. Mais, par la suite également, la mémoire de l'Holocauste a été confiée à des initiatives sporadiques, dans le cadre d'un climat culturel qui considérait la déportation comme un événement lointain, qu'il était impossible de voir se répéter.

Cinquante ans plus tard, la situation a changé. Le passage du temps, la complexité de la condition des jeunes entre le vide et la colère, les changements au niveau européen et mondial, le retour de l'antisémitisme, mais aussi une nouvelle réflexion sur l'enseignement de l'histoire ont ramené au premier plan un impératif : faire connaître la réalité de l'extermination, la situer dans l'histoire du siècle, fournir les informations essentielles pour qu'elle sorte de l'obscurité ou de la mythologie⁹.

L'approche du sujet, dans ce premier cadre d'action, a lieu essentiellement sous la forme de lectures et de récits ensuite discutés en classe. Tous les enseignants interrogés ont en effet utilisé comme «base» la lecture de textes, autant au niveau individuel que suivie de discussions en classe.

On pourrait faire plusieurs remarques sur le fait que même de «simples» éléments du travail didactique (lire, discuter,...) sont, particulièrement dans le cas de la Shoah, riches de significations. Nous nous limiterons à rapporter quelques pistes de réflexion.

Tout d'abord, il faut rappeler que le fait d'aborder des récits biographiques ou autobiographiques, spécialement dans le cas de l'Holocauste, implique de se prédisposer à en rechercher la signification ; celle-ci réside presque toujours dans le sens que l'interprète attribue à la vie. Il s'agit donc d'une descente à côté de personnes qui ont touché «l'extrême» en profondeur. Les élèves ne peuvent qu'être accompagnés dans ce voyage, afin d'être aidés à ouvrir un questionnement sur l'horreur et sur la violence à laquelle l'homme peut en arriver ¹⁰.

Les récits biographiques ou autobiographiques d'enfants et d'adolescents, utilisés surtout dans les classes d'élèves de 11 à 14 ans, touchent en revanche, sinon à l'extrême, du moins aux dimensions fondamentales de la vie comme le détachement des personnes chères, la séparation, la discrimination. Ici aussi le processus d'identification de

la part des élèves avec d'autres enfants ou jeunes privés de leur famille ouvre à des sentiments d'empathie et de sympathie envers les victimes ¹¹.

Les récits passent de personne à personne, on se les raconte. Dans son analyse de l'acte de lecture, Paul Ricoeur affirme que «la pratique du récit consiste en une expérience de la pensée moyennant laquelle nous nous exerçons à habiter des mondes étrangers à nous-mêmes». L'identification avec les victimes, à travers le récit et le dialogue éducatif qui s'est instauré, aide les élèves à ne pas s'enfermer dans leurs propres émotions et dans l'égoïsme de la compassion. En effet, la lecture comporte aussi un moment d'envoi, c'est-à-dire «une provocation à être et à agir autrement». Dans ce sens, le récit fait partie du domaine éthique et relève de la responsabilité. Celui qui lit est un agent et doit choisir entre les nombreuses options éthiques présentées par la lecture. Ici entrent en jeu les «composantes non narratives de la formation», c'est-à-dire l'intervention de l'enseignant à travers la relation éducative. Lecture, récit, écoute, discussion deviennent les éléments d'un parcours formatif ¹².

Le rôle du témoin dans le projet éducatif

Beaucoup d'enseignants, après avoir pris un premier contact avec la réalité de la Shoah, invitent les survivants à parler à l'école ou

¹⁰ Dans T. Todorov, *Face à l'extrême*, Seuil, Paris, 1991, on trouve une reconstruction des témoignages sur les camps nazis et les goulags.

¹¹ A. Bravo, «Un'esperienza di didattica universitaria tra problemi di ricerca e impegno di divulgazione», in ANED - Consiglio Regionale del Piemonte, *Storia vissuta*, Franco Angeli, Milano, 1988, pp. 201-210.

¹² P. Ricoeur, *Temps et récit*, Tome I, Éditions du Seuil, Paris, 1983.

¹³ A. Ceresatto, M. Fossati (a cura di), *Salvare la memoria. La persecuzione antiebraica in Italia dal 1938 al 1945 nelle testimonianze raccolte da un gruppo di insegnanti e studenti dei licei scientifici «Allende» e «Cremona» di Milano*, Edizioni Anabasi, Milano, 1996.

conduisent leurs élèves à des initiatives où ils sont présents. Le but de leur action consiste donc à susciter des occasions, pour leurs élèves - ce sont les dernières générations à pouvoir le faire - de voir et d'écouter personnellement les victimes des camps. La rencontre avec un témoin est une expérience qui marque ; comme cela a été dit par certains jeunes, «Ça change la vie». En effet, le récit de celui qui a survécu à l'expérience des camps rapproche la grande histoire de la «petite» histoire personnelle des individus. Le message touche ainsi particulièrement les jeunes attentifs à l'expérience vécue plutôt qu'à son élaboration théorique.

La question du témoignage est trop vaste pour qu'il soit possible de l'affronter ici. Il faut seulement ajouter que, d'après l'expérience des enseignants interrogés, la rencontre est toujours touchante sur le plan des émotions ; par ailleurs, capables de se souvenir sans haine, les survivants laissent un message de vie et d'espoir. Il se pose toutefois le problème de donner suite à de telles rencontres. En effet, les témoins et les enseignants savent combien il est important que les sentiments provoqués par le récit des souffrances et des injustices laissent une trace durable en produisant des choix éthiques et des comportements de vie. C'est pourquoi certaines écoles entretiennent des rapports fidèles avec les témoins à travers la correspondance ; d'autres ont produit un matériau dans lequel elles ont rapporté l'histoire et les événements racontés de vive voix par les survivants, concrétisant le souvenir en un travail collectif.

Histoire et mémoire

C'est à ce groupe de projets qu'appartiennent les nombreuses expériences didactiques de travail sur la reconstruction des faits historiques inhérents à la Shoah. Le but, comme le déclare le titre d'un projet qui a impliqué différents lycées italiens pendant les

années scolaires passées, est de «sauver la mémoire»¹³. Le travail historique, à la suite de la «nouvelle histoire» et de l'École des Annales, est considéré comme central pour la clarification et la compréhension de la réalité.

Les objectifs de ces projets affrontent le rapport entre histoire et mémoire ; les élèves sont amenés à réfléchir sur le rôle de celle-ci, sur ses déformations, sur les «usages de l'oubli». On affronte la manière dont la mémoire est parvenue jusqu'à nous, en percevant le rapport entre particulier et général, entre petite et grande histoire. La grande histoire est celle des conflits et des politiques nationales et internationales ; la petite histoire est celle de la personne, de l'individu.

Le témoignage personnel, comme on le sait, est fragile, partiel, incomplet ; toutefois il exprime le vécu, il réunit subjectivité et objectivité, individuel et collectif, public et privé. Il faut relever, comme l'a écrit Anna Bravo, «la grande emprise qu'a une histoire incarnée dans une vie». Reconstruire des histoires individuelles aide non seulement à sauvegarder les questions soulevées par la Shoah, mais contribue aussi à transmettre les sentiments, pont entre les générations, à rendre vivant le passé en engageant les élèves dans une relation avec les protagonistes de l'histoire.

Le sens d'un tel travail est profond : donner un nom à l'histoire de chacun, ainsi qu'on l'a rappelé, est une manière de faire de l'histoire et de tirer des vies de l'oubli. Par ailleurs, les mémoires individuelles concourent à élaborer une histoire des vaincus, oubliée de l'historiographie. Se placer de leur côté équivaut à construire une éducation à la paix dont les protagonistes sont les victimes.

Les projets portant sur l'histoire/mémoire ont construit différents parcours qui, en recourant à des sources orales et visuelles (à côté des sources littéraires) et en se mettant à l'écoute de personnes et de témoins, ont

élaboré des recherches sur l'histoire locale de régions précises et apporté une contribution aux interprétations historiographiques du singulier à l'universel ¹⁴.

La banalité du mal

Une autre sorte de projet se donne pour objectif, dans les écoles, de répondre aux questions que les élèves posent après avoir pris connaissance des faits : comment Auschwitz a-t-il été possible ? Les enseignants aussi sont impliqués dans le débat sur l'unicité de l'Holocauste. Beaucoup d'entre eux demandent en effet : pourquoi fait-on mémoire des camps nazis et non pas du goulag ? L'unicité d'Auschwitz, comme on l'a dit, ne le soustrait pas au débat historique ; l'Holocauste ne doit pas être confiné dans l'indicible, dans la sacralisation, dans l'irrationnel. Toutefois, il ne doit pas non plus être banalisé ou relativisé comme si c'était un événement parmi d'autres, bien que grave. Sa singularité devient ouverture à l'universalité et accueil, incitant à l'engagement contre toutes les formes de mal et de violence. Auschwitz - en tant que volonté d'extermination systématique et absolue de millions de personnes désarmées, accompagnée de l'usage de la propagande et des techniques de la société moderne - ouvre une discussion sur les conditions qui l'ont rendu possible.

Il apparaît donc clairement que le fait de situer les camps de concentration dans la sphère exclusive de la barbarie individuelle et dans l'anomalie des choix d'un groupe déviant risque de servir la cause de l'éloignement du problème de soi-même. La thèse intentionaliste, centrée seulement sur la personnalité d'Hitler et des nazis, ne peut pas expliquer les événements ni surtout garantir que la société actuelle parvienne à préserver le monde de la répétition de semblables mécanismes destructeurs ¹⁵.

Par conséquent, certains enseignants, conscients de la profondeur du sujet, ont tenté de saisir les mécanismes qui ont gouverné la discrimination, les déportations et les camps, et d'en repérer les caractéristiques actuelles. Le groupe de projets didactiques en question entend reconstruire les mécanismes de type totalitaire-bureaucratique de la vie des camps et du régime nazi ; il vise à mettre en relief l'obscurcissement de la raison et de la morale individuelle, à la suite de la pensée de l'Ecole de Francfort et de la critique de la prétendue «raison instrumentale» dépourvue de toute implication éthique. Le but est de repérer une éventuelle continuité, dans la société actuelle, des processus de réification et de réduction de l'autre, à travers l'approfondissement des rôles de persécuteur, victime et témoin.

A partir des questions soulevées - pourquoi tout cela est-il arrivé, cela peut-il se repro-

¹⁴ Certaines voix des survivants sont réunies dans *Voci dalla Shoah. Testimonianze per non dimenticare*, La Nuova Italia, Firenze, 1995 et dans M. Impagliazzo (a cura di), *La resistenza silenziosa. Leggi razziali e occupazione nazista nella memoria degli ebrei di Roma*, Guerini e associati, Milano, 1997. Parmi les témoignages, en plus de Primo Levi voir E. Wiesel, *La nuit*, Minuit, Paris, 1958 et R. Antelme, *L'espèce humaine*, Gallimard, Paris, 1957. Sur les juifs italiens voir en particulier S. Zuccotti, *L'olocausto in Italia*, Tea storica, Milano, 1995 et L. Picciotto Fargion, *Per ignota destinazione. Gli ebrei sotto il nazismo*, A. Mondadori, Milano, 1994.

¹⁵ Voir M. R. Marrus, *L'holocauste dans l'histoire*, Eshel-Georg, Paris-Genève, 1990, pour une reconstruction historiographique de la Shoah et Z. Bauman, *Modernity and the Holocaust*, Polity Press, Cambridge, 1989, sur les mécanismes de la discrimination et sur la banalisation de la violence.

¹⁶ H. Arendt, *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, Gallimard, Paris 1963.

¹⁷ Sur l'éducation contre le racisme, M. Santerini (a cura di), *Processi educativi e integrazione culturale. Immigrazione in provincia di Como*, F. Angeli, Milano, 1996.

duire ? - les élèves sont amenés à comprendre que la possibilité de déléguer toute morale au pouvoir existe, ainsi que celle de perdre son autonomie critique ; ils sont amenés à saisir la pression exercée par la propagande et les mécanismes appliqués en vue d'un tel usage de la violence. Il en ressort une analyse de la banalité du mal - sans prétention d'explication exhaustive - ainsi que l'a dit Hannah Arendt lorsqu'elle a mis en lumière le visage ordinaire et commun des persécuteurs nazis, la suppression de la responsabilité sociale, la distance produite par la propagande et la machine de l'extermination, le rapport entre l'individu et la masse ¹⁶.

Les activités réalisées dans ce type de projets prévoient la lecture et le commentaire de la documentation mémorielle sur les persécuteurs et les témoins-complices (interviews, récits), des réflexions sur l'obscurcissement progressif de la responsabilité individuelle, surtout à travers les biographies, des simulations du triangle persécuteur/victimes/témoins transférées à la situation de la classe. On affronte aussi l'étude des mécanismes de la propagande, de la culture de masse et le rapport avec la formation de l'autonomie du jugement individuel. Dans ce domaine, enfin, il ne faut pas oublier les reconstructions des cas de banalité du bien : les histoires de ceux qui, malgré des circonstances exceptionnelles, ont résisté en opposant leur responsabilité individuelle aux pressions extérieures.

Projets éducatifs sur les préjugés et le racisme

C'est à ce groupe de projets qu'appartiennent les initiatives d'enseignants qui mettent au centre de l'attention les problématiques du préjugé, du racisme, de l'antisémitisme. La diffusion d'attitudes xénophobes parmi les jeunes, la facilité et l'incohérence avec laquelle est exprimée l'aversion pour l'étranger,

l'adoption de symboles néonazis, le langage offensif et discriminatoire, la violence dans les stades ne peuvent pas être ignorés par les éducateurs.

Comprendre Auschwitz sans aborder la problématique de l'antisémitisme du point de vue historique (l'antisémitisme en Europe) et psycho-anthropologique (le rapport à l'autre en tant que différent) est impossible. D'autre part, la Shoah n'est bien sûr pas réductible uniquement à la thématique du racisme et au refus de la différence présent dans l'idéologie antisémite.

Les projets sur la Shoah ne devraient pas affronter directement et frontalement les thématiques du racisme et de l'antisémitisme, en raison des caractéristiques particulières de ces phénomènes qui requièrent des stratégies attentives pour ne pas susciter des attitudes de refus. Les enseignants doivent par contre les connaître et les maîtriser en pleine conscience et dans leurs dimensions fondamentales : psycho-individuelle et sociale ¹⁷.

La première dimension concerne les caractéristiques personnelles et familiales qui facilitent l'émergence de l'intolérance et du racisme, comme cela a déjà été relevé par les études d'Adorno ; la deuxième touche aux faits et aux évolutions sur un plan plus général, comme les conditions économiques, les flux migratoires, les rapports entre les groupes qui les influencent.

Les projets qui, inspirés des acquis de la psychologie sociale et interculturelle, ont analysé le rapport à la différence à partir de la Shoah et abordent le thème des préjugés et de l'antisémitisme, privilégient en général la première dimension. En effet, ils considèrent avant tout les caractéristiques individuelles (le comportement des élèves, leur capacité de gérer les rapports et les conflits, les opinions sur leurs camarades, etc.) et s'orientent dans le sens de la prévention - surtout dans les classes de niveau élémentaire et

auprès des élèves de 11 à 14 ans - pour contribuer à la construction de personnalités équilibrées et ouvertes, pour favoriser les capacités de décentrement et de confrontation, pour développer une mentalité critique.

Les nouvelles générations et la Shoah

«Parler encore des Juifs ?» demande un élève qui n'a peut-être jamais affronté le sujet en classe et qui se révèle ignorant des connaissances historiques les plus élémentaires sur le sujet. L'impression qu'on en parle trop est l'un des nombreux indices du malaise qu'on relève chez les jeunes et qui s'exprime par l'indifférence ou le refus. Auschwitz est un événement face auquel - pensons-nous - il n'est pas possible de rester indifférent, mais la réaction de nombreux élèves risque d'être telle. Un projet sur ces questions ne peut pas ignorer la complexité des facteurs en jeu, ni tenir compte seulement des aspects cognitifs et de la pure information, au risque de laisser dans l'ombre les facteurs émotifs sous-jacents. Auschwitz est un paradigme «synthétique» aussi du point de vue éducatif : il touche à l'identité personnelle, au rôle de l'autorité, à la vision de la politique, sans parler des rapports en classe et avec l'enseignant.

Traiter ces sujets exige d'accorder une importance particulière aux modifications de la personnalité des élèves, à leurs attitudes, sans négliger la vérification du retour de ce qu'ils ont écouté. Evidemment, cela n'arrive pas nécessairement dans l'immédiat ou de la manière prévue. Au contraire, on retrouve parfois un feed-back après un certain laps de temps et sous des formes inattendues ; il est toutefois nécessaire de comprendre ce qui a été reçu et, surtout, de savoir si des réactions différentes de celles qui étaient désirées se sont produites.

Beaucoup d'enseignants rapportent des réactions de refus plus ou moins ouvert surtout au niveau du lycée. Pour beaucoup d'adolescents, il s'agit de ce qu'on pourrait caractériser à un niveau général comme la «fatigue de la complexité». Pris par des mécanismes simplificateurs, habitués par la télévision à la passivité, méfiants envers le monde des adultes qui prêche bien et agit mal, beaucoup de jeunes refusent la complexité de l'histoire, le travail de la recherche, l'identification avec la douleur des autres. Ce sont alors les stéréotypes habituels qui l'emportent («si on les a persécutés c'est sûrement parce qu'ils ont fait quelque chose»), adoptés, comme l'enseignent les théories d'explication du préjugé, pour économiser la réflexion.

Chez certains élèves, en revanche, la résistance s'exprime par la peur de la souffrance («ça suffit avec les choses tristes, on est jeune») : exaltation de sa propre jeunesse en tant qu'âge à préserver des souffrances ? Ou poids d'expériences personnelles qui ont marqué et qui ne permettent pas de se charger d'autres poids ? Dans les deux cas la rencontre avec un événement si tragique doit être accompagnée de respect et de capacité de compréhension de la part de l'enseignant ; elle représente une expérience de libération de l'égoïsme adolescent ou du désespoir sans issue des crises juvéniles. La voix des survivants, en effet, témoigne qu'il est possible de garder confiance dans la vie même après des expériences de profonde douleur.

D'autres encore ne se soustraient pas à la fascination de la force et de la violence et à la contemplation du pouvoir de celui qui l'emporte ; on comprend donc la nécessité d'une école de vie qui éduque à la sympathie envers toutes les victimes.

Plus généralement, il existe une résistance diffuse et généralisée qui s'exprime par le détachement de toute forme d'engagement. Des jeunes confus, à la recherche d'une identité,

vivent comme un anticonformisme le refus de l'histoire, de la politique, des célébrations, des enseignements de l'école. Certains éprouvent le besoin de manifester leur autonomie de jugement justement en s'opposant aux enseignements qu'ils craignent politisés, qui semblent trop partagés ou imposés. L'école se trouve alors face à la nécessité de faire entendre des propositions chargées d'un sens authentique et non pas stéréotypé.

Enfin, certains enseignants, engagés dans l'enseignement de ces questions, après avoir constaté des résultats positifs sur le plan des connaissances historiques, déplorent une «contradiction» entre le travail accompli et

les comportements de préjugé ou de mépris des élèves envers les plus faibles, les immigrés ou ceux qui sont considérés comme «différents». Il s'agit en effet de faire accomplir aux élèves ce passage qui va de l'émotion spontanée à l'engagement, des réactions émotives à la transformation des rapports sociaux. Tout cela fait partie d'un programme complexe d'éducation à la citoyenneté interculturelle, qui affronte les problèmes de l'identité, des relations et de la cohabitation solidaire, dont les projets d'enseignement autour d'Auschwitz sont une part importante.

Poésie

A MES LIBÉRATEURS

Un jour, enfant, j'ai perdu mon nom
Je n'étais plus qu'une ombre, un numéro
Plongée dans un abîme sans fond
D'où semblait-il on n'émergeait jamais.
Des mois et des mois, j'ai lutté
T'appelant au secours, si souvent, liberté
Toutes mes forces dans cette bataille, jetées
J'ai vu enfin le miracle s'exaucer.
Merci, O tous qui ne saviez
Pour qui, au juste, vous vous battiez
C'était pour redonner nom et vie
A une fillette qui s'appelait Marie.

KZ Turkheim (Dachau), 1945 - Avril 2000.

Marie LIPSTADT-PINHAS

Informations

IN MEMORIAM

Simon LUBICZ*Une belle figure
vient de nous quitter*

Nous reproduisons ici l'article nécrologique rédigé par Zvi Michaéli et Jean Carasso à la mémoire du Dr. Lubicz paru dans La Lettre Sépharade de septembre 2000 (n° 35). Zvi Michaéli, mais aussi, sans doute parmi tant d'autres, notre Président, le Baron Paul Halter, doivent à cette grande figure de leur avoir sauvé la vie à Auschwitz.

Nous avons évoqué, dans les numéros 13, 14 et 15 de *La lettre Sépharade*, la belle figure du docteur Simon Lubicz qui, lui-même interné dans un camp satellite d'Auschwitz - Buna - en fut l'un des médecins au Revier.¹

¹ Infirmerie.

² Avoir dissimulé des décès pour augmenter les rations servies à d'autres malades.

Non seulement il se dépensa pour soigner avec les ridiculement faibles moyens dont il disposait les détenus épuisés qui venaient vers lui, mais au péril de sa propre existence (des médecins internés ont été pendus à Auschwitz pour ce même motif², pour l'exemple, devant tous les détenus rassemblés) à diverses reprises réussit à soustraire à la périodique «commission médicale» allemande les dirigeant vers la chambre à gaz, des détenus qu'il souhaitait à tout prix voir survivre pour témoigner.

Effectivement il en sauva ainsi un certain nombre - modestement il ne s'en souvenait plus très bien - dont nous avons retrouvé trois survivants, l'un en Russie, l'autre en France, le troisième en Israël. Nous avons pu organiser, durant l'hiver 1994/1995 une rencontre à Paris entre ces hommes (le premier n'a pas pu venir de Russie) et Simon Lubicz.

Inutile d'exprimer combien l'émotion fut intense...

Au terme d'une vie très diversifiée et bien remplie, Simon Lubicz, natif de Grodno, avait conservé le regard clair et l'innocence d'un enfant étonné.

Il est mort à 88 ans comme un saint homme qu'il était, quasiment sans souffrir.

Ce nous est une grande satisfaction que de l'avoir honoré et aimé de son vivant.

Nous lui rendons hommage et y associons sa veuve, la chère Esther, dont l'itinéraire au cours de la Shoah fut plus terrifiant encore que celui de Simon.

Nous transmettons à Esther nos condoléances les plus sincères et affectueuses.

Zvi Michaéli et Jean Carasso

VOYAGE D'ÉTUDE À AUSCHWITZ-BIRKENAU

Prochain voyage d'étude à Auschwitz-Birkenau

La Fondation organisera son prochain voyage d'étude durant les vacances scolaires de Pâques 2001 (du 11 au 15 avril). Il sera comme chaque année destiné prioritairement aux enseignants, aux éducateurs et aux animateurs culturels. Trois visites guidées des camps (Auschwitz I et Birkenau) seront organisées et seront suivies de discussions-débats. Les visites des camps et les séminaires sur place sont encadrés et animés par des survivants des camps de concentration et d'extermination.

Prix : 15.000 BEF, exclusivement pour les enseignants, éducateurs et animateurs (le solde étant pris en charge par la Fondation), - 25.000 BEF pour les personnes n'entrant pas dans ce cadre. Dans ces prix sont inclus : voyage en avion, logement en pension complète à Oswiecim, visites guidées d'Auschwitz-Birkenau, tour de ville guidé de Cracovie, transport sur place en car. Compte tenu du nombre limité des places :

INSCRIVEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT !

CONCOURS ANNUEL DE DISSERTATION 2000-2001

La prochaine épreuve du concours de dissertation se déroulera le vendredi 26 janvier 2001. Nous invitons les directions et les professeurs des établissements scolaires du secondaire supérieur souhaitant y participer à nous retourner le bulletin d'inscription que nous leur avons fait parvenir (ou d'en demander un à notre secrétariat).

Onze prix d'une valeur de 25.000 BEF, composés d'un diplôme, d'un chèque de 5.000 BEF (10.000 BEF pour le prix attribué par l'Assemblée de la Commission Communautaire Française) et d'une invitation à participer gratuitement, dans la mesure des possibilités financières, au voyage d'étude à Auschwitz-Birkenau organisé par la Fondation Auschwitz, seront attribués. Ce voyage, d'une valeur approximative de 25.000 BEF est d'une durée de 5 jours. Il aura lieu du 11 au 15 avril 2001 durant les vacances scolaires de Pâques. Parmi ces onze prix, deux seront attribués aux deux lauréats de la Région de Bruxelles-Capitale, l'un, couvrant également le Brabant wallon, étant offert par la Fondation Auschwitz, et l'autre par l'Assemblée de la Commission Communautaire Française. De même, deux Prix seront attribués aux deux lauréats des Provinces de Brabant wallon, de Namur, de Hainaut, de Liège et de Luxembourg, l'un par la Fondation Auschwitz, et l'autre par les Députations permanentes de chacune des Provinces précitées. En outre, deux prix supplémentaires d'une valeur de 3.000 BEF seront offerts par la «Table-Ronde 44» à deux lauréats de l'Arrondissement de Neufchâteau. La Fondation Auschwitz se réserve le droit de publier les travaux primés.

LES SÉMINAIRES DE LA FONDATION AUSCHWITZ

Questions approfondies d'histoire et de mémoire des crimes et génocides nazis

La Fondation Auschwitz a organisé l'an passé un cycle de formation à destination des enseignants du secondaire. Quatre séminaires rési-

dentiels abordant diverses thématiques (littérature, psychologie, éthique, philosophie, sources audiovisuelles) ont été proposées aux participants. En raison du succès rencontré, la Fondation a décidé d'organiser un nouveau cycle de formation pour l'année 2001. Le canevas reste inchangé. Ce nouveau cycle comprendra quatre séminaires résidentiels (vendredi et samedi) qui seront animés par des spécialistes des différentes disciplines impliqués dans les thématiques envisagées. Pour assurer une discussion approfondie, des textes seront préalablement distribués aux enseignants inscrits. Durant le séminaire, ces textes feront l'objet de débats après une brève présentation par le formateur. Les enseignants peuvent participer à un ou plusieurs séminaires s'ils le désirent.

PROGRAMME DES SEMINAIRES CYCLE DE FORMATION 2001*

• Séminaire I :

L'Art comme support de la mémoire.
Problématique de la représentation.
(2-3 février 2001 à Buzenol - Virton)

• Séminaire II :

Les totalitarismes.
Préconditions et systèmes.
(18-19 mai 2001 à tournaï)

• Séminaire III :

Histoire et Cinéma.
Quelle transmission ?
(28-29 septembre 2001 à Esneux - Liège)

• Séminaire IV :

La science sous le IIIème Reich.
(16-17 novembre 2001 à Bruxelles)

MODALITES PRATIQUES

- Les séminaires débutent le vendredi à 10h00 et se terminent le samedi à 17h00.
- Le logement et la restauration sont prévus sur place.
- Possibilité d'inscription pour un week-end ou plusieurs week-ends.
- Participation obligatoire aux deux journées du séminaire.
- Le nombre de participants est limité à quarante par séminaire.
- Les textes relatifs aux thématiques abordées seront envoyés aux personnes inscrites.
- Un certificat de présence sera délivré aux participants.
- Frais de participation : 1000,-Bef par séminaire (pension complète).

Si ce projet vous intéresse et que vous êtes prêt(e) à y participer activement, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat de notre Fondation pour de plus amples informations.

CAHIER INTERNATIONAL SUR LE TÉMOIGNAGE AUDIOVISUEL DES VICTIMES DES CRIMES ET GÉNOCIDES NAZIS

A l'initiative de la *Deuxième Rencontre Audiovisuelle Internationale sur le témoignage des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis* qui s'est tenue à Bruxelles en mai 1996, l'ensemble des équipes présentes (1) a pris la résolution de publier deux fois par an un *Cahier*

* Les noms des animateurs seront communiqués prochainement.

International entièrement consacré à l'étude du témoignage audiovisuel des victimes des crimes et génocides nazis. Les Editions de la Fondation Auschwitz ont pris en charge cette nouvelle publication.

L'objectif de la publication est de réunir une série de contributions relatives aux problèmes et questions que soulèvent le travail d'enregistrement audiovisuel des témoignages, les perspectives de leur utilisation scientifique et pédagogique, leur méthodologie, leurs conservation et diffusion, la coordination des différents projets au niveau international... En outre, elle a également pour but de diffuser des résultats et projets de recherche relatifs à l'étude des témoignages audiovisuels des victimes des crimes et génocides nazis.

Sommaires des numéros parus

N°1, juin 1998, 187 p. : Geoffrey Hartman et Yannis Thanassekos, «Pour une étude du témoignage audiovisuel des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis/For a Study of the Audiovisual Testimony of Survivors from the Nazi concentration and extermination Camps» (p.7-14), Nathan Beyrak, «The Contribution of Oral History to Historical Research» (p.15-20), Régine Waintrater, «Militantisme et recherche» (p.21-26), Sydney Bolkosky, «Reflections on the 'Education' of Child Victims of the Holocaust who survived» (p.27-31), Alberta Gotthardt Strage, «The Utilisation of Audio-Visual Testimonies by Holocaust Survivors for Educational Purposes at Primary, Secondary, and Tertiary Levels in England» (p.33-39), Manette Martin-Chauffier, «Déportés de Dieu» (p.41-46), Loretta Walz, Von Kaninchen zu Königinnen. Die medizinischen Versuche an polnischen Frauen in Ravensbrück am Beispiel von drei Polinnen» (p.47-56), Henry Greenspan, «Making a Story from what is

not a Story : Constructing the Tellable in Recounting by Holocaust Survivors» (p.57-63), Michel Rosenfeldt, «Indexation des interviews audiovisuelles. Compte-rendu du travail réalisé depuis la Deuxième Rencontre Audiovisuelle Internationale sur le témoignage des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis» (p.65-75), Anita Tarsi, «The urge to draw was greater than the need to document. The Experience of being an Artist in Ghetto Terezin through the Eyes of a Survivor» (p.77-82), James Young, «Les témoignages audiovisuels de l'Holocauste : Rendre à l'histoire les visages de la mémoire» (p.83-102), Judith Hassan, «Memory and Remembrance. The Survivor of the Holocaust 50 years after Liberation» (p.103-109), Josette Zarka, «Mémoire de l'injustifiable - Le cri du Pourquoi» (p.111-121), Joanne Weiner Rudof, «Shaping Public and Private Memory. Holocaust Testimonies, Interviews and Documentaries» (p.123-130), Izidoro Blikstein, «Sémiotique de l'univers concentrationnaire dans l'oeuvre de Primo Levi» (p.131-139), Roger Simon, «The Contribution of Holocaust Audio-Visual Testimony to Remembrance, Learning and Hope» (p.141-152), Jacques Walter, «Dispositifs télévisuels et identités médiatiques des survivants. 'Vie et mort dans les camps nazis'» (p.153-170), Carla Giacomozzi et Giuseppe Paleari, «'Geschichte und Erinnerung' und'...per non dimenticare'. Erfahrungen von zwei Gemeinden Italiens» (p.171-179).

N°2, décembre 1998, 138 p. : Alexander Von Plato, «Victims' Competitions ?» (p.7-14), Sydney Bolkosky, «The Survivor Search for 'Meaning'» (p.15-22), Josette Zarka, «Les adolescents dans les camps d'extermination» (p.23-34), Eva Lezzi, «Verfolgte Kinder : Erlebnisweisen und Erzählstrukturen» (p.35-63), Henry

Greenspan, «The Tellable and the Hearable : Survivor Guilt in Narrative Context» (p.65-71), Geoffrey Hartman, «Autour de la 'Survivors of the Shoah Visual History Foundation'/About the 'Survivors of the Shoah Visual History Foundation'» (p.73-89), Hubert Galle, «Mais où est donc passé le réalisateur... ?» (p.89-91), Stephen D. Smith, «Beyond Testimony : Witness, Visual History and Education» (p.93-98), Nathan Beyrak, «Testimonies of Non-Jewish in Poland» (p.99-104), Loretta Walz, «Zwangsarbeit für Siemens in Ravensbrück» (p.105-117), Paula J. Draper, «The Liberated Remember Reflections of Canadian Holocaust Survivors» (p.121-130).

N°3 (2), juin 1999, 256 p. : Allocutions d'ouvertures/Opening Speeches (p.9-18), Présentations des travaux/Presentation of the issue : Yannis Thanassekos, «Du recueil des témoignages à leur mise en oeuvre. Rigueur scientifique et exigences éthiques» (p.21-26), Joanne Rudof, «What next ? Preserving recorded Testimonies for the Future» (p.31-36), Manette Martin-Chauffier, «Septante témoignages. Bilans et Réflexions» (p.37-42), Michel Rosenfeldt, «Développement quantitatif et qualitatif de notre programme audiovisuel depuis 1996» (p.43-47), Anita Tarsi, «On the Israeli Project The Eyewitness, the Interviewer and the Historian» (p.49-52), Izidoro Blikstein, «Analyse sémiotique et linguistique des témoignages de survivants juifs non-allemands, résidents au Brésil. Etude comparative entre les survivants allemands et non-allemands» (p.53-57), Cathy Gelbin, «Concluding Remarks on Potsdam's 'Archive of Memory'» (p.59-63), Nathan Beyrak, «The Holocaust as seen through the Eyes of Bystanders and Collaborators» (p.65-68), Anne Van Landschoot, «D'un témoignage à l'autre : quelles démarches pour quelles réalisations ?» (p.69-74),

Discussion générale/General Discussion (p.75-87), Jacques Walter, «Pour une périodisation des témoignages de survivants à la télévision» (p.91-102), Roger I. Simon, «'What Happens When We Press Play ?' : Future Research on the Substance and Use of Holocaust Audiovisual Testimony» (p.103-111), Joanne Rudof, «Present Research and Future Challenges» (p.113-117), Liliana Picciotto, «Expériences et réflexions sur le témoignage audiovisuel en Italie» (p.119-125), Alberta Strage, «Opportunities Lost and Found a Review of the British Experience» (p.127-129), Hélène Wallenborn, «Le témoignage audiovisuel et le paradigme en histoire» (p.131-138), Iris Berlazky, «Characteristic Features of Child-Survivor Testimonies as They appear in their Narration» (p.139-146), Josette Zarka, «Analyse comparative des réactions à la 'pollution mortifère'. La mort dans l'âme» (p.147-156), Anita Tarsi, «Integration of Oral Testimony in a Planned Curricula. Two examples» (p.157-159), Joanne Rudof, «Beyond Research : Education and Popular Culture» (p.161-163), Carla Giacomozzi et Giuseppe Paleari, «Un sujet d'éducation : les camps de deux municipalités italiennes» (p.165-168), Geoffrey H. Hartman, «Survivor Videotestimony : Challenges and Limits» (p.169-172), Denise Vernay, «Mémoires de la déportation'. Un Cédérom sur la déportation partie de France» (p.173-176), Josette Zarka, «Pollution humaine : promiscuité et proximité» (p.177-184), Izidoro Blikstein, «La crédibilité des témoignages des survivants et le négationnisme au Brésil : le cas des publications de la 'Revisão Editoria'» (p.185-189), Régine Waintrater, «Enjeux et dangers de l'entreprise testimoniale» (p.191-198), Discussion générale / General Discussion (p.199-217), Yannis Thanassekos, «Historisation et rapport existentiel à l'événement. Le *Cahier international* comme 'milieu de mémoire'» (p.221-224), Alberta Strage, «Future

Possibilities for the *International Journal*» (p.225-226), Manette Martin-Chauffier, «Quelques thèmes de recherche ouverts par la juxtaposition des divers témoignages de rescapés» (p.227-230), Izidoro Blikstein, «The thematic Prospectives and the Role of *Cahier International* for the Development of interdisciplinary Studies of the Testimonies of Nazi concentration and extermination Camps Survivors» (p.231-232), Discussion générale/General Discussion (p.233-249).

N°4, décembre 1999, 96 p. : Sidney Bolkosky, «Voices, Visions and Silence : Reflections on Listening to Holocaust Survivors» (p.7-13), Jacques Walter, «Les Histoires du Ghetto de Varsovie. Archives historiques, mise en mémoire et dispositifs virtuels» (p.15-30), Stephen D. Smith, «Visual History : Creating New Forms of Discourses» (p.31-36), Izidoro Blikstein, «Securini, Bessarabie : un 'paradigme' de l'Holocauste» ? (p.37-41), Cathy Gelbin, «Die NS-'Vergangenheitsbewältigung' in der DDR und ihre Widerspiegelung im narrativen Prozeß» (p.43-57), Josette Zarka, «Communications, fantasmes et transmission. Quelques réflexions autour des communications entre des survivants des camps nazis et leurs enfants» (p.59-69), Carla Giacomozzi et Giuseppe Paleari, «Erinnerungen Revue passieren lassen. Videos über Widerstand, Deportation und Befreiung. Ein Vorschlag zur Annäherung und wider das Vergessen» (p.71-79), Jean-François Forges, «Shoah, un film unique. L'histoire et la mémoire» (p.81-88).

N°5, septembre 2000, 93 p. : Yannis Thanassekos, «Un nouveau projet audiovisuel de la Fondation Auschwitz. Une série d'interviews post-interviews/The Auschwitz Foundation's Latest Audiovisual Project. A series of Post-interviews Conversations» (p.7-13), David Wolgroch, «Holocaust Testimonies : The Interviewer's Perspective» (p.15-20), Vincent Lowy, «Nuit sur la terre : La représentation des chambres à gaz à l'écran» (p.21-39), Alice Von Plato, «Witnesses of the Auschwitz Trial in Frankfurt (West-Germany) in 1963-1965» (p.41-52), Izidoro Blikstein, «Un 'modèle' particulier d'holocauste : La marche de Secureni (Bessarabie) vers... nulle part» (p.53-56), Iris Berlazky, «Women about the Women in the Holocaust (Testimonies and Memoirs : an Attempt of a New Outlook)» (p.57-73), Michel Rosenfeldt, «Evolution quantitative et qualitative de notre programme audiovisuel. L'indexation de nos interviews audiovisuelles» (p.75-78), Carl Friedman, «L'évangile selon Steven Spielberg» (p.79-84).

La prochaine livraison du *Cahier International* (n° 6) est prévue pour mars 2001.

Conditions d'abonnement

Editions du Centre d'Etudes et de Documentation - Fondation Auschwitz, 65 rue des Tanneurs, B-1000 Bruxelles
Abonnement annuel (2 numéros, frais de port inclus) :
Europe : 30,49 euros
Autres : 1340 BEF (US \$34)

(1) Liste des participants dans *Du témoignage audiovisuel*, Actes de la Deuxième Rencontre Audiovisuelle Internationale sur le témoignage des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis, Bruxelles, 9-11 mai 1996, sous la direction de Yannis Thanassekos et de Anne Van Landschoot, *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° spécial 53, Bruxelles-Paris, octobre-décembre 1996.

(2) Ce numéro comprend les Actes de la Troisième Rencontre Internationale sur le témoignage audiovisuel des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis qui s'est tenue à Bruxelles les 11, 12 et 13 juin 1999.

APPEL AUX RESCAPÉS

Désirant recueillir les réactions et commentaires des rescapés sur l'enregistrement audiovisuel de leur témoignage, la Fondation Auschwitz souhaiterait inaugurer une nouvelle rubrique dans le *Cahier International sur le témoignage audiovisuel*, qui soit exclusivement consacrée à cet échange de vues avec les survivants.

Une telle rubrique pourrait, en effet, s'avérer très utile à tous : elle permettrait à nos interviewers d'affiner leur méthodologie, aux lecteurs d'établir une première relation avec les rescapés, et aux témoins interviewés de rester proches de leur témoignage.

Appel est donc lancé aux rescapés qui ont été interviewés afin qu'ils nous communiquent, sous forme d'articles, leurs impressions, critiques et interrogations relativement à leur expérience de témoins interviewés. Leurs commentaires pourraient porter sur le déroulement de leur interview, sur sa finalité ou, de façon plus générale, sur sa réalisation, son utilisation, etc.

Les articles, que nous espérons nombreux, sont à envoyer au Secrétariat de notre Fondation.

SITE INTERNET

Notre site internet est consultable à l'adresse :

<http://users.skynet.be/Auschwitz.Fondation/index.htm>.

L'on y trouvera la présentation détaillée de nos activités et services suivants :

I. Activités scientifiques :

- Colloques internationaux et projets de recherche
- Prix de la Fondation Auschwitz et Prix de la Paix
- Programme audiovisuel

- Bureau international de coordination des programmes audiovisuels

II. Activités pédagogiques :

- Voyage d'étude annuel à Auschwitz-Birkenau
- Exposition itinérante
- Conférence dans les établissements scolaires
- Concours de dissertation
- Commission pédagogique
- Séminaires pour enseignants

III. Documentation :

- Bibliothèque
- Archives

IV. Publications :

- Bulletin trimestriel
- Cahier International
- Bulletin pédagogique
- Dossier pédagogique
- Actes de colloques

LEGS ET DONATIONS POUR LES LIBÉRALITÉS TESTAMENTAIRES

La Fondation Auschwitz, jouissant de la personnalité civile, peut recevoir des legs.

Son Conseil d'Administration remercie à l'avance les personnes généreuses qui, en vue de lui permettre de continuer à perpétuer la mémoire des victimes des crimes et génocides nazis, voudront, par acte de dernière volonté, lui assurer un capital quelconque, si minime soit-il.

Il serait utile à cet effet de bien vouloir user de la formule suivante qui assure à la Fondation la somme intégrale inscrite dans votre testament :

Je donne et lègue, exempt de tous droits, à la Fondation Auschwitz, association sans but lucratif, la somme de (en toutes lettres)...

Date et signature :

En toutes hypothèses, les droits de succession pour des legs à des a.s.b.l. sont à taux réduit de 8,8 %.

Cette disposition, à moins d'être faite devant notaire, devra être écrite en entier, datée et signée de la main du testateur sous peine d'encourir la nullité.

Dernières
acquisitions
et comptes-rendus

ADLER H., LANGBEIN Hermann, REINER Ella Lingsens, *Auschwitz : Zeugnisse und Berichte*, Eva, Hamburg, 1994, 315 p.

Cet ouvrage propose un ensemble fort bien documenté sur les camps de concentration et d'extermination nazi. Des survivants témoignent du travail déshumanisant, de la lutte impitoyable pour la survie, de la cruauté des kapos, de la torture, de la mort mais présentent aussi des exemples de résistance et d'humanité.

AFFINATI Eraldo, *Terre de Sang*, Seuil, Paris, 1999, 173 p.

Entraîné par le souvenir de son grand-père partisan fusillé par les nazis, par les évocations de sa mère échappée miraculeusement à la déportation, et par les récits de survivants, l'auteur entreprend, de Venise, un voyage vers Auschwitz telle une descente aux enfers, vers les racines du mal.

AGLAN Alya, *La résistance sacrifiée. Le mouvement Libération-Nord*, Flammarion, Paris, 1999, 455 p.

Spécialiste de la résistance, Alya Aglan est agrégée d'histoire et a enseigné à l'Institut d'Études Politiques de Paris. Elle se livre ici à une étude méthodique du mouvement «Libération-Nord» dont l'histoire fut très généralement ignorée. D'origine syndicale socialiste et chrétienne, ce type de réseau de Résistance, malgré son importance dans la zone nord, apparaît en effet comme un «parent pauvre» au vu du «mythe français des deux résistances» gaulliste et communiste. Son travail s'appuie sur l'analyse d'archives inédites ainsi que sur des sources orales.

ALTOUNIAN Janine, *La survivance. Traduire le trauma collectif*, Dunod, Paris, 2000, 194 p.

AMERY Carl, *Hitler als Vorläufer. Auschwitz - der Beginn des 21 Jahrhunderts ?*, Luchterhand, München, 1998, 190 p.

Carl Amery tente de démontrer dans son essai qu'Hitler et le IIIe Reich doivent être saisis aussi comme «messagers» des problèmes à venir. S'agissant de la question de notre survie dans un monde de ressources limitées, de la destruction de l'environnement et de l'explosion démographique, Hitler aurait apporté à cela une première réponse : celle de la barbarie totale et de la réduction de l'histoire à une histoire naturelle.

ARAD Yitzhak (dir.), *The Pictural History of the Holocaust*, Yad Vashem, Jerusalem, 1990, 396 p.

Cet album compte plus de 400 photographies originales réunies par le Yad Vashem, dont certaines sont publiées pour la première fois. Retraçant chronologiquement l'Histoire de la persécution et de l'extermination des populations juives durant la Seconde Guerre mondiale, ces photographies, accompagnées de cartes et de textes explicatifs éloquentes, montrent la persécution des Juifs en Allemagne et dans l'Europe occupée, la vie et la mort dans les ghettos, la déportation, les camps de concentration et d'extermination, les exécutions massives menées par les Einsatzgruppen, des montagnes de cadavres, mais aussi la Libération des camps, la fin de la guerre et des portraits de Résistants. Un voyage au coeur de l'horreur où tout est dit.

ASSMANN Jan, *Das kulturelle Gedächtnis. Schrift, Erinnerung und politische Identität in frühen, Hochkulturen*, C.H. Beck, München, 1997, 344 p.

D'après l'auteur, trois facteurs justifient l'émergence de la thématique mémorielle. Tout d'abord les capacités, énormes,

de la mémoire des médias électroniques ; ensuite, le sentiment actuel de vivre une phase de «Nachkultur» (d'après culture), et enfin, plus existentiellement, le fait qu'une génération de témoins du temps des pires crimes commis dans l'histoire de l'humanité commence à disparaître.

AUZIAS Claire, *Samudaripen, le génocide des Tsiganes*, L'Esprit Frappeur, Paris, 1999, 204 p.

Entre 1938 et 1945, les nazis et leurs alliés ont exterminé des centaines de milliers de Tsiganes partout en Europe. Si la France a reconnu sa responsabilité dans la Shoah, ce n'est pas le cas pour le Samudaripen, le génocide des Tsiganes. Pour combattre cette amnésie criminelle, l'auteur jette ici une lumière crue sur l'extermination dont ce peuple a été victime et le problème de mémoire auquel il est confronté aujourd'hui. Un livre engagé de grande qualité.

BA Mehdi, *Rwanda, 1994 un génocide français*, L'Esprit Frappeur, Paris, 111 p.

BELTON Neil, *De vrouw die luisterde*, Contact, Amsterdam / Antwerpen, 1999, 384 p.

BENZ Wolfgang, NEISS Marion (éditeurs), *Judenmord in Litauen : Studien und Dokument*, Metropol, Berlin, 1999, 183 p.

Presque tous les juifs lituaniens, sous l'occupation allemande, furent assassinés entre 1941 et 1944. Dans les ghettos de Kaunas, Wilna, Siauliai et Svenclonys, dans la forêt de Ponary, dans les forts autour de Kaunas et en d'autres lieux, pratiquement deux cent cinquante mille d'entre eux furent exécutés. Ce livre montre la mise en place des conditions et de l'organisation du processus d'extermination. Des témoignages de participants et d'observateurs des massacres sont rapportés.

BOBER Robert, PEREC Georges, *Geschichten von Ellis Island oder wie man*

Amerikaner macht, Wagenbach, Berlin, 1997, 157 p.

Entre 1892 et 1924, seize millions d'Américains transitèrent par Ellis Island, une petite île située en face de New York, où la police contrôlait le flux des immigrants. Après avoir été examiné, désinfecté et vacciné, ces derniers devinrent, à l'exception de deux ou trois pour-cent d'entre eux renvoyés pour cause de maladies contagieuses, des citoyens américains. Ensuite et ce jusqu'en 1956, Ellis Island devint une prison, notamment pour ceux soupçonnés d'antiaméricanisme. Les auteurs ont visité l'île en 1979 en vue de la préparation du film portant le même titre.

BÖHMER Peter, *Wer konnte, griff zu. Arisierte Güter und NS-Vermögen im Krauland- Ministerium (1945-1949)*, Böhlau, Wien, 1999, 226 p.

En 1945 fut fondé en Autriche un ministère pour la gestion de l'héritage économique nazi. Au lieu de rendre les biens «aryanisés», les deux grands partis de l'époque, les conservateurs et les socialistes, profitèrent du ministère pour se partager ce «butin». Les restitutions aux victimes furent empêchées par des lois clairement antisémites.

BOREJSZA Jerzy, *Schulen des Hasses*, Fischer, Frankfurt am Main, 1999, 320 p.

L'auteur analyse et compare les similitudes et différences des principaux anciens régimes fascistes européens. Il étudie, en outre, la droite autoritaire et fasciste en Europe de l'Ouest tels que les Comités d'Action pour l'Universalité de Rome, l'«internationale» fasciste...

BORMS Kris, *Tussen rode ster en davidster. Waarom communisme en zionisme aarts-vijanden werden*, Icarus, Antwerpen, 2000, 390 p.

BOST Hubert, *Théologie et histoire. Au croisement des discours*, Labor & Fides / Cerf, Genève / Paris, 1999, 111 p.

Hubert Bost, professeur d'histoire à la Faculté de théologie protestante de Montpellier et directeur d'Études Théologiques et Religieuses, s'interroge sur les rapports entre le discours de l'historien sur la théologie et celui du théologien sur l'histoire. Que la théologie soit conçue comme objet historique, que l'on envisage les événements historiques qui fondent la réflexion théologique ou que l'on se penche sur les éléments religieux véhiculés par certains modèles historiques, l'attention de l'auteur reste portée sur les articulations entre les deux disciplines.

BOURGEADE Pierre, *Les âmes juives*, Editions Tristram «Pocket», Paris, 1998, 121 p.

L'auteur - qui a déjà publié de nombreux romans, essais et pièces de théâtre - raconte dans ce très beau roman l'histoire de Rachel qui échappa miraculeusement à l'âge de trois ans à la rafle du Vel'd'hiv alors que ses parents ne reviendront pas de déportation. Des années après, Rachel partira à la recherche de sa propre judaïté à travers le souvenir des événements qui lui ont ravi les siens. Cette recherche des racines sera aussi celle de son fils Adam qui sera entraîné à son tour dans le tourment intérieur des *âmes juives*.

BRODER Henryk, *Die Irren von Zion*, dtv, München, 1999, 283 p.

Journaliste et essayiste, Broder utilise l'arme la plus importante d'un satyrique : il laisse tout simplement parler les autres. Les interviews qu'il a effectué durant plusieurs années avec des Israéliens militants ou non, et de nombreux Palestiniens dont des cheikhs du Hamas, font comprendre pourquoi une paix durable reste improbable au Proche-Orient. Le titre *Les fous*

de Sion exprime la position critique de l'auteur.

BROWNING Christopher, *Nazi policy, Jewish workers, German killers*, Cambridge University Press, 2000, 185 p.

Ce livre ouvre un certain nombre de perspectives à propos de trois questions essentielles débattues actuellement concernant le génocide : premièrement l'évolution des politiques et des décisions au cœur du régime nazi de laquelle émergea la «Solution Finale», deuxièmement l'exploitation et la destruction des travailleurs juifs, et troisièmement, les attitudes et motivations des «allemands ordinaires», les exécutants de la politique au niveau local.

BRUNETEAU Bernard, *Les Totalitarismes*, Armand Colin, Paris, 1999, 238 p.

Historien et politologue, membre du centre d'études et de recherches autour de la démocratie à l'université de Rennes, l'auteur nous propose une étude approfondie des totalitarismes. Tout d'abord, Bernard Bruneteau s'attache à définir le terme de totalitarisme en se rapportant à l'évolution du concept dans le temps, et aux différentes approches qui en ont été faites (l'approche philosophique d'Hannah Arendt ou celle politologique de Carl Friedrich par exemple), tout en insistant sur la nécessité de le conceptualiser. Dans un deuxième temps, l'auteur explique les totalitarismes dans une recherche de leurs origines ; et enfin, il nous amène à analyser le fonctionnement de trois régimes totalitaires, le fascisme, le nazisme et le stalinisme, afin de les décrire dans une mise en perspective commune de leurs singularités. Un ouvrage remarquable qui nous convainc sans mal du caractère indispensable de la démocratie.

CAUSTER Bénédicte, *Répertoire photographique Espagne / Portugal* -

Fotorepertorium Spanje / Portugal, SOMA - CEGES, Bruxelles, 1999, 155 p.

Ce répertoire comprend le classement et l'indexation d'une partie du fonds photographique du Centre, issu d'un mémoire de fin d'études.

CELAN Paul, *Choix de poèmes*, Gallimard, Paris, 1998, 376 p.

Ce volume correspond au recueil composé par Paul Celan pour les éditions Suhrkamp en 1968. Est joint aux poèmes un dossier éclairant le lecteur sur la conception que se faisait Paul Celan de la traduction en français de sa propre poésie. En annexe : une chronologie accompagnée d'une bibliographie.

CHAGOLL Lydia, *Gedachten heen en weer*, EPO, Berchem, 1999, 95 p.

CHAGOLL Lydia, *Une enfance dans les camps japonais. Baisse la tête, petite peau-blanche*, Luc Pire, Bruxelles, 2000, 117 p.

Fuyant en 40 l'avancée des Allemands, Lydia Chagoll, jeune néerlandaise juive de neuf ans et sa famille, prirent la route de l'exode. Débute alors un long périple qui, de France en passant par le Portugal, le Mozambique et l'Afrique du Sud, aboutit aux Indes néerlandaises. Mais la guerre les rattrapa. Les Japonais investirent la région et déportèrent les hommes blancs et les prisonniers de guerre vers la Birmanie, Singapour et d'autres contrées tandis que les femmes furent dans un premier temps rassemblées dans le camp de Tjijdeng. Lydia, ainsi que sa mère et sa soeur, vécurent plus de trois ans dans cinq camps d'internement situés dans les environs de Batavia où elles subirent humiliations, privations et mauvais traitements. Son vécu et son témoignage sont édifiants.

CHARNY Israel W. (Ed.), *Encyclopedia of Genocide*, ABC-CLIO, Santa Barbara, CA, Denver CO / Oxford, 1999, 718 p. (2 volumes).

Cette encyclopédie couvre bien entendu l'étendue des crimes et génocides nazis mais également la longue liste des multiples génocides et massacres ayant été perpétrés sous toutes les latitudes à travers l'histoire. Le terme même de «génocide» est par ailleurs discuté et présenté en fonction de la variété de ses définitions. Les articles sont rédigés par des spécialistes de différentes disciplines (histoire, sociologie, psychologie, muséologie, art, littérature, cinéma,...). Cet ouvrage est écrit non en terme de catalogue des horreurs mais dans l'espoir que la connaissance de ces événements suscitera de nouvelles attitudes et la création d'un système de pacification international.

CHRISTOPHE Francine, *Une Petite Fille Privilégiée : Une enfant dans le monde des camps 1942-1945*, L'Harmattan, Paris, 1996, 170 p.

CORDIER Daniel, FINKIELKRAUT Alain, PIKETTY Guillaume, *Pierre Brossolette ou le destin d'un héros*, Editions du Tricorne, Genève, 2000, 63 p.

Cette transcription de l'émission radiophonique «Répliques» de France-Culture, animée par Alain Finkielkraut, traite, avec ses deux invités, des contraintes, enjeux et tensions internes de la Résistance après 40. Jean Moulin et Pierre Brossolette, deux des principaux acteurs de la Résistance obéissant à de Gaulle, jouèrent un rôle considérable dans la lutte pour la libération. Leur destin fut pareillement tragique mais la mémoire publique de l'un, depuis l'après-guerre, ne fut pas pareille à celle de l'autre. Considérés par l'opinion comme des rivaux posthumes, il était temps de reconsidérer à leur pleine valeur les actions et l'importance de Brossolette au sein de la Résistance.

CORNWELL John, *Pius XII. Der Papst der geschwiegen hat*, C.H.Beck, München, 1999, 483 p.

John Cornwell retrace le parcours de Pie XII et aborde notamment la question de sa culpabilité durant la Seconde Guerre mondiale. L'auteur exploite un matériel inédit tels que les dépositions sous serment du procès du pape en béatification et les archives des services du Secrétariat d'Etat du Vatican. Ces documents montrent notamment l'importance qu'a eu pour Eugenio Pacelli le fait d'avoir grandi et d'avoir été éduqué dans un milieu antisémite, antisocialiste et ensuite anti-bolchévique.

CREMIEUX Rosine, SULLIVAN Pierre, *La traîne-sauvage*, Flammarion, Paris, 1999, 150 p.

Un récit à deux voix entre Rosine Crémieux, psychanalyste, rescapée du camp de Ravensbrück et un confrère psychanalyste plus jeune. Il nous restitue, d'un ton très juste, le résultat de «l'effort de mémoire» qu'ils ont réalisés ensemble : «... là se pose le problème de la transmission. Si on veut qu'elle ne reste pas figée comme une pierre dans le jardin de l'amitié, comme un monument aux morts sur une place publique, il faut que l'autre l'intègre dans sa propre histoire, qu'elle devienne féconde pour lui, il faut accepter sa différence».

DAVIDSON-ROSENBLATT Bronia, *Keine Zeit für Abschied. Von Polen durch den Ural nach Samarkand und zurück bis Amsterdam*, Hartung-Gorre Verlag, Konstanz, 2000, 102 p.

DE SMET Marius, *Een onverzettelijke Groningse vrouw. Het levensverhaal van Siet Tammens*, Walburg Pers / Verzetsmuseum Amsterdam, Zutphen, 2000, 111 p.

DESTEXHE Alain, *Kosovo. Comprendre pour agir*, Luc Pire, Bruxelles, 57 p.

Alain Destexhe considère l'ensemble des facteurs historiques, politiques et inter-

nationaux permettant de mieux comprendre le conflit au Kosovo.

DIAZ- PLAJA Fernando, *Los grandes procesos de la Guerra Civil española*, Plaza & Jan, Barcelona, 1997, 292 p.

L'auteur analyse les actes juridiques, dont le ton témoigne souvent de la haine réciproque, émis par les deux adversaires de la guerre civile espagnole. Divers procès sont présentés dont par exemple celui du leader de la Phalange espagnole, le fils de dictateur Primo de Riveira, José Antonio, qui fut accusé et condamné à mort en Alicante républicaine. Ou encore le procès mené en juin 1937 contre le POUM erronément accusé d'espionnage en faveur de Franco par le parti communiste.

DWORK Deborah, VAN PELT Robert, *Auschwitz. Von 1270 bis heute*, Pendo, Zürich / München, 1998, 469 p.

Retraçant l'histoire de la ville d'Auschwitz et celle du camp homonyme, les auteurs en décrivent toutes les phases d'élargissements ainsi que les projets non réalisés.

EICHHOLTZ Dietrich (éd.), *Krieg und Wirtschaft : Studien zur deutschen Wirtschaftsgeschichte 1939 - 1945*, Metropol, Berlin, 1999, 347 p.

Cet important volume traite des questions économiques de l'occupation allemande en Europe. Les contributions portent sur la réorganisation de l'Europe en rapport à la planification économique et au commerce extérieur. Ce livre explique en particulier les raisons économiques du travail forcé.

ELSÄSSER Jürgen, MARKOVITS Andrei (éd.), *Die Fratze der eigenen Geschichte : Von der Goldhagen-Debatte zum Jugoslawien-Krieg*, Elefanten Press, Berlin, 1999, 205 p.

EMMANUEL François, *La question humaine*, Stock, Paris, 2000, 104 p.

Un psychologue d'entreprise est pris dans le cadre de son travail dans une intrigue qui va le mener... loin. Où il est question du monde de l'entreprise, de sa gestion des «ressources humaines» et des monstruosités de notre histoire.

ENGEL Reinhard, RADZYNER Joana, *Sklavenarbeit unterm Hakenkreuz. Die verdrängte Geschichte der steirischen Industrie*, Deuticke, Wien / München, 1999, 283 p.

Après avoir abordé les questions liées à «l'aryanisation» et au «pillage des œuvres d'art», les auteurs analysent ici la question du travail forcé dans l'industrie nazie en Autriche. Outre une présentation des sociétés incriminées et leurs localisations, des témoignages de survivants de ces lieux encadrent la présente étude.

ERNST-DRORI Edith, *Des Lebensrechts beraubt. Drei Jahre im Untergrund. Jüdische Schicksale in der Slowakei 1942-1945*, Hartung-Gorre Verlag, Konstanz, 2000, 216 p.

ESCHEBACH Insa, *Die Sprache des Gedenkens. Zur Geschichte der Gedenkstätte Ravensbrück 1945-1995*, Hentrich, Berlin, 1999, 326 p.

FEST Joachim, *Speer. Eine Biographie*, Alexander Fest Verlag, Berlin, 1999, 539 p.

Parmi les hauts responsables du régime nazi, Albert Speer reste certainement l'un des plus mystérieux et des plus contradictoires. Grand architecte du troisième Reich, nommé Ministre des armements en 1942, il se désignait pourtant lui-même comme «apolitique». N'était-il qu'un opportuniste ? N'a-t-il, comme il l'affirmait encore après la guerre, rien su de l'assassinat des juifs ?

FINKIELKRAUT Alain, MARIENSTRAS Richard, *Du bon usage de la mémoire*, Editions du Tricorne, Genève, 2000, 47 p.

Animateur sur France-Culture de l'émission «Répliques», Alain Finkielkraut aborda, avec ses deux invités, des questions telles que l'unicité, la sacralité, la singularité ou l'exceptionnalité de la Shoah. Et du bon usage, aussi, de la mémoire, évoquant Levi, Arendt, Nolte, et Furet, mais aussi, entre autres, le rôle pédagogique, du Musée de l'Holocauste à Washington.

FISCHER Erica, *Aimée et Jaguar. Une histoire d'amour. Berlin 1943*, Stock, Paris, 1999, 322 p.

Berlin, 1942 : Elisabeth (Lilly) Wust, antisémite, épouse et mère modèle tombe amoureuse de Félice, sans savoir que celle-ci est une juive allemande traquée par les nazis. Cette relation fondée sur le non-dit va se transformer en une histoire d'amour doublement interdite. Les deux femmes échangent des lettres passionnées qu'elles signent Aimée et Jaguar. Quand Félice révèle à Lilly qu'elle est juive, l'amour est déjà plus fort et Lilly abandonne ses préjugés antisémites. Mais en août 1944, Félice est arrêtée par la Gestapo et déportée à Theresienstadt puis Gross-Rosen. Devant l'avancée des russes, elle est évacuée vers le camp de Bergen-Belsen où elle n'arrivera jamais. Après la guerre, Lilly tentera en vain de retrouver sa trace. Elle tient un journal, lit et relit leur correspondance, entretient le souvenir de Félice. Adapté récemment au cinéma, cet ouvrage est basé sur de nombreux entretiens avec Elisabeth Wust et d'autres témoins ainsi que sur la correspondance entre les deux femmes, abondamment reproduite dans l'ouvrage.

FLÜGGE Manfred, *Exil en paradis. Artistes et écrivains sur la Riviera (1933-1945)*, Luc Pire / Arte Editions, Bruxelles, 1999, 181 p.

Sanary-sur-Mer près de Toulon, sur la Riviera française, fut dès les années trente le lieu de refuge d'écrivains et d'artistes allemands réputés tels, parmi bien d'autres,

Thomas Mann, Heinrich Mann, Lion Feuchtwanger, Frans Werfel, Franz Hessel et Erich Klossowski. L'on trouvera ici des extraits des journaux de ces «émigrés de qualité» ainsi qu'une intéressante description de leurs rapports. En ces temps infernaux, la Côte d'Azur demeura leur Paradis jusqu'au jour où la France décida d'enfermer ses ressortissants et réfugiés allemands dans des camps d'internement...

FRANKENBERGER Tamara, *Wir waren wie Vieh. Lebensgeschichtliche Erinnerungen ehemaliger sowjetischer Zwangsarbeiterinnen*, Westfälisches Dampfboot, Münster, 1998, 227 p.

Une description de la vie des femmes soviétiques forcées au travail en Allemagne sous le régime national socialiste. L'auteur fait voir avec minutie, sur base des récits de témoins, les conditions de l'oppression. Et montre aussi en quoi cette expérience a modifié la vie de ces femmes après la guerre.

FRAZER James, *Le Rameau d'Or*, Robert Laffont, Paris, 1983, 747 p.

FRESCO Nadine, *Fabrication d'un antisémite*, Seuil, Paris, 1999, 792 p.

Nadine Fresco, historienne, chercheuse au C.N.R.S., est membre de la rédaction de la revue «Le Genre Humain». Elle réalise ici une biographie puissante de Paul Rassinier, fondateur du négationnisme, analysant les influences qu'il a connues depuis son enfance et le situant par rapport aux courants et événements déterminants du XXème siècle en Europe.

FROMMANN Eberhard, *Die Lieder der NS-Zeit. Untersuchungen zur nationalsozialistischen Liedpropaganda von den Anfängen bis zum Zweiten Weltkrieg*, PapyPosa, Klön, 1999, 143 p.

Cette étude démontre que les chansons populaires du IIIème Reich furent bien plus importantes pour l'endoctrinement de

la population aux valeurs nazies que ce que l'on imaginait. Selon l'auteur, trois périodes subdivisent les chansons analysées : la lutte, la fondation du IIIe Reich, la Grande-Allemagne. La chanson prépara les esprits à commettre ou à accepter les crimes à venir.

FUCHS-LIGETI Hertha, HERRNSTADT-STEINMETZ Gundl, KRISS Susanne, *Wien - Belgien - Retour ?*, Geyer Edition, Wien / Salzburg, 236 p.

Trois témoignages très intéressants d'Autrichiennes qui se sont réfugiées en Belgique après «l'Anschluß». Deux d'entre elles étaient actives dans la Résistance lorsqu'elles furent arrêtées. Grâce à ses contacts, Fuchs-Ligeti a pu survivre à Birkenau et participer à des actions de sabotage. Herrnsstadt-Steinmetz a, quant à lui, résisté à la Gestapo.

Gedenkstätte Buchenwald, *Konzentrationslager Buchenwald 1937-1945. Begleitband zur ständigen historischen Ausstellung*, Wallstein Verlag, Göttingen, 1999, 320 p.

Buchenwald, près de Weimar, fut l'un des plus grands camps de concentration nazi. Ce livre en présente l'histoire et commente l'exposition permanente qui y est organisée. Celle-ci rassemble quelque 1.500 documents montrant le sort de milliers des déportés provenant de toute l'Europe.

GERARD Alain, *Par principe d'humanité... La Terreur et la Vendée*, Fayard, Paris, 1999, 589 p.

1789. La Déclaration des Droits de l'homme proclame la liberté individuelle et l'égalité en droits, consacrant de la sorte la disparition de l'Ancien Régime. Mais, dérivant de son projet initial, la Révolution Française aboutit derechef à la Grande Terreur. Des massacres massifs ont lieu ça et là dans tout le pays, mais c'est en

Vendée que l'apothéose est atteinte : la population est exterminée « par principe d'humanité ». Il devient peu à peu patent, à la lecture de ce brillant ouvrage, d'avoir à concevoir que cette formulation fut reprise telle quelle pour mener à bonne fin, sans souci de mauvaise conscience, les massacres de masse perpétrés par les régimes totalitaires de notre siècle.

GIACOMOZZI Carla, PALEARI Giuseppe, *Was ein Lager ist : Vergangenheitsbewältigung im Klassenzimmer*, Stadt Bozen - Stadtarchiv, Bozen, 2000.

GIOLITTO Pierre, *Volontaires français sous l'uniforme allemand*, Perrin, Paris, 1999, 459 p.

Entre septembre 1941 et septembre 1944, quelques trente mille français se sont volontairement engagés pour combattre au sein de l'armée allemande. Cet ouvrage expose leurs mobiles et leur quotidien, qu'ils aient été membres de la Légion des volontaires français contre le bolchévisme, de la Sturmbrigade SS «Frankreich» ou de la division SS Charlemagne. Des entreprises avortées telle la Légion Tricolore et la Phalange africaine sont elles aussi abordées par cet historien qui est aussi pédagogue.

GISSING Vera, *Heimkehr in die Fremde. Die Geschichte der Rettung jüdischer Kinder aus der besetzten Tschechoslowakei erzählt von einer überlebenden*, Europäische Verlagsanstalt, Hamburg, 1999, 254 p.

La Tchèque Vera Gissing fut une des enfants juives évacuées de Prague vers l'Angleterre en 1939 grâce, principalement, à l'initiative privée de l'Anglais Nicholas Wolton. De retour en sa patrie après la guerre, elle s'enfuit à nouveau de ce pays pour s'installer définitivement en Angleterre en 1949.

GREENBERG Irving, *La nuée et le feu. Judaïsme, Christianisme et modernité après l'Holocauste*, Cerf, Paris, 2000, 127 p.

L'auteur de cet essai - un rabbin qui vit à New York - a fondé avec Elie Wiesel le CLAL, un organisme d'étude et d'enseignement dont l'objectif est de nourrir un dialogue entre les diverses tendances de la Communauté juive, et aussi avec les Chrétiens et les incroyants. Le texte reproduit dans cet ouvrage a été prononcé lors d'une rencontre internationale entre Juifs et Chrétiens qui traitait des questions radicales que l'événement *Shoah* représente aujourd'hui pour le judaïsme et le christianisme ainsi que des conséquences qu'il a induit sur la nouvelle distinction que cet événement trace entre croyants et non-croyants.

GUILBERT Laure, *Danser avec le IIIe Reich. Les danseurs modernes sous le nazisme*, Complexe, Bruxelles, 2000, 448 p.

HAHN-BEER Edith, DWORKIN Susan, *La femme de l'officier nazi. Moi Edith Beer, juive autrichienne, survivante...*, Jean-Claude Lattès, Paris, 2000, 366 p.

Lorsqu'en 1938 l'Autriche ouvre ses bras à Hitler, le calvaire des Juifs autrichiens commence : confinement du ghetto, port de l'étoile jaune, camps de travail... La jeune Edith Hahn, étudiante en Droit, doit traverser seule ces épreuves. Après que sa mère ait été déportée et que son fiancé l'ait abandonnée, elle décide de fuir et de gagner Munich sous une fausse identité. Elle y rencontre Werner Vetter, un nazi qui, amoureux d'elle, l'épouse malgré l'aveu de sa confession juive. Commence alors pour la jeune fille une seconde ordalie : la lutte contre les fonctionnaires du Reich pour prouver sa «pureté raciale», l'accouchement de sa fille sans analgésiques, par peur de se trahir, la capture de son mari sur le front de l'Est, les bombardements et les batailles de la libéra-

tion avec leur cortège de sang, de viols et de rapines. Tout ceci n'est pas sans conséquences sur sa personnalité. Qui est-elle vraiment ? Que reste-t-il de la vraie Edith ? Quels sont ses vrais sentiments à l'égard de Werner ? L'auteur raconte sans concession mais avec une extrême sensibilité l'enfer de la guerre, la banalité du mal et le terrible dilemme de la survie.

Hamburger Institut für Sozialforschung (éd.), *Eine Ausstellung und ihre Folgen. Zur Rezeption der Ausstellung Vernichtungskrieg, Verbrechen der Wehrmacht 1941 bis 1944 ?*, Hamburger Edition, Hamburg, 1999, 322 p.

L'exposition sur les crimes de la Wehrmacht a réveillé les consciences et bouleversé aussi bien la société allemande qu'autrichienne. Ce livre dresse le bilan de l'exposition et examine la réception qu'elle a eu dans la presse ainsi qu'auprès des visiteurs et des témoins.

HARTLAUB Félix, *Paris 1941. Journal et correspondance*, Actes Sud, Arles, 1999, 126 p.

Il s'agit du journal de guerre de Félix Hartlaub, un jeune historien affecté à une commission d'archives du Quai d'Orsay, écrit dans le Paris occupé de 1941. Si ce journal présente une certaine valeur documentaire étant le récit d'un petit exécutant perdu dans les rouages de la grande machine bureaucratique de l'occupation, c'est surtout par son style, celui d'un «poète né» comme le qualifie Paul Nizan, qui donne un prix à la lecture de cette centaine de pages d'un auteur jamais publié de son vivant.

HARTMAN Geoffrey, *Der längste Schatten. Erinnern und Vergessen nach dem Holocaust*, Aufbau, Berlin, 1999, 288 p.

Cet essai est destiné à contrer les révisionnistes mais aussi à mettre en garde ceux qui font des mémoriaux et des musées des fétiches.

HARTWIG, Uta, *Literatur-Kartei «Anne Frank Tagebuch»*, Verlag an der Ruhr, Mülheim an der Ruhr, 1999, 91 p.

Un matériel pédagogique destiné aux enseignants avec une liste d'adresses et de sites Internet.

HASSEL Fey von, *Les Jours sombres : le destin extraordinaire d'une Allemande antinazie*, Denoël, Paris, 1999, 358 p.

Ulrich von Hassell, Ambassadeur d'Allemagne en Italie et antinazi de la première heure participa avec le colonel Claus von Stauffenberg au complot contre Hitler. Condamné à mort, celui-ci sera exécuté. Sa fille, auteur du présent volume, fut également arrêtée, ainsi que ses deux enfants, et incarcérée dans de multiples prisons et camps de concentration. Prête à tout pour retrouver ses enfants, elle ne doit sa survie qu'à son courage et à son obstination.

HEID Ludger, PAUCKER Arnold (éd.), *Juden und deutsche Arbeiterbewegung bis 1933. Soziale Utopien und religiös-kulturelle Traditionen*, Leo Baeck Institute / Steinheim Institute / J. C. B. Mohr, London / Duisburg / Tübingen, 1992, 245 p.

HESSE, Hans (éd.), *Am mutigsten waren immer wieder die Zeugen Jehovas. Verfolgung und Widerstand der Zeugen Jehovas im Nationalsozialismus*, Temmen, Bremen, 1998, 447 p.

Cet ouvrage expose l'histoire des vingt-cinq mille témoins de Jehova durant le troisième Reich. Déjà interdits de pratique en 1933, ils refusaient le «salut à Hitler» ainsi que le service militaire. Dix mille d'entre eux furent poursuivis directement et deux mille furent placés en camps de concentration. Les prisonniers pouvaient abjurer leur foi et retrouver ainsi la liberté, mais très rares sont ceux qui trahirent leur foi.

HEYDECKER, Joe, *Das Warschauer Ghetto*, dtv, München, 1999, 41 p.

Joe Heydecker, «un soldat désespéré de cette guerre», fut photographe dans une compagnie de propagande à Varsovie. Il photographia le Ghetto «pour conserver l'humiliation et le cri» qu'il aurait voulu jeter dans le monde.

HOBERG, Inge, *Der Dom so nah und doch so fern. Das Leben eines Mädchens im Versteck und auf der Flucht*, Emons, Klön, 1998, 135 p.

L'auteur, originaire de Cologne, appris à 10 ans que sa mère était juive, ou plus précisément, une «Mischling». Ce fait, vécu au début comme une discrimination, se transforma en une menace réelle dès les premières arrestations. Angoissée par la situation, la mère fera alors plusieurs tentatives de suicides. Il fallut attendre l'arrivée des troupes alliées pour que l'énorme tension pesant sur la famille prenne fin.

HÖRST Kurt, *Überlebt. Menschenbilder - Lagerbilder*, Verlag der Provinz, Weitra, 202 p.

L'auteur, qui maîtrise technique et art, nous montre à voir les camps - Auschwitz, Birkenau, Buchenwald, Dachau, Mauthausen et Ravensbrück - d'une manière sensible et inédite. Ce luxueux album de photographies en noir et blanc comporte également, sur le mode du *Passage du témoin* d'André Goldberg (Ed. La Lettre volée, Bruxelles), des portraits de survivants accompagnés de la transcription d'une partie de leur témoignage. Du bien bel ouvrage.

HORN Klaus, *Schriften zur kritischen Theorie des Subjekts: Politische Psychologie (tome 1), Subjektivität (tome 2), Sozialisation und strukturelle Gewalt (tome 3), Psychoanalyse und gesellschaftliche Widersprüche (tome 4), Soziopsychosomatik*

(tome 5), Psychosozial-Verlag, Giessen, 1998.

Klaus Horn, (1934-1985), était directeur du département de psychologie sociale de l'Institut Freud et professeur à l'Université de Francfort. En tant qu'élève de Horkheimer et d'Adorno, il a développé la psychologie sociale d'orientation psychanalytique connue sous le nom de «théorie critique du sujet» (Kritische Theorie des Subjekts). Les travaux de Klaus Horn jusqu'ici difficilement accessibles sont rassemblés dans ces cinq volumes, au grand bénéfice de la discussion sociologique.

HUND Wulf, *Rassismus. Die soziale Konstruktion natürlicher Ungleichheit*, Westfälisches Dampfboot, Münster, 1999, 173 p.

L'auteur examine le développement historique des stéréotypes du racisme et l'idéologie qui les sous-tend. Mettant à jour les différentes racines du racisme moderne, il constate que les races ne sont pas d'origine naturelle mais relèvent de constructions sociales.

HUND Wulf, *Zigeunerbilder: Schnittmuster rassistischer Ideologie*, Duisburger Institut für Sprach- und Sozialforschung, Duisburg, 2000, 138 p.

Cet ouvrage collectif a pour but de démonter les stéréotypes dont font l'objet les Gitans, qu'ils soient ethniques, sociaux ou romantiques. Par exemple, Andreas Speit traite de la vision ésotérique de Sergius Golowin qui, se référant à une ancienne sagesse inhérente au peuple tzigane, ne présente en fait qu'une inversion des stéréotypes communs (négatifs) répétés dans les différents médias et dans les discussions politiques.

IGNATIEFF Michael, *The warrior's honor. Ethnic war and the modern conscience*, Vintage, Colchester, 1999, 207 p.

Un plaidoyer pour une «culture internationale des droits de l'homme». À partir des zones de conflits et des champs de bataille actuels parcourus par l'auteur, ce dernier défend, le cas échéant, le droit d'intervention. Le jeu des médias, dans ce cadre, pourrait être de sensibiliser le public et de mettre les gouvernements sous pression.

IGOUNET Valérie, *Histoire du négationnisme en France*, Seuil, Paris, 2000, 691 p.

IOANID Radu, *The Holocaust in Romania. The Destruction of Jews and Gypsies under the Antonescu Regime, 1940-1944*, Ivan R. Dee, Chicago, 2000, 352 p.

En 1930, plus de sept cent cinquante mille Juifs vivaient en Roumanie constituant la troisième communauté juive en Europe. Cette communauté a aujourd'hui quasiment disparue. S'appuyant sur un matériel auparavant largement inaccessible, l'auteur traite du sort des Juifs dans l'immédiate avant-guerre et durant le conflit, et consacre aussi un chapitre à l'étude du sort des tziganes. Il se livre à l'analyse des options et politiques roumaines racistes de persécution et d'extermination durant le régime de Ion Antonescu et apporte une contribution importante à un sujet encore peu étudié.

IPEMA Jan, *Tegen de stroom : Ernst Jünger. Tijd en werk 1933-1998*, Aspekt, Soesterberg, 1999, 274 p.

JACOBET Sigrid, PHILIPP Grit, *Ravensbrück. Beiträge zur Geschichte des Frauen-Konzentrationslagers*, Hentrich, Berlin, 1997, 156 p.

JOHNSON Eric, *Nazi terreur. Gestapo, joden en gewone Duitser*, Icarus, De Bezige Bij, Antwerpen, 2000, 525 p.

KAENNEL Lucie, *Luther était-il antisémite ?*, Labor et Fides, Genève, 1997, 111 p.

La réponse au titre ne porte pas à équivoque, bien que l'auteur se soit employé à relativiser quelque peu les propos tenus par Luther en les contextualisant. À l'origine du conflit entre Chrétiens et Juifs : les commentaires et l'interprétation des textes bibliques. Les Juifs ne se réfèrent, par exemple, qu'à l'Ancien Testament alors que les Chrétiens font du Nouveau Testament et de la vie de Jésus le principal. Pour les premiers le Messie doit encore venir alors que pour les seconds il est mort sur la croix pour le rachat de l'humanité. Sont ainsi âprement discutés depuis des siècles ces questions portant sur la Loi, le monothéisme, la Trinité, la Virginité, les miracles... Habité de cette volonté bien arrêtée qui consiste à vouloir absolument contraindre l'autre à épouser ses propres croyances, Luther, argumentant, aura cherché à démontrer le bien-fondé de ses interprétations des textes, et finira donc, par la grâce d'une religion d'Amour à condamner irrémédiablement ces «hérétiques» par des violences écrites et verbales dont on mesurera quelque cinq siècles plus tard l'aboutissement.

KARADY Victor, *Gewalterfahrung und Utopie. Juden in der europäischen Moderne*, Fischer, Frankfurt am Main, 1999, 302 p.

Cette œuvre propose une histoire sociale juive à partir de l'époque des Lumières. Entre maintien culturel et assimilation, entre espérance d'émancipation et persécution, l'auteur commente le rôle des Juifs dans le processus de modernisation en Europe.

KAUFHOLD Roland (éd.), *Ernst Federn - Versuche zur Psychologie des Terror, Psychosozial*, Giessen, 1998, 244 p.

Cet ouvrage s'ouvre sur la vie du psychiatre trotskiste Federn qui, prisonnier politique à Dachau et à Buchenwald, ne dut pas seulement craindre les SS mais

aussi les staliniens du camps qui essayèrent de le liquider. La suite est dédiée aux grands textes de Federn, tel l' *Essai sur la psychologie de la terreur* paru à Bruxelles en 1946. On y trouvera en outre les fac-similés des correspondances échangées entre Bettelheim et Federn.

KEIM, Wolfgang, *Erziehung unter der Nazi-Diktatur : Antidemokratische Potenziale, Machtantritt und Machtdurchsetzung (tome 1), Kriegsvorbereitung, Krieg und Holocaust (tome 2)*, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt, 1995, 218/505 p.

Une analyse, en deux tomes, du système éducatif sous la dictature nazie. Quelle part occupa la pédagogie dans le fonctionnement de la guerre ? L'auteur analyse également les contributions des pédagogues et leur rôle dans la sélection ethnique.

KLEMPERER Victor, *So sitze ich denn zwischen allen Stühlen. Tagebücher 1945 - 1949*, Aufbau Verlag, Berlin, 1999, 862/958 p.

Les derniers journaux intimes de Victor Klemperer nous livrent la suite d'un document déterminant pour la compréhension de la société allemande. Avec une précision minutieuse et une sincérité impitoyable, Klemperer décrit son époque et sa déception de l'Allemagne d'après-guerre. Se clôt ainsi la rétrospective d'un écrivain éclairé pris dans la tourmente du siècle.

KOESTLER Arthur, *Les militants*, Mille et une Nuits, Paris, 1997, 175 p.

Ce texte de Koestler fut publié en 1950 dans un recueil collectif *Le Dieu des ténèbres* qui regroupait des textes d'André Gide, Louis Fisher, Ignazio Silone, Richard Wright et Stephen Spender. L'auteur du *Zéro et l'infini* se livre ici sans masque sur son activité politique depuis son adhésion au parti communiste en

1931 jusqu'à sa démission en 1938 après les procès staliniens. Il nous raconte avec un talent exceptionnel ses débuts de journaliste à Vienne, son passage en Palestine, sa condamnation à mort pendant la guerre civile espagnole sans faire mystère de ses activités clandestines pour le Komintern. Un texte à (re)découvrir au plus vite car au-delà de la confession politique, *Les militants* constitue un témoignage bouleversant d'un acteur majeur de ce siècle. De plus les textes *Arthur Koestler et le communisme* de Gérard Blum et *Un homme contre* de Dan Franck, ainsi qu'une biographie succincte de la vie de Koestler viennent compléter cet ouvrage.

KREIS Georg, MÜLLER Bertrand (éd.), *Die Schweiz und der Zweite Weltkrieg. La Suisse et la Seconde Guerre mondiale*, Schwabe & Co., Basel, 1997, 449/808 p.

LAENEN Gie, *Paultje, ze gaan weer vechten. Rondom de geschiedenis van de uitroeiingskampen*, Lannoo, Tielt, 1999, 140 p.

LAENEN Gie, *Heen en terug*, Lannoo, Tielt, 1999, 70 p.

LANGER Lawrence, *Preempting the Holocaust*, Yale University Press, New Haven / London, 1998, 206 p.

LAPPIN Elena, *L'homme qui avait deux têtes*, Editions de l'Olivier / Le Seuil, Paris, 1999, 127 p.

L'auteur aborde dans ce livre l'affaire Benjamin Wilkomirski. Celui-ci publiait en 1995 *Fragments. Une enfance (1939-1948)* dans lequel il évoquait son expérience d'enfant dans les camps nazis. Ce récit fut apprécié unanimement et reçut de nombreux prix. Mais en 1998, un hebdomadaire suisse démontra qu'il s'agissait d'un faux et que l'auteur, de son vrai nom Bruno Dösseker, n'était nullement juif et n'avait jamais vécu l'horreur des camps de

concentration. Elena Lappin a mené sa propre enquête et a rencontré Bruno Dösseker. Elle a tenté de comprendre pourquoi celui-ci s'est forgé une identité imaginaire et a choisi d'endosser le martyre juif. Elle explore le vécu et l'univers mental de cet homme en émettant l'hypothèse que c'est en raison de son enfance orpheline que Bruno Dösseker s'est inventé ce passé. Elle soulève également des questions sur les limites entre fiction et témoignage, entre invention et authenticité.

LE MANER Yves, SELIER André, *Images de Dora 1943-1945. Voyage au cœur du IIIe Reich*, La Coupole, Centre d'histoire de la Guerre et des Fusées, Saint-Omer, 1999, 88 p.

En 1944, les V1 et V2 de von Braun semèrent la terreur sur Londres et Anvers. Ces fusées furent construites à l'usine souterraine Mittelwerk par les prisonniers du camp de concentration de Dora en Allemagne. L'exposition réalisée par André Sellier, ancien déporté à Dora et historien, en collaboration avec Yves Le Maner, présente des documents exceptionnels : des dessins de détenus exécutés clandestinement, un reportage en couleurs réalisé en 1944 à l'attention d'Hitler, des photos aériennes britanniques et des clichés pris par les américains lors de la libération du camp. Cet ouvrage, au-delà du caractère symbolique ou émotionnel des images, montre comment des photographies permettent d'appréhender l'Histoire.

LE PIRONNEC Jean, *Les signes du destin. Matricule 13842 IB*, Editions des écrivains, Paris, 1999, 171 p.

LEBEAU Paul, *Etty Hillesum : Een spirituele zoektocht, Amsterdam 1941 - Auschwitz 1943*, Lannoo / Ten Have, Tiel / Baarn, 1999, 240 p.

LEVY Paul, BLOCH Elie, *Etre juif sous l'occupation*, Geste Editions, La Crèche, 1999, 316 p.

L'auteur - un des meilleurs spécialistes du Centre-Ouest de la France pendant la Deuxième Guerre mondiale - nous donne à lire la biographie d'Elie Bloch, un jeune rabbin de 30 ans membre d'une petite communauté juive qui, fuyant les Allemands, s'était installée en Touraine, dans le Poitou et dans les Charentes. Réagissant à la politique d'exclusion des autorités de Vichy, Elie Bloch mit sur pied un réseau d'entraide et d'assistance auquel participent beaucoup de non-juifs. Il se dépense sans compter auprès des autorités de Vichy pour obtenir le rétablissement des conditions d'une vie communautaire et culturelle. La situation s'aggravant continuellement et au mépris du danger, il multiplie les interventions auprès des autorités françaises et aussi allemandes obtenant parfois des résultats inespérés pour protéger les membres de sa communauté. Arrêté le 11 février 1943 Elie Bloch sera transféré à Drancy et déporté le 17 décembre 1943 à Auschwitz où il rejoindra dans la mort ses proches et une partie de ses protégés. En retraçant plusieurs itinéraires de personnalités juives, Paul Lévy nous fait partager les angoisses et les souffrances quotidiennes ainsi que les espoirs de ces communautés juives persécutées pendant l'occupation à Tours, Angers, Poitiers, Angoulême, Niort, La Rochelle et Bordeaux.

LICHTENSTEIN Rachel, SINCLAIR Iain, *Rodinsky's kamer*, Meulenhoff, Amsterdam, 1999, 326 p.

MAYER Hans, *Allemands et Juifs : La Révocation. Des Lumières à nos jours*, Presses Universitaires de France, Paris, 1999, 276 p.

L'auteur retrace la faillite de la « symbiose » judéo-allemande et le destin des Juifs alle-

mands en évoquant, entre autres, les portraits de Moses Mendelssohn, Karl Kraus, Hugo von Hofmannsthal, Otto Weininger, Arnold Schönberg, Walther Rathenau, Theodor Lessing, Ernst Bloch, Käte Hamburger, Anna Seghers et Hans Eisler. Des « dialogues juifs à propos des Allemands et des Juifs » sont analysés : Max Brod et Franz Kafka, Albert Einstein et Walther Rathenau, Sigmund Freud et Arnold Zweig, Walter Benjamin et Gershom Scholem.

MAYER Hans, *Les marginaux. Femmes, Juifs et homosexuels dans la littérature européenne*, Albin Michel, Paris, 1999, 276 p.

Si le héros est une figure incontournable de la littérature, il en va de même des marginaux. L'auteur allemand nous invite à explorer trois figures littéraires de la « marginalité existentielle », à savoir, les femmes, les homosexuels et les juifs. S'appuyant sur sa profonde connaissance des lumières et du romantisme, Hans Mayer étudie les mécanismes de l'exclusion, en passant de Shakespeare à Genet. Il révèle les limites de l'éthique bourgeoise humaniste qui, inexorablement, porte atteinte à la spécificité existentielle du marginal. Une analyse exigeante illustrée par de nombreuses figures telles que Jeanne d'Arc, George Sand, Verlaine, Rimbaud, Oscar Wilde, Léon Trotski..., qui bouleverse nombre de nos évidences.

MENDES Bob, *De smaak van vrijheid*, Manteau, Antwerpen, 1999, 401 p.

MEYER Alrich (dir.), *Der Blick des Besitzers. Propagandaphotographie der Wehrmacht aus Marseille 1942-1944. Le regard de l'occupant. Marseille vue par des correspondants de guerre allemands, 1942-1944*, Temmen, Bremen, 1999, 196 p.

Parmi ces photographies de Marseille et de ses environs prises en janvier 1943 par 13 photographes de compagnies de propa-

gande de la Wehrmacht, celles de l'évacuation et de la destruction du quartier du Vieux-port de Marseille restent les plus étonnantes. La destruction programmée, sous prétexte d'hygiène, de 1.200 maisons fut l'occasion d'une gigantesque opération de contrôle des identités et d'une rafle d'une ampleur inégalée. Le signal d'évacuation du périmètre à détruire fut donné le soir du 23 janvier. 10.000 policiers français et militaires allemands participèrent aux opérations de contrôle et d'évacuation qui durèrent 2 jours. 40.000 personnes furent fouillées. Parmi elles, 780 furent arrêtées parce que juives et transférées via Compiègne à Drancy avant d'être déportées dans les camps nazis.

MEIR Siegfried, MOUSTAKI Georges, *Fils du brouillard*, Editions de Fallois, Paris, 2000, 72 p.

Georges Moustaki nous raconte sa rencontre, alors qu'il débutait à Paris comme chansonnier, avec Siegfried Meir, (né en 1934), qui partageait le même métier. Devenu amis, ce dernier, un jour, se confia et lui rapporta son incroyable vécu en déportation. Enfant un temps caché à Auschwitz par ses compagnons de bloc, il réchappa de cet enfer dans les conditions les plus exceptionnelles et fut ensuite déporté à Mauthausen lors de l'avancée des troupes soviétiques.

MICHMAN Dan (Ed.), *Belgium and the Holocaust*, Yad Vashem, Jerusalem, 1998, 593 p.

MORREN Paul, *De rechten van de mensen*, Garant, Leuven, 1999, 270 p.

NOACK Paul, *Ernst Jünger. Eine Biographie*, Alexander Fest Verlag, Berlin, 1998, 368 p.

Ernst Jünger fut durant pratiquement toute sa longue vie de 102 ans une personnalité fort contestée. Ses ouvrages *Orages d'acier* et *Le travailleur*, souvent

considérés comme des textes précurseurs du fascisme, furent ceux d'un nationaliste convaincu des années 20. L'auteur propose, sans critique idéologique, une biographie de Ernst Jünger en tant qu'intellectuel européen.

OFER Dalia, WEITZMAN Lenore (dir.), *Women in the Holocaust*, Yale University Press, London, 1999, 402 p.

Des contributions originales d'historiens, de sociologues et de spécialistes de la littérature complètent des témoignages de rescapés et abordent des questions telles que la situation des femmes avant le génocide, leur vie dans les ghettos, leur implication dans la Résistance ou leur sort dans les camps.

ORTH Karin, *Die Konzentrationslager-SS. Sozialstrukturelle Analysen und biographische Studien*, Wallstein, Göttingen, 2000, 332 p.

Une étude sur les camps de concentration présentés, notamment, en tant qu'éléments du système de persécution du national socialisme. L'auteur se penche sur la personnalité de ces milliers d'hommes - des soldats considérés comme des hommes ordinaires - qui participèrent d'une manière ou d'une autre à la «gestion» des camps. Cherchant à développer les questions soulevées par Daniel Goldhagen, Orth cherche à éclaircir cette question à partir des biographies de neuf SS et de leur «structure sociale».

PAUL Jobst, *Erinnerung als Kompetenz. Zum didaktischen Umgang mit Rassismus, Antisemitismus und Ausgrenzung*, Duisburger Institut für Sprach und Sozialforschung, Duisburg, 1999, 110 p.

L'étude de l'holocauste n'a pas encore permis de saisir l'essence des phénomènes de marginalisation, de stigmatisation et de racisme. Le but étant, au travers de ce livre destiné à l'enseignement secondaire,

de parvenir à en déduire une nouvelle citoyenneté.

PAUWELS Jacques, *De mythe van de «goede oorlog». Amerika en de Tweede Wereldoorlog*, EPO, Berchem, 2000, 285 p.

PEARCE Joseph, *Land van belofte. Een familiechroniek*, Houtekiet / De Prom, Antwerpen, 1999, 348 p.

PELINKA Anton, MAYR, Sabine (éd.), *Die Entdeckung der Verantwortung. Die zweite Republik und die vertriebenen Juden*, Braumüller, Wien, 1998, 306 p.

Albert Sternfeld, journaliste, lutte longtemps avec ses seuls moyens, dénonçant le fait que l'Autriche n'acceptait non seulement pas sa responsabilité envers les crimes du national socialisme mais refusait de plus que soient dédommagés, même symboliquement, les «émigrés» de 1938 par la création d'un fonds national.

PICK Milos, *Verstehen und nicht vergessen. Durch Theresienstadt, Auschwitz und Buchenwald - Meuselwitz. Jüdische Schicksale in Böhmen 1938 - 1945*, Hartung-Gorre Verlag, Konstanz, 2000, 90 p.

POLAK Chaja, *Verloren vrouw*, Vassallucci, Amsterdam, 1999, 160 p.

POTUCKOVA-TAUSSIGOVA Jarmila, *Die Taussigs. Jüdische Familien- und Leidensgeschichte in Böhmen und Mähren 1909 - 1989*, Hartung-Gorre Verlag, Konstanz, 2000, 58 p.

PREKEROWA Teresa, *Zegota. Commission d'aide aux Juifs*, Editions du Rocher, Monaco, 1999, 389 p.

De la liquidation du ghetto de Varsovie en automne 1942 à la Libération en 1945, une organisation polonaise clandestine fut impliquée dans le sauvetage de dizaines de milliers de Juifs. Rejetée à la fois par le parti nationaliste polonais et par le parti communiste, cette organisation regroupait des hommes et des femmes de toutes

tendances. L'histoire de ce réseau, qui n'avait pas fait l'objet jusqu'ici d'étude importante, est retracée par l'historienne polonaise Teresa Prekerowa.

RABINOVITCH Gérard, *Questions sur la Shoah*, Milan Les Essentiels, Toulouse, 2000, 63 p.

Cet intéressant ouvrage d'une soixantaine de pages ne cherche pas à répondre au «pourquoi» de la Shoah mais à son «comment». Ainsi l'Histoire, des origines de l'antijudaïsme chrétien au génocide, est présentée dans son contexte. Le nazisme, les camps de concentration et d'extermination, les *Einsatzgruppen*, les réfugiés, la résistance (juive et non-juive) forment autant de chapitres d'un livre qui s'achève sur une évaluation de la question du mal et une bibliographie «essentielle».

RAHE Thomas, *Höre Israel. Jüdische Religiosität in nationalsozialistischen Konzentrationslagern*, Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, 1999, 263 p.

La mort, le désespoir, la faim, et la maladie constituaient l'arrière-plan du vécu dans les camps de concentration nationaux socialistes. Les pensées et actions des Juifs religieux en furent profondément marquées et modifiées. L'auteur tente de mettre à jour les principales composantes qui animèrent le comportement religieux des déportés juifs.

RAJSFUS Maurice, *De la victoire à la débâcle 1919 - 1940*, Cherche midi, Paris, 2000, 271 p.

Journaliste, écrivain et historien de l'occupation, Maurice Rajsfus tente dans cette nouvelle contribution de comprendre les raisons de l'effondrement, en quelques semaines, de l'armée française devant l'offensive allemande en 1940. Il analyse les choix des responsables politiques et de l'Etat major français depuis la fin de la Première guerre mondiale jusqu'à l'inva-

sion allemande. L'auteur propose une analyse chronologique des événements marquants de l'entre-deux-guerre : le Traité de Versailles, la mise en place de la Ligne Maginot, l'occupation de la Ruhr en 1923, le réarmement allemand, la guerre d'Espagne, l'accord de Munich de 1938 et enfin la défaite de la Société des Nations. Autant de signes, qui selon l'auteur, étaient annonciateurs de la débâcle de 1940.

RAWICZ Piotr, *Le sang du ciel*, Gallimard, Paris, 1961, 279 p.

REICH-RANICKI Marcel, *Mein Leben*, Deutsche Verlagsanstalt, Stuttgart, 1999, 565 p.

Cette autobiographie, fort sommaire, du «pape» de la critique littéraire germanophone passe notamment sous silence l'époque où il travaillait comme traducteur au «Judenrat» du ghetto de Varsovie. La situation littéraire de l'après-guerre est cependant plus largement évoquée.

RENTON Dave, *Fascism. Theory and Practice*, Pluto Press, London / Sterling Virginia, 1999, 150 p.

L'auteur présente une évolution des écrits marxistes sur le fascisme, en dégage les principales théories et en souligne les apports à travers l'examen des relations entre idées professées et pratiques réelles.

RICHARD Lionel, *D'où vient Adolf Hitler. Tentative de démythification*, Autrement, Paris, 2000, 230 p.

ROTH Joseph, *Automne à Berlin*, La Quinzaine, Paris, 2000, 259 p.

Célèbre pour son oeuvre romanesque, l'auteur a également développé en parallèle à celle-ci et dès 1919, une activité de chroniqueur pour les grands titres de la presse allemande. Parcourant l'Europe, il dresse, par ses articles descriptifs, des portraits de lieux traversés et de person-

nages rencontrés. Tout un monde - en perdition - désormais disparu.

RUDA Nava, *Zum ewigen Andenken. Erinnerungen eines Mädchens aus dem Ghetto Lwow. Jüdische Familiengeschichte 1899 - 1999*, Hartung-Gorre Verlag, Konstanz, 2000, 66 p.

SCHAD Martha, *Ludwig II*, DTV, München, 2000, 157 p.

SCHALEKAMP Jean, *Van een eiland kun je niet vluchten. Fascistische massamoorden op Mallorca 1936*, Aspekt, Soesterberg, 1999, 222 p.

SCHLINK Bernard, *Le liseur*, Gallimard, Paris, 242 p.

Bernhard Schlink nous livre son dernier roman à l'inspiration autobiographique. Michaël, jeune allemand de 15 ans tombe amoureux d'Hanna, de 20 ans son aînée. Les amants se voient quotidiennement pendant 6 mois et l'un de leurs rites consiste à ce qu'il lui fasse la lecture à haute voix. Mais Hanna disparaît mystérieusement. Sept années plus tard, alors étudiant en droit, Michaël la retrouve au cours d'un procès sur les camps de concentration. Il apprend qu'elle s'était engagée chez les SS et était devenue surveillante à Auschwitz. Au cours du procès, elle semble ne pas vouloir se défendre. Michaël va finalement découvrir qu'un terrible secret explique cette attitude. Ce roman nous plonge dans l'ambiguïté d'une époque dont l'Allemagne se remet mal. Le jeune homme doit faire face aux sentiments de culpabilité et de honte d'avoir aimé une criminelle. Il s'interroge sur l'héritage à payer par sa génération et plus globalement sur le sens de sa vie.

SCHOEPS Julius, *Theodor Herzl 1860-1904. Wenn Ihr wollt, ist es kein Märchen. Eine Text-Bild-Monographie*, Christian Brandstätter, Wien, 1995, 224 p.

Cette riche biographie illustrée de l'auteur de «L'Etat Juif» relate des événements peu connus de la vie de Herzl, tel par exemple le fait qu'il fit partie de la corporation nationaliste des «étudiants allemands» qu'il quitta en raison d'un antisémitisme croissant.

SCHULMAN Faye, *Die Schreie meines Volkes in mir. Wie ich als jüdische Partisanin den Holocaust überlebte*, Lichtenberg, München, 1998, 296 p.

Lorsque sa famille fut assassinée en 1942 par les nazis, Faye Schulman rejoignit les partisans avec le courage du désespoir. Ses souvenirs témoignent d'un chapitre négligé dans l'histoire du génocide, celui de la résistance armée des Juifs.

SCHUR Grigorij, *Die Juden von Wilna. Die Aufzeichnungen des Grigorij Schur 1941 - 1944*, Deutscher Taschenbuch Verlag, München, 1999, 218 p.

Plus de la moitié des 70.000 Juifs de Lituanie périrent lors de l'occupation allemande de Vilnius. Parmi les survivants, le journaliste Grigorij Schur. Contraint au travail forcé dans un camp, il prit un énorme risque en y rédigeant ce journal, mais n'échappa pas au pire : l'auteur fut assassiné durant la «liquidation» du camp.

SCHWARZ Simone, *Chile im Schatten faschistischer Bewegungen. Der Einfluss europäischer und chilenischer Strömungen in den 30er und 70er Jahren*, Verlag für Akademische Schriften, Frankfurt am Main, 1997, 131 p.

L'auteur présente une analyse comparative de trois mouvements fascistes. Les deux premiers, le Movimiento Nacional Socialista et le NSDAP /Auslandsorganisation ont échoué dans les années 30 et 40. Le troisième, la Frente Nacionalista Patria y Libertad a par contre, malgré sa petite taille, atteint son but par un coup d'Etat en 1973 au Chili. Au centre de cet

ouvrage, la question de savoir si ces trois groupes furent des copies du fascisme européen, ce qui fut en fait le cas pour les deux premières organisations, ou s'ils émergèrent de la constellation propre à la société chilienne.

SIMONNOT Philippe, *Juifs et Allemands. Préhistoire d'un génocide*, Presses Universitaires de France, Paris, 1999, 395 p.

Deux questions sont au centre de cet ouvrage. Comment la mutation de l'anti-judaïsme chrétien en racisme antisémite a-t-elle eu lieu au 19^{ème} siècle ? Pourquoi a-t-elle eu, en Allemagne, des effets aussi ravageurs alors que ce pays offrait, au tournant du siècle, l'image d'une relative « symbiose » entre cultures juive et allemande ? L'auteur, après avoir réexaminé deux siècles d'histoire des idées, s'est intéressé à la géo-histoire de la « Nation juive » et à ses déplacements d'Est en Ouest après la « Grande Pologne ».

STEIN Edith, *La puissance de la croix. Anthologie*, Nouvelle Cité, Montrouge, 1982, 127 p.

STENGER Bep, *Verzet in Nederlands-Indië. Het levensverhaal van Bep Stenger*, Walburg Pers / Verzetsmuseum Amsterdam, 1999, 112 p.

STYNEN Ludo, VAN PETEGHEM Sylvia, *In oorlogsnood. Virginie Lovelings dagboek (1914-1918)*, Koninklijke Academie voor Nederlandse Taal en Letterkunde, Gent, 1999, 791 p.

TAYLOR Kressman, *Inconnu à cette adresse*, Autrement, Paris, 1999, 59 p.

Ce roman épistolaire, publié pour la première fois en 1938, nous ramène sept années avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Martin Schulse, allemand, et Max Eisenstein, juif américain, sont associés dans une galerie d'art californienne. Ils entretiennent par ailleurs un lien amical profond et fraternel. En

novembre 1932, Martin décide de retourner en Allemagne. La correspondance entre les deux hommes commence. Mais les lettres envoyées par Martin deviennent de plus en plus laconiques jusqu'à son refus pur et simple de poursuivre cette correspondance, par peur de la censure dans un premier temps, par choix et par idéal ensuite. On assiste alors à la métamorphose fasciste du nouvel allemand et à l'évolution funeste de la relation entre les deux hommes. Mêlant drame intime et collectif, cet ouvrage incisif analyse en quelques pages les mécanismes de la trahison et de la vengeance. L'auteur va à l'essentiel, offrant un récit percutant et efficace.

TEWES Ludger, *Frankreich in der Besatzungszeit 1940 - 1943. Die Sicht deutscher Augenzeugen*, Bouvier, Bonn, 1998, 422 p.

Les récits des soldats de la Wehrmacht présentent habituellement la France occupée soit comme un pays de cocagne soit comme habitée par une population haineuse envers eux. Cet ouvrage va plus loin. Plus de 800 soldats et officiers allemands témoignent de leur quotidien en France durant l'occupation.

TOIVI-BLATT Thomas, *From the Ashes of Sobibor. A Story of Survival*, Northwestern University Press, Evanston, Illinois, 1997, 242 p.

From the ashes of Sobibor est le récit autobiographique de Thomas Blatt, un juif polonais survivant du camp d'extermination de Sobibor. Il était âgé de 12 ans lorsque les nazis envahirent son pays. Il habitait alors à Izbica, une ville juive dans le district de Lublin. Ce même district qui deviendra un peu plus tard le lieu d'emplacement de trois des six principaux camps d'extermination nazis : Belzec, Sobibor et Majdanek. Thomas Blatt décrit son enfance heureuse, la vie sous l'occu-

pation, la déportation et l'extermination de toute sa famille à Sobibor. Il y passera six mois avant de prendre part à l'évasion la plus massive et la plus réussie de prisonniers des camps de concentration nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. Plus qu'un récit de vie, ce livre se veut vecteur de réflexion. Témoin de cette volonté, la présence à la fin de l'ouvrage de la transcription de la rencontre entre l'auteur et Karl Frenzel, un des commandants du camp de Sobibor.

TRIGANO Shmuel, *L'idéal démocratique à l'épreuve de la Shoah*, Odile Jacob, Paris, 1999, 361 p.

La thèse de la singularité de la Shoah est ici posée. Étudiée sous toutes ses composantes, elle s'inscrit dans ses rapports à la démocratie. L'auteur suggère de comprendre la «singularité» non pas comme une exception hors de la modernité mais comme un phénomène qui lui est inhérent. Il ne s'agirait dès lors plus de poser la question de la singularité de la Shoah mais de la singularité dans la Shoah.

UEBERSCHÄR Gerd, *Der Nationalsozialismus vor Gericht. Die alliierten Prozesse*, Fischer Taschenbuch Verlag, Frankfurt am Main, 1999, 319 p.

La responsabilité et la participation des élites allemandes aux crimes de guerre fut prouvée durant le procès de Nuremberg, mais ce fait demeura longtemps tabou. Cet ouvrage montre que l'argument de la justice du vainqueur reste plutôt compris comme un instrument de propagande par les vaincus.

UEBERSCHÄR Gerd, VOGEL Winfried, *Dienen und Verdienen. Hitlers Geschenke an seine Eliten*, Fischer, Frankfurt am Main, 1999, 302 p.

Ce livre traite des cadeaux d'Hitler à ses élites, c'est-à-dire des sommes d'argent et des domaines allouées, sous forme de

«subventions» aux «bonzes» du parti nazi, aux personnalités jouant un rôle majeur dans l'économie et les forces armées et aux artistes, architectes et auteurs du Reich.

VAISSE Maurice (dir.), *Mai - Juin 1940. Défaite française, victoire allemande, sous l'œil des historiens étrangers*, Autrement, Paris, 2000, 222 p.

VAN BEEK Flory, *Aangrijpende memoires over vervolging en overlevingsdrang tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Arena, Amsterdam, 2000, 255 p.

VAN DER ZEE Nanda, *Om erger te voorkomen. De voorbereiding en uitvoering van de vernietiging van het Nederlandse jodendom tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Meulenhoff, Amsterdam, 1997, 287 p.

Vereinigung zur Kritik der politischen Ökonomie (éd.), *Totalitarismus und Liberalismus*, PROKLA Zeitschrift für kritische Sozialwissenschaften N° 115, Westfälisches Dampfboot, Münster, 1999, 176/344 p.

VERHEYDE Philippe, *Les mauvais comptes de Vichy. L'aryanisation des entreprises juives*, Perrin, Paris, 1999, 564 p.

Docteur en histoire et spécialiste de l'histoire des entreprises, l'auteur s'est intéressé aux mécanismes de l'aryanisation des grandes entreprises industrielles et commerciales juives en France (Chaussures André, Galerie Lafayette,...) montrant la nature de ces opérations réalisées sous la vigilance de Vichy.

VOGEL Loden, *Dagboek uit een kamp*, Prometheus, Amsterdam, 2000, 186 p.

WAJSBORT Inka, *Im Angesicht des Todes. Von Chorzow über Zawiercie, Tarnowitz, Tschenstochau durch Auschwitz nach Malchow und Oschatz*, Hartung-Gorre Verlag, Konstanz, 2000, 236 p.

WALSER Martin, *Een springende fontein*, De Geus, Breda, 1999, 415 p.

WEBER Max, *Le judaïsme antique*, Pocket, Paris, 1998, 538 p.

Par le biais de la réédition, nous redécouvrons ce classique de grande qualité du sociologue allemand Max Weber consacré au judaïsme antique, composé dans le cadre de ses études de sociologie des religions. Cet ouvrage nous aide à comprendre pourquoi et comment les juifs sont devenus un peuple paria, et à appréhender l'influence singulière qu'a eu le judaïsme sur l'histoire universelle. Le travail de recherche de l'auteur est remarquable. Remontant jusqu'aux origines, le livre nous entraîne à la découverte de ce peuple antique et de son évolution religieuse et sociale à travers les siècles. Le sociologue semble n'omettre aucun détails, ce qui peut rendre la lecture laborieuse pour des non-initiés. Un ouvrage de référence, certainement, mais à réserver aux érudits.

WERNER Harold, *Partisan im Zweiten Weltkrieg. Erinnerungen eines polnischen Juden*, Dietrich zu Klampen, Lüneburg, 1999, 252 p.

Werner a (sur)vécu deux ans dans les bois de Pologne avec un groupe de résistants juifs qui compta jusqu'à 400 personnes. Malgré les difficultés qu'ils rencontrèrent pour se procurer des armes, ils réussirent à attaquer des convois allemands et à libérer des détenus des camps. Emigré aux Etats-Unis en 1947, l'auteur y rédigea son récit de vie avant de s'éteindre d'un cancer en 1989.

WIEHN Erhard Roy (éd.), *Camp de Gurs 1940. Zur Deportation der Juden aus Südwestdeutschland. 60 Jahre danach zum Gedenken*, Hartung-Gorre Verlag, Konstanz, 2000, 188 p.

WIESEL Elie, DE SAINT CHERON Michaël, *Le Mal et l'Exil. Dix ans après*, Nouvelle Cité, Montrouge, 1999, 397 p.

Elie Wiesel s'est livré, voici onze ans, à Michaël de Saint Cheron, abordant divers sujets tels que l'amour, la mort, le Mal, l'antisémitisme, Israël... La majeure partie du résultat de ces six jours d'entretien est reprise dans la présente seconde édition de cet ouvrage avec en outre une nouvelle série de questions portant sur la mémoire et l'avenir, Primo Lévi, la Pologne et la Shoah, l'Eglise catholique, la politique israélienne.

WISTRICH Robert (éd.), *The Left Against Zion*, Vallentine, Mitchell & Co., London, 1979, 309 p.

WITTMAYER Manfred, *Internationale Jugendbegegnungsstätte Auschwitz. Zur Pädagogik der Erinnerung in der politischen Bildung*, Brandes & Apsel, Frankfurt am Main, 1997, 363 p.

Ce livre propose des méthodes pédagogiques destinées à «apprendre» Auschwitz. L'auteur s'intéresse tout particulièrement au Centre de Jeunesse qui se trouve à Auschwitz, en tant que lieu de rencontre et d'apprentissage pour des jeunes de toutes nationalités.

WOJAK Irmtrud, HAYES Peter, «Arisierung» im Nationalsozialismus. Volksgemeinschaft, Raub und Gedächtnis, Campus, Frankfurt / New York, 312 p.

WOLFFSOHN Michael, BRECHENMACHER Thomas, *Die Deutschen und ihre Vornamen. 200 Jahre Politik und öffentliche Meinung*, Diana, München / Zürich, 1999, 463 p.

Michael Wolffsohn a appliqué à son étude une méthode empirique élaborée par Thomas Brechenmacher. Celle-ci veut que, sur base des prénoms donnés par les parents à leurs enfants, des orientations socio-politiques puissent être déterminées. Des conclusions sont tirées pour les deux cents dernières années en Allemagne. Sont également mis en évidence les liens

apparaissant entre l'attribution des pré-noms et les tendances de l'histoire contemporaine.

WOLLER Hans, *Rom, 28. Oktober 1922. Die faschistische Herausforderung*, DTV, München, 1999, 279 p.

Le 28 Octobre 1922 des milliers de combattants fascistes d'Italie du Nord et du Centre se rassemblaient (loin) devant les portes de Rome dans la perspective de renverser le gouvernement. Deux jours plus tard Mussolini y entra sans combattre. L'auteur rend compte des racines politiques, sociales et idéologiques du mouvement fasciste, des régimes en place en Allemagne et en Italie et du développement de la coalition de guerre.

WOLTON, Thierry, *Rouge-Brun. Le mal du siècle*, Lattès, Paris, 1999, 406 p.

Récit historique et essai politique, ce livre défend la thèse singulière que le retour de la peste brune en Europe peut être mis sur le compte de la chute du communisme. La formule «rouge-brun» (communiste-fasciste) ne désigne pas, selon l'auteur, un mélange de genres idéologiques diamétralement opposés, ou un nouveau type de fascisme, mais une dérive du communisme vers le fascisme. Dans un premier temps, Thierry Wolton revient longuement sur le pacte germano-soviétique afin de mettre en évidence les similitudes entre les régimes et les idéologies nazies et communistes. Ensuite, l'auteur tente d'établir l'identité de ces deux régimes en recherchant leurs racines communes. Dans la dernière partie enfin, il analyse la chute du communisme et la résurgence des rouges-bruns afin d'en tirer les enjeux à venir. Un ouvrage qui ne conviendra sans doute pas à tout le monde de par son propos allant à l'encontre des idées reçues, mais qui a le mérite de nous proposer le pacte germano-soviétique

dans son intégralité avec les protocoles additionnels secrets.

ZÖCHLING Christa, *Haider. Licht und Schatten einer Karriere*, Molden, Wien, 1999, 221 p.

La journaliste autrichienne Christa Zöchling a étudié pendant de longues années la trajectoire du politicien le plus contesté en Autriche depuis la guerre. Le résultat de cette recherche menée au cœur du pouvoir du FPÖ (Parti autrichien de la liberté) nous est livré dans cet ouvrage qui se présente comme la biographie politique d'un homme partageant les nostalgies et les ressentiments d'une partie de la population autrichienne.

ZUCKERMANN Moshe, *Zweierlei Holocaust. Der Holocaust in den politischen Kulturen Israels und Deutschland*, Wallstein, Göttingen, 1999, 181 p.

L'auteur analyse les différences de perception de l'événement du génocide nazi au sein des cultures politiques en Israël et en Allemagne. Parmi celles-ci les divergences entre l'événement historique et son émergence dans la culture et dans l'industrie des deux pays. Parmi les victimes du régime nazi, l'exemple des travailleurs forcés qui n'ont pas encore obtenu d'indemnisation est avancé en rapport à la situation actuelle des Palestiniens, qui souffrent des exactions israéliennes.

De la guerre. Un objet pour les sciences sociales, Espaces Temps, Les Cahiers 71/72/73, 1999.

Neutralité et non-belligérance en Europe pendant la Deuxième Guerre mondiale, PUF, Paris, 1999, 207 p.

Wiens schuld ? De impact van Daniel Jonah Goldbagen op het holocaustdebat, Standaard Uitgeverij, Houten / Antwerpen, 263 p.

